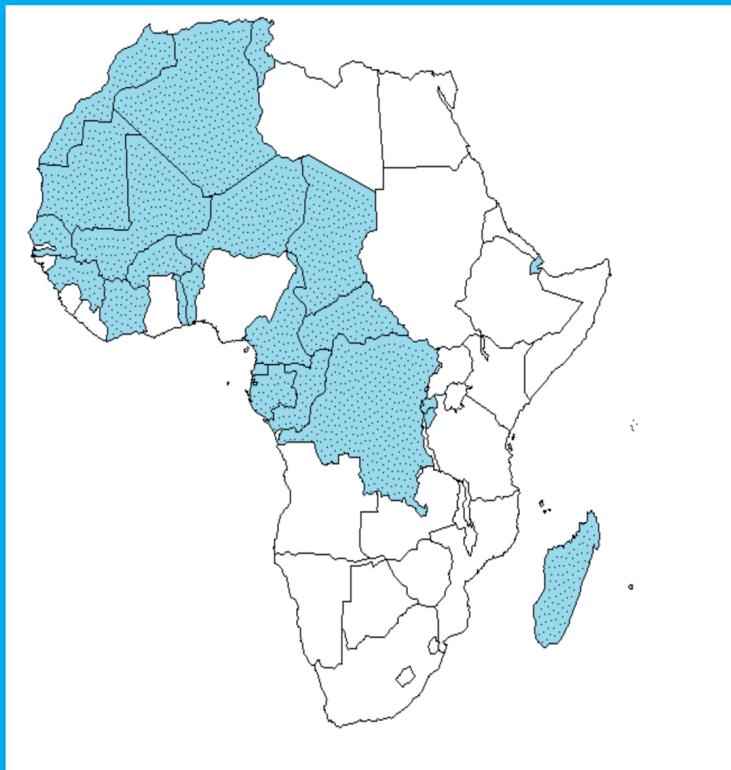




IFORD

LES ANNALES DE L'IFORD

VOL. 18 N°. 1 (LA RELANCE)
OCTOBRE 2012



REVUE SEMESTRIELLE PUBLIEE

PAR

L'INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE (IFORD)

LES ANNALES DE L'IFORD

Publication semestrielle fondée en mai 1975
Par l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)

Directeur de la publication

Pr. EVINA AKAM

Comité de lecture

Dr. ZOURKALEINI YOUNOUSSI

Dr. Didier NGANAWARA

Dr. Gervais BENINGUISSE

Pr. Parfait ELOUNDOU ENYEGUE (Cornell University, USA)

Dr. Samuel NOUETAGNI

Dr. Daniel TOLNO

Dr. Hélène KAMDEM

Dr. ONDOUA OWOUTOU

Dr. RWENGE MBURANO

Dr. Magloire SCHOUAME

Dr. NGWE Emmanuel

Pr. WAKAM Jean

Dr. CHEIKH MBACKE

Dr. DACKAM NGATCHOU

Pr. Thomas LEGRAND

Pr. Richard MARCOUX

Coordination, administration et diffusion

Dr. Didier NGANAWARA

Mr. Frankline AWUNG

Contact

IFORD

Direction de la Recherche et des Publications

B.P. 1556 YAOUNDE

Email : publications@iford-cm.org/iford@iford-cm.org

Web : www.iford-cm.org

Tél. : (+237) 22 22 24 71 / 22 23 29 47 / 22 03 44 12 / 22 22 39 75

Fax : (+237) 22 22 67 93

CAMEROUN

LES ANNALES DE L'IFORD

VOL. 18, Numéro Spécial

Octobre 2012

(LA RELANCE)

La revue scientifique « Les Annales de l'IFORD » est une publication en langue française. Elle paraît tous les semestres et est soumise à un Comité de Lecture composé de personnalités scientifiques. Elle accueille des travaux originaux de chercheurs en démographie et dans les disciplines connexes : sociologie, économie, anthropologie, géographie, épidémiologie et santé publique. Les articles sont proposés en français et couvrent principalement les pays africains.

L'IFORD exprime sa profonde gratitude à la Fondation William et Flora HEWLETT pour l'appui financier octroyé pour la réalisation de ce numéro spécial et aussi pour son programme de Recherche, de Formation et de Publications.

Sommaire

Préface.....

Croissance démographique et de la demande dans la détermination des rythmes de croissance économique au Congo Brazzaville

Victor KAGNI

Nuptialité a Ouagadougou : entrée en union et comportements matrimoniaux

ZOURKALEINI YOUNOUSSI

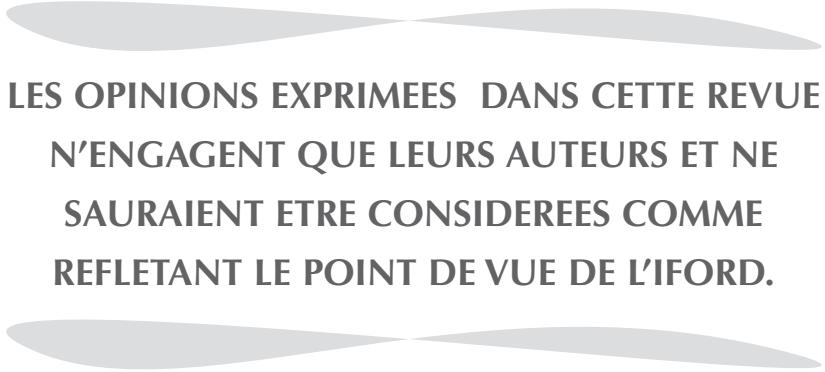
Pauvreté des ménages et accès aux soins obstétricaux au Togo

Kodzo Awoenam ADEDZI

L'impact du statut migratoire sur les chances d'accès au premier emploi formel en ville : Confrontation des théories avec les données biographiques collectées à Bangui

Didier NGANAWARA

Notes aux lecteurs



**LES OPINIONS EXPRIMEES DANS CETTE REVUE
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS ET NE
SAURAIENT ETRE CONSIDEREES COMME
REFLETANT LE POINT DE VUE DE L'IFORD.**

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET DE LA DEMANDE DANS LA DETERMINATION DES RYTHMES DE CROISSANCE ECONOMIQUE AU CONGO BRAZZAVILLE

Victor KAGNI¹

Résumé

La croissance de certaines grandeurs socio-économiques d'une part et la dégradation des conditions de vie des populations de l'autre, nous amène à nous interroger sur les effets de leurs interactions sur le développement économique et social durable. L'étude est faite dans l'optique rationaliste qui considère le PIB comme variable endogène, la population et les éléments de la demande comme variables exogènes contribuant au développement économique et social. Un modèle log-linéaire est testé dans le cadre de l'économie congolaise dite de rente, de 1974 à 2007 du côté de la production et de la répartition. Le PIB est expliqué significativement à 99. 34% par les revenus et ressources internes avec des liens positifs, et par les revenus et ressources externes avec des liens négatifs. L'action humaine sur la nature est faible ; L'extraversion de l'économie et la mauvaise allocation des ressources mettent la pression sur les produits locaux, provoquant ainsi l'insécurité et l'insuffisance alimentaires, la précarité, la pauvreté et la misère des populations. Le développement durable est ainsi compromis et les catastrophes et déchéances humaines sont prises en charge par le secteur informel et les filières de solidarité, du fait de la défaillance de l'Etat et du marché.

Mots clés : Croissance du PIB, Croissance démographique, Demande, Environnement, Développement durable, Solidarité.

¹ Enseignant chercheur, faculté des sciences économiques, Université Marien Ngouabi du Congo. Email : kagni@noos.fr

Abstract

The growth of certain socio-economic magnitudes on the one hand and degradation of living conditions of people on the other, makes us wonder about the effects of their interaction on economic and social development. The study was done in the rationalist approach that considers the GDP as endogenous variable, population and factor demand as exogenous contribute of economic and social development. A log-linear model was tested in the context of the Congolese economy called annuity, from 1974 to 2007 towards the production and distribution. GDP is explained significantly to 99.34% by revenue and internal resources with positive relationships, and revenues and external resources with links negative. Action on human nature is weak, the extroversion of the economy and the misallocation of resources put pressure on local products, causing insecurity and inadequate food insecurity, poverty and misery populations. Sustainable development is thus compromised and disasters and human degradation are borne by the informal sector and solidarity networks, due to the failure of state and market.

Keywords : *GDP growth, population growth, demand, environment, sustainable development, solidarity.*

Introduction

La pensée économique qui cadre avec notre étude est celle de Robert-Thomas Malthus (1766-1834) qui a établi une relation entre les ressources et l'évolution de la population. Pour Malthus, la croissance de la population exerce une pression insoutenable sur les moyens de subsistance et provoque un appauvrissement généralisé. Il soutient cette thèse autour de deux hypothèses : le caractère exogène de la population et la nature des rendements décroissants dans le secteur des biens de subsistance.

Le choix de notre sujet intitulé « croissance démographique et de la demande dans la détermination des rythmes de croissance économique au Congo Brazzaville » de 1974 à 2007, résulte d'un constat sur la

dégradation de l'environnement et des conditions de vie des populations congolais alors que les ressources ne cessent d'augmenter. Le choix de la période d'étude cadre avec une plage commune des données disponibles sur l'ensemble des variables d'analyse. Trois thèses peuvent être mises en évidence pour mener à bien ce travail.

La première thèse est celle du courant malthusianisme (Doctrine inspirée de Thomas Malthus qui prône une limitation volontaire de la population, augmentant plus vite que la production des biens) dont l'auteur contemporain est Leibenstein (1956) avec sa thèse de « l'effort minimum critique » (Montalieu, 2001) pour laquelle toutes politiques envers les pauvres permettant d'atténuer « les cycles démo-économiques » (Labaronne, 1998) entre seuil de subsistance et seuil d'existence, fabriquent des pauvres sans cesse sous l'effet de « l'instinct de vie » (Labaronne, 1999). Cette thèse considère la croissance démographique (variable exogène) comme un frein au développement.

La deuxième dite populationniste (Doctrine qui prône une population importante créatrice, brisant les limites de la nature pour satisfaire leurs besoins) regroupe des auteurs comme Boserup (1965) pour lequel la croissance démographique (variable endogène) est un moteur de la modernisation et donc du développement économique. C'est ce qu'il appelle une « pression créatrice » (Montalieu, op.cit.) en ce sens que « la nécessité est la mère des inventions ». Pour Sauvy (1952, 1954), une population jeune est plus réceptive aux changements, à l'innovation, à l'esprit d'entreprise et à la croissance économique ; enfin pour James Becker (Montalieu, op.cit.), le développement entraîne la baisse de la natalité, c'est la thèse de la « transition démographique ».

Le populationnisme ne tient pas compte, des économies de rente car les ressources primaires et l'endettement financent les importations ; des détériorations éventuelles des termes de l'échange qui rendent ces économies très instables ; des rationnements que subissent des produits locaux et de la faiblesse d'industrialisation qui en est la conséquence. C'est ce que Norel (1997) appelle « crises des économies rentières traditionnelles »

La troisième thèse gravite autour du rôle ambigu du lien entre la croissance démographique et la croissance économique. En effet, pour Vaté (1999) les ressources renouvelables comme l'énergie solaire et non renouvelables comme le pétrole sont soumises à la contrainte dynamique du renouvellement au fil de l'action humaine, ainsi les ressources humaines dépendent en partie seulement des contraintes naturelles car les mentalités, les valeurs, les priorités collectives et choix politiques jouent un rôle déterminant. L'ambiguïté des corrélations provient de l'hétérogénéité des niveaux de développement des pays et leurs particularités (Rougier, 1998 ; Canalis et Ebert, 1999/2000 ; Tabutin et Thiltqès, 1992). C'est pour cela que l'environnement ainsi que d'autres variables doivent être pris en compte dans le lien entre population et croissance. Pour chaque thèse, les déterminants n'ont pas les mêmes effets de politique économique dont l'objectif est la croissance.

Selon Labaronne (op.cit.), les classiques (Adam Smith, David Ricardo, Robert Malthus, Karl Max) prônent l'existence de trois facteurs de production pour expliquer la croissance : le travail, le capital et la terre. Le progrès technique, la division du travail et l'ouverture aux échanges internationaux améliorent la productivité du travail. Ce qui suppose une mobilisation de l'épargne pour l'investissement. Les Keynésiens, Horrod et Domar, ont prolongé le modèle de John Maynard Keynes de courte période en longue période, et ont mis l'accent sur la demande dont l'investissement en est une composante pour expliquer la croissance. Robert Solow (in. Labaronne, op.cit) a fait la synthèse entre classiques et keynésiens en matière de stabilité de la croissance (loi de débouché de Jean Baptiste Say, l'état stationnaire de Marx) en rendant flexible l'épargne, le travail et le capital. Au même moment, Nicholas Kaldor et Joan Robinson ont prolongé le modèle de Harrod-Domar en endogéniant le taux d'épargne du fait de l'évolution de la répartition du revenu pour Kaldor et des profits pour Robinson, le coefficient du capital et la croissance de la main d'œuvre étant constants, toutes choses restant égales par ailleurs. Les déterminants empiriques de la croissance sont introduits par Charles Cobb et Paul Douglas (Labaronne, op.cit.) qui ont rendus substituables les facteurs de productions jusque là non substituables en introduisant à côté du capital et du travail, le progrès technique traduit par la variable résiduelle d'une régression économétrique. Le progrès peut

résulter des investissements ou des rationalisations, des modernisations et changements d'échelle. S'agissant des investissements, il est classique de distinguer les investissements matériels et les investissements immatériels. Les investissements matériels génèrent la croissance exogène par effet multiplicateur Keynésien, accélérateur de Koyck et oscillateur de Samuelson. La croissance exogène retient parmi les déterminants de la croissance, le taux de croissance de la population active et le progrès technique. Les investissements immatériels génèrent la croissance endogène à travers quatre facteurs principaux : les rendements d'échelle, la recherche (ou innovation), la connaissance (ou capital humain), et l'intervention judicieuse de l'État. C'est Paul Romer (1986), Robert Lucas et Robert Barro qui développent cette théorie, initiée par Nicholas Kaldor, James Mirrlees et Kenneth Arrow. Paul Romer et Robert E. Lucas utilisent les concepts d'accumulation des connaissances et de capital humain (progrès technique), Sala-i-Martin et Barro (2003), celui du capital public. Dans le cas des infrastructures publiques, Robert Barro conclut qu'elles facilitent la circulation des biens, des personnes, et de l'information, et que leur financement par l'impôt est alors bénéfique. Le plus important dans l'investissement c'est, ni l'accumulation de la capacité de production, ni l'amélioration de la capacité productive, mais c'est lorsqu'il se fait vecteur du progrès technique et d'innovation, principale source de croissance selon Joseph A. Schumpeter (1883-1950) qui est ponctuée par les cycles économiques (Kondratieff, Juglar, Kitchin).

Maillet (1987), tenant compte des contributions sur les déterminants de la croissance économique, distingue plusieurs types tels que : les richesses naturelles, l'environnement extérieur, la population, l'innovation, l'investissement, la connaissance et la cohérence du développement. Comme pour Sala-i-Martin (2002) il n'y a pas qu'un seul déterminant simple de la croissance économique, il rajoute le niveau initial d'une économie, la taille et la qualité d'un gouvernement, l'ouverture d'une économie et l'efficience des institutions. Dréan (2003) prône l'Etat de droits et libertés comme conditions de croissance.

Outre l'environnement naturel, les institutions, la culture, Acemoglu (2008) considère la chance comme déterminant de la croissance. Sur le plan pratique, certaines variables ne sont pas mesurables comme la

chance, les externalités etc. Robert Sargent et Christopher Sims (prix nobel 2011) dans leurs applications, ont retenu les anticipations rationnelles, le taux d'épargne, le coefficient du capital, le taux d'intérêt, l'impôt etc. comme déterminants du PIB. Basu, Evangelos, Calanitsis, Dhaneshwar (2000) dans une étude sur l'Afrique subsaharienne, expliquent le PIB/habitant par les taux d'investissement, les exportations, le capital humain, les ressources humaines, l'évolution de la politique économique, avec des liens positifs ; le ratio du déficit budgétaire, le taux de change avec des liens négatifs.

Ogwal-Omara (2008) dans sa thèse sur 45 pays africains a retenu comme déterminants de la croissance, le taux d'alphabétisation, le taux d'inflation, le nombre de jours pour créer une entreprise, l'indépendance de la magistrature avec des liens négatifs ; les droits de propriété, l'excédent budgétaire net, la fiabilité des institutions financières avec des liens positifs. Ndokoula (2004) dans le cadre de la république Centrafricaine retient comme variables exogènes dans la détermination la croissance intensive, le capital humain, le degré d'ouverture avec des liens négatifs ; la balance commerciale avec un lien positif. En Côte d'Ivoire Kadjo et Ouattara (2000) ont retenu, le taux de croissance des investissements et la variation des exportations avec des effets positifs ; la croissance de la population et le taux de change effectif réel avec des effets négatifs. Au Cameroun, Assiga Ateba (2008) analyse le capital (privé, public et international) dans la détermination du PIB/habitant avec des résultats robustes. De ces déterminants théoriques et expérimentaux, on considère la population globale y compris certaines variables macroéconomiques comme la consommation, les dépenses de l'Etat, l'épargne brute, l'agriculture, la dette publique, l'investissement, le taux de change, les exportations, les importations etc. Pour tenir compte des problèmes de développement comme l'éducation, la santé, l'alimentation, la pauvreté, la misère, les conditions de vie et l'environnement. Seulement, la plupart des modèles ont du mal à prendre en compte l'environnement (agriculture, dégradation de la nature) et la spécificité des économies de rente liée à la consommation et à la crise d'endettement.

Les externalités négatives liées à la consommation ne sont pas pris en compte dans les modèles. Solow (2007) pense qu'une politique de

croissance, suppose la recherche d'un équilibre délicat entre réalisme et abstraction, que la sophistication d'une théorie par l'usage d'un pourcentage, d'un taux de croissance, d'une restriction d'un paramètre etc. est source d'erreurs à la fois de théorie et politique économique. Les paramètres qui expliquent la croissance ne sont pas valides d'un pays à l'autre comme le démontre Aghion (2007) en matière de lien entre la finance et la croissance. C'est pour cela, qu'on n'utilisera pas dans ce travail, les ratios de certaines variables par rapport au PIB afin d'éviter les problèmes de colinéarité éventuelle avec la variable endogène, le PIB est retenu pour mesurer la croissance du Congo, dont les fruits sont inégalement répartis. Objectivement, la population du Congo a été multipliée par 2,52 ; le PIB par 15,28 ; les importations par 11,12 ; la dette publique extérieure par 19,79 ; les investissements directs étrangers par 13,58 ; l'épargne brute par 38,29 ; le CO2 par 2,84 ; les exportations par 26,43 ; les dépenses publiques par 11,13 ; la formation brute de capital fixe par 10,5 et la consommation des ménages par 4,24 de 1974 à 2007, alors que le chômage a été estimé à près de 40%, la précarité et la pauvreté d'une majorité de la population congolaise à près de 75% selon le rapport ECOM 2005. Paradoxalement, lorsque la richesse et les dettes augmentent, les conditions de vie de la population se dégradent. L'exportation des produits primaires comme le pétrole a des effets pervers sur les économies nationales. S. B. Linder propose pour ce genre des ressources, une demande intérieure suffisante qu'il nomme « demande représentative » (Labaronne,1998-1), nécessaire pour être compétitive sur les plans national et international. Clergeau (1998) pense que l'insuffisance de l'information et des capacités cognitives remet en cause les logiques rationalistes alors que les vérifications empiriques ne sont pas faites. Cette idée est partagée par Hugon (cf. supra). Phelps (2007) confirme l'impossibilité de soutenir la rareté d'une ressource par rapport à l'autre du fait des différences entre les économies et du renouvellement ou non de ces ressources dans le temps. Tous les indicateurs de croissance exogènes et endogènes sont au cœur du productivisme dont l'action humaine a valu la destruction de l'environnement et la libération des gaz à effet de serre (CO2 etc.) ayant des conséquences néfastes sur la vie des êtres vivants et de la biodiversité sur terre. Le débat s'oriente ainsi vers le développement durable intégrant les problèmes environnementaux dans la théorie de la population rationaliste, relative à la première thèse, pour

expliquer la croissance économique, d'où la problématique suivante : **Quels sont les déterminants de la croissance d'une économie extravertie et rentière congolaise endettée, dont les effets des comportements et des actions humains à travers le CO2 dégradent l'environnement et les conditions de vie des populations ?**

L'existence du lien entre croissance démographique et croissance économique risque d'avoir un sens contradictoire avec la doctrine malthusianisme car, la croissance des richesses et des dettes semble être plus rapide que la croissance de la population, les conditions de vie des populations se dégradent ainsi que l'environnement, l'extraversion de l'économie rationne les produits locaux et les secteurs moins rémunérateurs en attirant la quasi-totalité des facteurs de production, ce qui risque de compromettre le développement socio-économique durable. Le CO2 supposé lié aux comportements et actes humains serait colinéaire à la population globale et expliquerait indirectement le PIB. Le capital humain ou la population active sont exclus ici pour tenir compte des problèmes de développement durable dont les terres agricoles souvent oubliées dans les modèles.

Il s'agit de tester l'existence et le sens du lien entre croissance économique (variable endogène) et la croissance démographique, croissance des composantes de la demande (variables exogènes) ; de mettre en évidence les interactions et politiques socio-économiques, environnementales etc. Une approche économétriquement est ainsi adoptée dans ce travail dans une modélisation log-linéaire des paramètres d'étude car comme prétend Solow (2007), « il semble plus naturel de définir comme politique de croissance tout ce qui élève de façon permanente le sentier de croissance corrigé du cycle de l'économie.. ». La demande englobe, les composantes internes (consommations présentes et futures, investissements privés et publics) et externes sur tous les marchés.

Deux sections sont envisagées pour mener à bien ce travail. Dans la première section, on met en évidence le lien théorique entre la population, le développement et l'environnement. Dans la deuxième, une analyse économétrique est faite pour tester ce lien.

I. Théorie de la population et développement

Montalieu (op.cit.), jusqu'au XVIII^e siècle, la croissance démographique mondiale est régulée par les famines, les épidémies et les guerres. Au XX^e siècle, le monde connaît une explosion démographique avec un ralentissement dans les années 90. Les projections indiquent que la population mondiale passera de 7 milliards en 2011 à 8,5 en 2025 et probablement 10 milliards en 2050. Ce n'est pas pour autant que les richesses se sont effondrées dans le monde alors qu'on parle de décroissance du fait du productivisme qui a contribué à la dégradation de l'environnement.

I.1. Population du sud et sous-développement

Hugon (2003), estime la croissance de la population africaine à 3% de 1960 à 2000. Le taux de croissance démographique du Congo gravite effectivement autour de 3% entre 1974 et 2007. Les données qui sont utilisées sont celles de la banque mondiale. Cette croissance démographique s'accompagne d'une croissance économique, d'une dégradation de l'environnement et des conditions de vie des populations. Malgré leurs profondes transformations internes, les économies africaines sont restées, sauf rares exceptions, dominées par l'économie de plantation et/ou l'économie minière, nous confirme Hugon (2003). Il ajoute que le surplus (ou rente), provenant du secteur primaire et de l'aide extérieure, se convertit pour l'essentiel en importations de biens et services ayant peu d'effets d'entraînement sur les activités productrices. Les économies sont dans un engrenage des trappes improductives et n'arrivent pas à dépasser les trappes à pauvreté. Les investissements sont principalement orientés dans les infrastructures indirectement productives. Au XXI^e siècle, « l'Afrique compte 11% de la population mondiale, réalise 1% du PIB mondial et 2% du commerce international. Le taux annuel d'accroissement démographique en Afrique subsaharienne de 1990 à 2004 est de 2,5% » (Hugon 2006). Le taux de croissance économique avoisine au moins 5% depuis 2004 (Pattillo, Gupta et Carey, 2006). Cette croissance économique deux fois plus grande que la croissance démographique n'a pas pour autant contribué au développement car le poids des mentalités selon Smith (2006) est un frein pour la modernité, et surtout parce que les économies de rente fragilisent le capital humain qui ne contribue pas assez

à la transformation de la nature naturelle. Pour passer des rentes à l'économie productive et compétitive, il faut changer les bases de valorisation de capital et de pouvoir (Hugon, 2003). L'émission Géopolis² citant le dernier rapport du programme alimentaire des nations unies de 2008, estime à 963 millions le nombre de personnes qui souffrent de faim dans le monde, localisées en majorité en Afrique subsaharienne et en Asie. Une personne sur 6 meurt de faim alors que les stocks mondiaux sont suffisants pour nourrir les habitants du monde. Ce paradoxe est dû à la mauvaise organisation et mauvaise allocation des ressources. La désertification due au réchauffement climatique, les biocarburants etc. privent les populations des produits alimentaires. Ces facteurs ne peuvent nous donner théoriquement le sens de la relation entre croissance économique et croissance démographique en Afrique et au Congo en particulier.

1.1.1. Approches théoriques de la démographie et du développement

Tous les pays développés et émergents ont connu une transition démographique, selon laquelle le développement baisse la croissance démographique à long terme. En effet, le développement économique a un effet négatif sur la fécondité et la natalité. Un pays qui se développe passe par 3 phases. Dans la première phase, les taux de mortalité et de natalité sont élevés régulés par les famines, les épidémies, les guerres, etc. Dans la deuxième phase, la natalité est plus élevée que la mortalité à cause de l'amélioration des conditions de vie et sanitaires. Le désir social d'enfant ou « la demande d'enfant » dans la logique Beckerienne, baisse à cause de l'augmentation du taux d'activité et de l'éducation des femmes. Dans la dernière phase, le taux de natalité et de mortalité sont bas correspondant aux économies modernes.

L'augmentation du niveau de vie provoque une réduction de la fécondité. La démographie est donc endogène au développement et la relation est négative. La baisse de la mortalité dans les PED est favorisée

² Emission de géopolitique sur TV5MONDE, 2009

par la coopération internationale à travers la diffusion des progrès médicaux. Mais les pratiques traditionnelles, les intérêts partisans et l'engrenage d'autodestruction des valeurs et des ressources bloquent les pays dans le sous-développement. Le sous-développement persistant malgré les politiques économiques soutenues, a favorisé l'émergence des thèses malthusiennes [Leibenstein (1957)] remises en cause par le populationnisme [Boserup (1965)] pour lequel, un pays à faible densité de la population peut être enfermé dans une trappe à pauvreté. Une faible pression sur les moyens de subsistance ne pousse pas les agents à l'innovation, à l'investissement et au changement des modes de production. Il faut une forte croissance démographique (variable endogène) pour une pression créatrice, facteur de croissance. Cette croissance a des effets négatifs parce que les ressources rares sont prélevées sans transformation préalable, positifs si les rentes étaient efficacement allouées pour satisfaire la demande intérieure, moteur de la croissance. Les pays du Nord sont plus peuplés que le Sud et ont réussi leur transition démographique. La démographie n'est pas un obstacle au développement. La mauvaise gouvernance et la violation des droits et libertés fondamentaux dans les zones à forte densité de population créent des tensions géopolitiques, l'enfermement et la résiliation à la pauvreté et à la misère avec pour conséquences les mouvements migratoires et catastrophes humanitaires.

1.1.2. Les mouvements migratoires

Ces mouvements sont à la fois internes et externes relatifs à une fonction intrinsèque des populations : la mobilité. La concentration des populations dans certains environnements est sensée être suivie par une urbanisation très forte et des infrastructures liées au développement humain. Sur le plan macroéconomique, le progrès technique générant plus d'opportunités de profit et de croissance en zone urbaine avec une baisse d'activité en zone rurale est à l'origine de l'exode rural. Les conditions de vie difficiles et les difficultés de commercialisation en zone rurale provoquent aussi cet exode. Deux modèles de développement avec mobilité intersectorielle du travail sont mis en évidence : les modèles de Lewis et Todaro. Lewis met en évidence l'idée d'un fonctionnement dualiste des économies sous-développées.

Todaro par contre introduit une contradiction entre migration et chômage urbain. Cette théorie démontre la rationalité de la migration campagne-ville malgré l'existence d'un chômage urbain. Le modèle de Todaro a été amélioré par Fields en 1975, en introduisant la formalisation du processus de recherche d'emploi et l'introduction d'un secteur informel de transition.

Les mouvements migratoires ont des causes économiques (travail, commerce, etc.), politiques (réfugiés et asile) et sociales (regroupement familial, misère, etc.). La relation entre migration internationale et politique commerciale ou développement est significative selon les études économétriques. Schiff (1995), pense que la libéralisation commerciale accroît temporairement les flux migratoires. Le modèle Hecksher-Ohlin-Samuelson (HOS) préconise la substituabilité entre le commerce et la migration. Mais cette substituabilité est abusive car la mobilité des facteurs est confondue aux échanges des marchandises.

Le sens du lien entre les migrations et le développement dans les pays surtout sous-développés est ambigu du fait des émigrations sans contre partie dans les productions des PVD. Il importe d'analyser la croissance du PIB d'un pays africain au sud du Sahara (le Congo Brazzaville) pour mettre en évidence ces paradoxes.

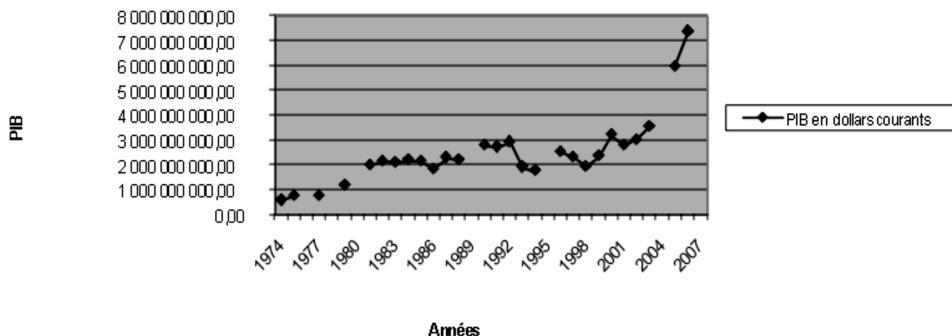
I.2. Croissance du PIB et de la population du Congo de 1974 à 2007

En 34 ans, de 1974 à 2007, le PIB du Congo a été multiplié par 15,28 alors que, la population a été multipliée par 2,52. Le rythme de croissance du PIB est de 6,063 fois plus élevé que celui de la population. La contradiction des thèses malthusianismes apparaît déjà à ce niveau. La dégradation des conditions de vie et de l'environnement n'a pas de causes matérielles mais idéologiques et/ou politiques

I.2.1. Evolution du PIB et analyse des interactions

Le graphique suivant retrace l'évolution du PIB de 1974 à 2007 sur la base des données de la banque mondiale extrait du site « perspectives monde » de l'université de Sherbrooke au Canada.

Graphique 1 : Evolution du PIB congolais en dollars courants de 1974 à 2007



Le PIB a été multiplié par 3,58 de 1974 à 1983, par 1,4 de 1983 à 1992. Il retombe à environ 0,95 de 1992 à 2001, et repasse à environ 3,2 de 2001 à 2007, soit une croissance de 15,28 de 1974 à 2007 au rythme de 45% en moyenne par an. La multiplication ou la division des coefficients de progression d'une décennie par rapport à l'autre par 2 nous fait penser à une progression géométrique du PIB. C'est contraire à la thèse malthusienne qui prônait une progression des richesses à un rythme arithmétique. De 1974 à 1985, le PIB a connu une croissance régulière. Les deux boums pétroliers de 1974 et 1979 ont contribué à cette croissance. Les irrégularités commencent avec la crise économique des années 80. De 1985 à 2002, le PIB a évolué en dents de scie. La fluctuation des cours des matières premières, la crise financière des années 80, les événements sociopolitiques de 1993 et de 1997, des énergies renouvelables (biocarburants) et la guerre du golf en 1990 expliquent les irrégularités de croissance du PIB de 1985 à 2002. De 2002 à 2007, le PIB a augmenté régulièrement avec un taux de croissance de 196,09%, soit un rythme de croissance de 32,68% en moyenne par an sur cette période. Cela s'explique par l'augmentation de la demande des pays émergents (Chine, Inde...) en énergie qui a augmenté la production et la consommation mondiale des énergies fossiles dont le pétrole est l'énergie la plus demandée. Cette demande étant supérieure à l'offre de pétrole, crée une inflation par la demande, l'augmentation actuelle du prix du baril de pétrole en est l'illustration. L'alternance des hausses et des baisses du taux de croissance du PIB traduit le caractère fluctuant du marché des matières premières et de

l'environnement sociopolitique du Congo.

I.2.1.1. Les inégalités dans le processus de développement

La croissance et le développement entraînent des inégalités et la pauvreté dans la répartition de revenus et l'orientation des investissements. Cette évolution paradoxale est traduite par la courbe de Kuznets qui reprend en ordonné les inégalités et en abscisses le produit par tête d'habitant. Dans la lignée des travaux Lewis sur le dualisme sectoriel Kuznets présente en 1955 une hypothèse sur l'évolution des inégalités en fonction du niveau de revenu par habitant.

Le mécanisme décrit par Kuznets produit une relation en forme de « U inversé ». Une hausse du revenu par tête d'habitant est accompagnée d'une hausse des inégalités jusqu'au point où toute croissance supplémentaire du revenu par tête d'habitant réduise les inégalités. La première partie de la courbe correspond à une coexistence d'un secteur traditionnel faiblement productif et égalitaire et d'un secteur industriel moderne productif caractérisé par une répartition salaires-profits avec les profits fortement avantageux. A partir d'un certain niveau de développement, la disponibilité du capital et la demande de travail dans le secteur moderne enclenche une réduction des inégalités car la modernisation dans l'agriculture accroît la productivité et le secteur moderne absorbe l'excès d'offre de travail de l'agriculture, avec des salaires meilleurs. Les analyses empiriques de la courbe de Kuznets donnent des résultats ambigus. En remplaçant le capital humain par le revenu/habitant, les résultats sont significatifs (Ahluwalia, 1975). Si la courbe de Kuznets n'est pas rejetée, sa forme évolue dans le temps et semble plus horizontale à droite de l'extremum dans les années 80. Car l'introduction des variables comme la dette et l'inflation due au PAS ont augmenté les inégalités. D'autres études montrent que la pauvreté a augmenté en zone urbaine sans qu'il y ait amélioration en zone rurale. Les phases de croissance sont difficiles à lier avec les phases de réduction des inégalités. L'augmentation du chômage, l'importance du secteur informel et la faiblesse des salaires sont à l'origine d'une précarisation poussée à cause de la faiblesse du capital humain incapable de dynamiser l'économie.

1.2.1.2. Analyse des déterminants du PIB congolais

La croissance économique est expliquée par la consommation des ménages, l'épargne brute, la consommation des administrations publiques, l'agriculture, la formation brute du capital fixe, les importations régulées par le taux de change consolident le PIB qui dépend des exportations à 80%. Ces paramètres évoluant dans le même sens que le PIB sont supposés avoir des liens positifs. La population internalise tous les paramètres de connaissance, de travail, de comportements, d'action, de pauvreté, de misère, de santé, d'éducation etc. qui selon le malthusianisme met la pression sur les ressources avec un lien supposé négatif car la population est supposée évoluer plus vite que le PIB. Comme la dette est remboursée par les rentes et que ces dernières financent les importations, alors les liens sont supposés être négatifs avec le PIB. Par contre le CO2 est indirectement lié au PIB car il dépend des externalités de comportement de consommation elle même fonction principale des rentes escomptées sans transformation effective de la nature naturelle. Les importations sont liées au taux de change et les exportations à la consommation des ménages, des administrations publiques et à l'épargne brute.

Si on tient compte de tous les déterminants mis en évidence dans la revue de littérature, ceux qui sont liés aux institutions semblent moins significatifs du fait de leurs faiblesses. Ceux qui sont qualitatifs et qui relèvent des externalités posent les problèmes de données, ils peuvent être internalisés et médiatisés par d'autres variables. Le modèle théorique qu'on puisse mettre en évidence compte tenu des variables macroéconomiques est tel que :

$PIB = f(C, G, EB, TAGR, POP, DPE, FBCF, TC, CO2, EXP, IMP, IDE, i, p, Kce, Inf, Kh, Alph, Sa, \dots, R)$ [modèle 1].

On pose des hypothèses suivantes :

$\partial PIB / \partial C, \partial PIB / \partial G, \partial PIB / \partial EB, \partial PIB / \partial TAGR, \partial PIB / \partial POP > 0, \partial PIB / \partial FBCF > 0$ et $\partial PIB / \partial DPE, \partial PIB / \partial TC < 0$; $EB = \alpha IMP + \beta EXP$; $POP = \gamma_1 CO2 + \gamma_2 Kce + \gamma_3 Kh + \gamma_4 Alph + \gamma_5 Sa$; $FBCF = f(i, IMP)$; $G = f(p)$; $0 < \alpha, \beta, \gamma_t < 1, t = 1 \text{ à } 5$; $\sum \gamma_t = 1$; $\beta + \alpha = 1$; PIB : produit intérieur brut ;

C : la consommation des ménages ; G : la consommation des administrations publiques ; EB : l'épargne brute ; TAGR : terre agricole ; POP : population ; DPE : dette publique extérieure ; TC : taux de change ; EXP : exportation ; IMP : importation ; IDE : investissement direct

étranger FBCF : formation du capital fixe ; CO2 : gaz carbonique ; i : taux d'intérêt ; p : taux imposition ; Kce : connaissances ; Inf : taux d'inflation ; Kh : capital humain ; Alph : taux d'alphabétisation ; Sa : santé ; R : résidu (innovation, progrès technique, inconnu ...).

Les variables exogènes fortement corrélées entre elles peuvent poser des problèmes de colinéarité dans une régression. Il est souhaitable d'éliminer ces variables, au vu de la matrice des corrélations des variables suivante :

	LOGP IB	LOG_ IMP	LOG C	LOGC O2	LOG DPE	LOGT C	LOGE B	LOGE XP	LOGF BCF	LOG G	LOGI DE	LOGP OP	LOGTA GR
LOGP IB	1,00	0.95	0.80	0.67	0.83	0.62	0.94	0.97	0.88	0.94	(-)0.09	0.86	(-)0.13
LOG_ IMP	0.95	1	0.73	0.69	0.79	0.69	0.90	0.97	0.93	0.86	(-)0.03	0.86	(-)0.14
LOGC O2	0.80	0.73	1	0.39	0.86	0.36	0.62	0.68	0.62	0.82	(-)0.38	0.67	(-)0.36
LOGC O2	0.67	0.69	0.39	1	0.59	0.799	0.67	0.72	0.58	0.55	0.0016	0.821	0.1829
LOGD PE	0.83	0.79	0.86	0.59	1	0.69	0.76	0.79	0.66	0.85 5	(-)0.233	0.87	(-)0.38
LOGT C	0.62	0.69	0.36	0.799	0.69	1	0.68	0.73	0.57	0.53	0.10	0.83	0.024
LOGE B	0.94	0.90	0.62	0.67	0.76	0.68	1	0.96	0.898	0.84	0.016	0.82	(-)0.11
LOGE XP	0.97	0.97	0.68	0.73	0.79	0.73	0.96	1	0.89	0.88	(-)0.02	0.898	(-)0.11
LOGF BCF	0.88	0.93	0.62	0.58	0.66	0.57	0.898	0.89	1	0.76	0.08	0.69	(-)0.027
LOGG	0.94	0.86	0.82	0.5955	0.855	0.53	0.84	0.88	0.76	1	(-)0.13	0.83	(-)0.16
LOGI DE	(-)0.09	(-)0.03	0.38	0.0016	0.23	0.10	0.016	(-)0.02	0.08	(-)0.13	1	(-)0.077	0.2946
LOGP OP	0.86	0.86	0.67	0.82	0.87	0.83	0.82	0.898	0.69	0.83	(-)0.077	1	(-)0.22
LOGT AGR	(-)0.13	(-)0.14	0.36	0.18	(-)0.38	0.024	(-)0.11	(-)0.11	(-)0.027	(-)0.16	0.2946	(-)0.22	1

Source : construction personnelle à partir du logiciel Eviews améliorée sur le tableau Excel à partir des données de la banque mondiale

Dans cette matrice, la corrélation la plus forte est de 97% entre les importations et les exportations. L'une des variables doit être éliminée du modèle pour éviter les problèmes de colinéarité. Comme en plus les importations sont corrélées à 93% à la FBCF et que les exportations le sont à 96% à l'épargne brute, alors il est souhaitable de les éliminer toutes les deux. Deux variables semblent être plus ou moins indépendantes du fait de leurs faibles corrélations avec les autres, il s'agit des terres agricoles et des IDE. Mais leur faiblesse vis-à-vis de la variable endogène

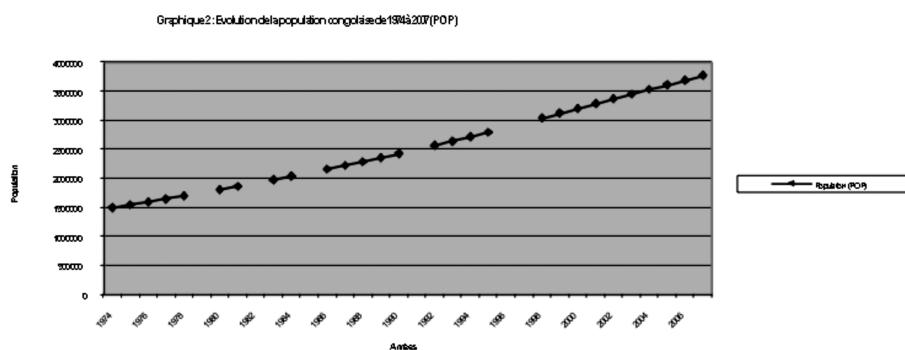
peut poser le problème de signification. Il est souvent coutume de les retarder pour améliorer leur signification. La corrélation des terres agricoles étant plus grande que celle des IDE, il est souhaitable d'éliminer les IDE pour éviter les biais éventuelles. Pour améliorer la signification de certaines variables à corrélation moins forte vis-à-vis de l'endogène, il est souhaitable de les retarder. Le CO2 semble être moyennement corrélé au PIB, mais fortement lié à la population. Le CO2 peut être éliminé du modèle. L'élimination de ces variables nous permet d'éviter une matrice singulière lors de la régression linéaire dans l'hypothèse d'une stationnarité des séries et d'une existence des liens entre l'endogène et les exogènes.

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, de la matrice des corrélations, on retient le modèle suivant, dont il faut tester la stationnarité des séries et l'existence des relations selon les modèles :

$$\text{PIB} = f(\text{C}, \text{G}, \text{EB}, \text{TAGR}, \text{POP}, \text{DPE}, \text{FBCF}, \text{TC}) \quad [\text{modèle 2}]$$

Les graphiques qui vont suivre, relatifs aux variables exogènes retenues, sont aussi établis sur la base des données de la banque mondiale disponibles sur le Congo, extraits du site de l'université de Sherbrooke au Canada.

1.2.2. Evolution de la population congolaise de 1974 à 2007



La population congolaise a augmenté à un rythme régulier de 1,3 tous les dix ans. On peut penser à un rythme de croissance arithmétique contrairement au rythme géométrique que prônait le malthusianisme. Paradoxalement la pauvreté augmente ainsi que la misère (75% de la

population selon le rapport ECOM 2005). Les inégalités augmentent avec l'augmentation de la richesse. En effet, la croissance du PIB de 1985 à 2005 s'accompagne d'une croissance du chômage pour ne considérer que cette inégalité. La courbe de Kuznets semble être vérifiée sur sa première partie. L'augmentation de la misère et de la pauvreté au Congo, n'est pas due à la pression de la croissance démographique sur les moyens, mais à la convergence des économies multi-produits vers les économies mono-produits, suite à la croissance de la demande mondiale du pétrole. En effet, le pétrole a exercé une pression sur les produits locaux car les rentes ont attiré la majorité des populations dans des centres urbains ruinant ainsi les zones rurales. Le rationnement des produits alimentaires locaux qui sont chers, provoquent la baisse des rations alimentaires dans les familles, baissant ainsi l'apport calorique normatif et augmentant la faim via la misère et la pauvreté. Le lien entre la croissance démographique et la croissance du PIB semble être ambigu du fait du caractère arbitraire du partage des rentes et l'importance du secteur informel qui gravite autour des rentes. Une vérification empirique s'impose dans le cadre du Congo.

1.2.2.1. La pauvreté, la misère et le chômage

Le chômage, la pauvreté, la misère, les rationnements arbitraires subis par certaines catégories de la population (privées d'accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation, à certains niveaux sociaux etc.), la mauvaise répartition des ressources sont autant d'inégalités que subissent les populations. Selon une enquête congolaise auprès des ménages sur la **pauvreté et l'emploi**³ en 2005, l'effectif des actifs occupés est composé de 48% de pauvres. L'informel concentre plus de pauvres (cinq actifs sur six). Le chômage frappe beaucoup plus les jeunes, estimé à plus de 40%. Le seuil de pauvreté correspondant au seuil calorique normatif de 2450 Kcal a été estimé à 306 400 FCFA par an et par équivalent adulte. Après la période de plein emploi des années 60 (environ 60% d'emplois privés et 40% d'emplois publics) et des années 70 (65,8% des emplois privés et 34,2% des emplois publics)⁴, le Congo est fortement touché par

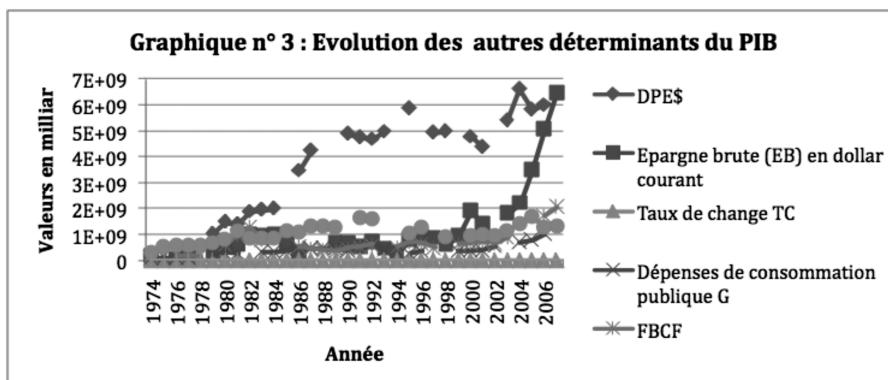
³ <http://www.cnsee.org/Donnees/Enquete/ECOM/PauvEmpl.htm>, consulter en 2010

⁴ CFCE : Un marché, Congo édition CFCE, Paris 1992

le chômage à partir de 1985, période à partir de laquelle le Congo bloque les recrutements dans la fonction publique. L'emploi public reprend dans les années 90 à un rythme déceléré. En 2000, le taux de chômage a atteint 36,4% de la population active. Ce taux passe à 39,7% de la population active en 2004. Il a ainsi été multiplié par 2,82 en 38 ans. Le chômage ne cesse d'augmenter depuis 1980 au Congo. La croissance économique qui s'accompagne d'une croissance du chômage fait allusion à la thèse de Kuznets (Montalieu, op.cit.).

1.2.2.2. Analyse de l'évolution des autres déterminants du PIB

La croissance de la population (graphique 2) évolue plus vite que la croissance de la consommation des ménages (graphique 3). En effet les ménages constituent en Afrique les références de solidarité qui intègrent les vulnérabilités par les transferts. Les consommations n'ayant pas évolué régulièrement, l'arrivée d'une personne supplémentaire baisse les utilités liées aux rations alimentaires. La baisse de la consommation due à la faiblesse des revenus entraîne la faiblesse de l'épargne et la faiblesse des investissements. Les terres agricoles sont faiblement exploitées car la rente pétrolière est dominante dans le PIB. L'évolution des paramètres précédents semble avoir la même tendance que la croissance économique avec des corrélations supposées positive. Les dépenses de l'Etat attirent les populations vers les centres urbains qui versent dans le secteur informel, lieu de prédilection du partage des rentes. Ces dépenses publiques consolidées par les dettes publiques extérieures et les exportations se convertissent en importations régulées par le taux change sans effet sur l'économie nationale. Ces variables évoluent irrégulièrement à la hausse dans le même sens que le PIB avec des liens supposés positifs. Les liens semblent ambigus pour la dette et le taux de change. Les graphiques suivants décrivent l'évolution des autres variables exogènes du modèle.



Source : Excel à partir des données de la banque mondiale

De 1974 à 1981 la consommation des ménages est plus importante que l'investissement et la consommation des administrations publiques, sauf en 1983 et à partir de 2005. C'est l'image des économies de consommation avec les investissements faibles. Les dépenses de l'administration publique ont été multipliées par 11,13, la formation brute de capital fixe par 10,5 et la consommation des ménages de 4,24.

La tendance irrégulière à la baisse des terres agricoles explique la faible exploitation des terres agricoles et la faiblesse des produits agricoles dans le PIB qui représente 80% de la rente pétrolière. Sur la courbe, la faiblesse des valeurs des données fait confondre la courbe des terres agricoles avec l'axe des abscisses.

La dette publique (DPE\$) du Congo a augmentée régulièrement. Elle a été multipliée par 19,79 entre 1974 et 2007. Le poids de cette dette incombe aux générations actuelles et futures, compromettant le développement durable.

L'épargne brute est faible de 1974 à 1998. A partir de 1998, la croissance de l'épargne est très grande. C'est pour cela qu'elle a été multipliée par 38,29 sur la période d'étude. On se pose la question de savoir si cette épargne est investie ou absorbée par les trappes. La croissance du taux de change dépend de la fluctuation des cours mondiaux, sa tendance est donc irrégulière mais confondue à l'axe des

abscisses sur la courbe ci-dessus à cause de la faiblesse de ses valeurs.

II. Une analyse économétrique des déterminants de la croissance du PIB

On se propose de vérifier si le PIB (variable endogène), la population et les composantes de la demande (variables exogènes) sont liés. Il y a lieu d'expliciter le modèle implicite 2. On dispose de 34 observations pour chaque variable. Toutes les variables utilisées sont lissées par la fonction logarithme népérien pour atténuer les effets de grandeur et dessaisonaliser les données. Au vue des graphiques précédents (1, 2, 3), aucune série n'est stationnaire. Les variables lissées (graphique 4) présagent une stationnarité logarithmique qu'il faut tester à partir du modèle suivant :

$$\text{LogPIB} = a_1 \text{LogDPE} + a_2 \text{LogEB} + a_3 \text{LogG} + a_4 \text{LogFBCF} + a_5 \text{LogC} + a_6 \text{LogPOP} + a_7 \text{LogTAGR} + a_8 \text{Log TC} + K + \epsilon_t$$

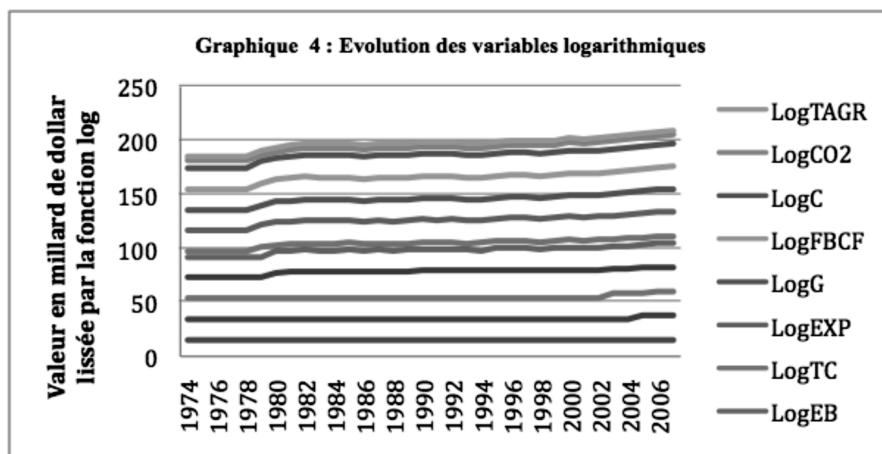
L'objectif est de déterminer à partir des observations, des estimations des coefficients a_i , et K quelque soit i . ϵ_t : erreurs de régression.

Avant d'estimer ce modèle, il faut vérifier l'existence d'une relation de co-intégration des variables stationnarisées afin d'éviter une régression fallacieuse. Au vue du graphique suivant, la stationnarité logarithmique semble être vérifiée, mais faut-il encore la tester par la méthode de Dickey-Fuller Augmenté (ADF). En effet au seuil de 5%, les statistiques ADF sur le modèle avec constante et sans tendance en niveau, représentent 10.95972 pour LogPOP, -2,165897 pour LogTAGR, -1,875987 pour LogTC, -1,458794 pour LogPIB, -1,572287 pour LogFBCF, -1,987240 pour LogDPE, -2,074206 pour LogEB, -3,275477 pour LogC, -2,095575 pour LogG. Ces statistiques sont supérieures à la valeur critique de -

⁵ Philippe Casin (2009), Econométrie : Méthodes et applications avec Eviews, Editions TECHNIP, Paris, 224 p.

⁶ Utilisé par Boubacar Nasser Tall (2009), La dette publique au Togo : une tentative d'identification des facteurs explicatifs, COFEB-DESBF, Mémoire Online sur [www.memoireonline.com/.../m_La-dette-publique-au-Togo--une-tentative-d-identification-des-facteurs-explcatifs0.html], [consulter en 2010]

3,552973 et confirme l'hypothèse de stationnarité de données. Les ratios du maximum de vraisemblance sont largement supérieurs (gravitant entre 557,2338 et 809,8665) aux valeurs critiques d'Akaike et de Schwarz. Le test de cointégration de Johansen présente 7 relations de cointégration par le test du maximum de vraisemblance et de trace si on choisit le modèle log-linéaire avec constante. Cela nous permet soit d'estimer le modèle log-linéaire directement soit le modèle à correction d'erreurs à la Hendry en une étape. On choisit d'estimer le modèle log-linéaire.



Source : Excel à partir des données de la banque mondiale

II.1. Estimations des coefficients et interprétations des résultats

Elles sont obtenues par la méthode des moindres carrés ordinaires sur le modèle log-linéaire avec constante sans tendance. Le logiciel utilisé pour estimer les coefficients par la méthode des moindres carrés est Eviews. La régression faite sur le modèle log-linéaire sans retarder les variables est globalement bonne, mais présage un doute sur l'indépendance des erreurs. Pour optimiser le modèle, on a retardé la FBCF susceptible d'influencer le PIB, les terres agricoles du fait des jachères qui rendent les sols productifs, la population du fait des effets retardés de leurs actions sur l'environnement et le taux de change susceptible de convertir les devises escomptées sur les rentes.

II.1.1. Estimation de l'équation et interprétations

On obtient les résultats suivants par la méthode des moindres carrés ordinaires compte tenu des retards mis en évidence précédemment.

Tableau 1 : Résultats de la régression

Dependent Variable: LOGPIB				
Method: Least Squares				
Date: 01/21/11 Time: 11:16				
Sample (adjusted): 3 34				
Included observations: 32 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGDPE	-0.235688	0.035843	-6.575493	0.0000
LOGEB	0.261856	0.019700	13.29187	0.0000
LOGG	0.245157	0.048437	5.061355	0.0000
LOGFBCF(-1)	0.104414	0.031229	3.343552	0.0028
LOGC	0.530121	0.063849	8.302681	0.0000
LOGPOP(-2)	0.847771	0.108033	7.847351	0.0000
LOGTAGR(-2)	30.88266	8.319342	3.712151	0.0011
LOGTC(-2)	-0.185728	0.052094	-3.565281	0.0016
R	-113.8329	28.80875	-3.951330	0.0006
R-squared	0.993415	Mean dependent var	21.57649	
Adjusted R-squared	0.991124	S.D. dependent var	0.544119	
S.E. of regression	0.051263	Akaike info criterion	-2.871440	
Sum squared resid	0.060441	Schwarz criterion	-2.459201	
Log likelihood	54.94303	F-statistic	433.6938	
Durbin-Watson stat	2.109282	Prob(F-statistic)	0.000000	

Source : Construction personnelle à travers le logiciel Eviews sur la base les données de la banque mondiale tirées du site « perspectives monde de l'université de Sherbrooke au Canada ».

$R^2 = 0,9934$ signifie que 99,34% de la fluctuation de LogPIB est expliquée par LogPOP(-2), LogDPE, LogEB, LogG, LogFBCF(-1), LogC, LogTAGR(-2) et LogTC(-2)

Les tests de contribution marginale de LogDPE, LogEB, LogG, LogFBCF(-1), LogC, LogPOP(-2), LogTAGR(-2) et LogTC(-2) montrent que ces variables apportent une contribution significative dans l'explication de LogPIB à une probabilité très négligeable. Les valeurs du t-statistic sont supérieures aux valeurs tabulées.

LogPOP(-2) a un impact positif sur LogPIB contrairement à l'hypothèse malthusianisme et la thèse de transition démographique. L'hypothèse

malthusianisme est vérifiée dans le cadre de la Côte d'Ivoire. Les signes des corrélations attendues sont par contre vérifiés sur les autres variables. Ainsi, une augmentation des variables exogènes LogDPE, LogEB, LogG, LogFBCF(-1), LogC, LogPOP(-2), LogTAGR(-2) et LogTC(-2) de 1% entraîne respectivement une baisse de 23,57%, une augmentation de 26,19%, une augmentation de 24,52%, une augmentation de 10,44%, une augmentation de 53,01%, une augmentation de 84,78%, une augmentation de 3088,27% et une baisse 18,57% de LogPIB. Les terres agricoles retardées de deux ans (jachère) ont un effet plus important que les autres variables, suivies de la population qui ne vit que des rentes et de l'agriculture. En dehors du taux de change retardé de deux périodes, de la dette publique extérieure et des variables inconnues qui présentent des corrélations négatives, les autres variables (l'épargne brute, la consommation des administrations publiques, l'investissement, la consommation des ménages, la population et les terres agricoles) présentent des corrélations positives avec le PIB. Parmi les variables qui ont un effet positif, l'investissement contribue faiblement au PIB. Il faut susciter une absorption de cet investissement pour dynamiser la demande interne dite « représentative » au sens de S. B. Linder. Selon les ONG de lutte contre la faim dans le monde, le milliard des gens qui meurent de faim est atteint. L'agriculture des produits locaux doit être revalorisée pour une suffisance et une sécurité alimentaire. L'importance de la rente pétrolière dans l'économie congolaise empêche la mécanisation et la diversification surtout dans le domaine des produits alimentaires. Cette rente finance les importations et plombe la production locale, rationnant les revenus des populations en marge du système rentier étatique. Le pétrole met de la pression sur les moyens de subsistance et non la croissance démographique. La variable résiduelle ayant un effet négatif sur les rythmes de croissance, suppose l'absence du progrès techniques, des innovations, des externalités etc. pouvant dynamiser la croissance et le développement.

II.2. Modèle

La population est une variable exogène au même titre que la dette publique extérieure, l'épargne brute, la dépense gouvernementale, la formation brute du capital fixe, la consommation des ménages, les terres agricoles et le taux de change. Le PIB représente la variable endogène.

II.2.1. Spécification du modèle

A l'issue de la régression économétrique, le modèle est tel que :

$$\begin{aligned}
 \text{LogPIB} = & -0,24\text{LogDPE} + 0,26\text{LogEB} + 0,25\text{LogG} + 0,10\text{LogFBCF}(-1) + 0,53\text{LogC} \\
 & (-6,57) \quad (13,29) \quad (5,06) \quad (3,34) \quad (8,30) \\
 & + 0,85\text{LogPOP}(-2) + 30,88\text{LogTAGR}(-2) - 0,19\text{LogTC}(-2) - 113,83 \\
 & (7,85) \quad (3,71) \quad (-3,57) \quad (-3,95)
 \end{aligned}$$

$$\mathbf{R^2 = 99,34\%} \quad \mathbf{DW = 2,11} \quad \mathbf{P(f-statistic) = 0.00}$$

La probabilité critique à partir de laquelle on est amenée à accepter l'hypothèse nulle est faible, inférieure à 5% (Prob(f-statistic)= 0,00). Le modèle semble être conforté. Le Durbin Watson est fort (d = 2,11), Il est compris entre d2 et 4-d2 au seuil de 5%, on accepte l'hypothèse nulle d'indépendance des erreurs, ce qui conforte la robustesse du modèle.

On peut ainsi mettre en évidence le modèle mathématique, compte tenu des propriétés de la fonction logarithme. La variable CO2 n'est pas significative dans ce modèle car elle est liée à l'action humaine (voir tableau des corrélations). L'absence de l'Etat dans l'assainissement des villes a généré une résilience des populations dans l'insalubrité prise en charge par l'informel qui par manque de moyens ne résout pas les problèmes de pollution qui provoquent les problèmes de santé publique.

II.2.2. Modèle mathématique

A partir des propriétés mathématiques de la fonction logarithme, on peut modéliser l'équation de régression telle que :

$$\text{LogPIB} = \text{Log} \frac{\text{EB}^{0,26} \times \text{G}^{0,25} \times \text{FBCF}(-1)^{0,10} \times \text{C}^{0,53} \times \text{POP}(-2)^{0,85} \times \text{TAGR}(-2)^{30,88}}{\text{DEP}^{0,24} \times \text{TC}(-2)^{0,19} \times 113,83}$$

Deux nombres et leur logarithme peuvent être dans le même ordre du fait de la linéarité de la fonction Log, c'est-à-dire pour les comparer il suffit de comparer leur logarithme, l'équation précédente devient :

$$\text{PIB} = \frac{\text{EB}^{0,26} \times \text{G}^{0,25} \times \text{FBCF}(-1)^{0,10} \times \text{C}^{0,53} \times \text{POP}(-2)^{0,85} \times \text{TAGR}(-2)^{30,88}}{\text{DEP}^{0,24} \times \text{TC}(-2)^{0,19} \times 113,83}$$

Les variables à corrélation positive sont proportionnelles au PIB et les variables à corrélation négative, inversement proportionnelles au PIB. L'augmentation de la dette, les fluctuations du taux de change (résultat

comparable à celui obtenu par Anupam et les autres (op.cit.) puis Niamien (op.cit.) ou la croissance des variables inconnues qu'on convient d'appeler « trappes improductives », baisse le PIB toutes choses restant égales par ailleurs. Si les paramètres du numérateur augmentent plus vite que les paramètres du dénominateur, alors le PIB augmente. La cohérence des politiques économiques semble avoir un effet positif sur la croissance (résultats comparables avec ceux obtenus par Etienne modeste, Anupam et autres, Ogwal (cf infra).

C'est un modèle d'équilibre entre la richesse nationale et les conditions de vie de la population. On a montré précédemment que le niveau de vie se dégrade avec l'augmentation de la richesse. Les besoins de tous les Congolais peuvent être couverts car le productivisme de l'homme qui se bat contre la nature a fini par inverser l'ordre naturel. D'où les conséquences actuelles sur l'environnement et l'orientation des politiques vers un autre développement. La préservation des ressources naturelles devient une nécessité. Entre sauver la planète et sauver l'espèce humaine, suppose un autre développement. Jean-Paul Fitoussi, Eloi Laurent et Jacques Le Cacheux (2007) s'interrogent sur la fausse alternative « Malthus ou l'Apocalypse ?». L'augmentation de la dette publique, toutes choses égales par ailleurs baisse la richesse nationale mettant le poids de la dette non seulement sur les épaules de la génération actuelle mais aussi sur celles des générations futures, compromettant le développement durable.

Conclusion

Le caractère exogène de la croissance démographique dans l'explication des ressources s'inscrit dans la logique des thèses malthusianismes. Les dettes publiques, l'épargne brute, les dépenses des administrations publiques, la formation brute du capital fixe, la consommation des ménages, la population, les terres agricoles et le taux de change, expliquent significativement le PIB avec un coefficient de détermination de 99,34% sur la période d'étude.

Le CO2 n'est pas significatif dans l'explication de la production. Les comportements et actions irresponsables des populations sur la nature génèrent des externalités négatives pour les populations elles mêmes et

pour l'environnement. La production du pétrole semble générer faiblement les pollutions en Afrique, à en croire les déclarations du directeur général de Total-Elf-Fina le 27/11/99 sur FR3. Ce sont les énergies utilisées pour exploiter le pétrole qui polluent le plus. Les problèmes d'assainissement, d'hygiène, des déchets, de déforestation, des cultures sur brulies etc. anéantissent les capteurs de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique. Ce réchauffement pose beaucoup de problèmes de santé, d'eau potable, de suffisance et sécurité alimentaire. Les politiques d'éducation sont opportunes pour que toutes pratiques en matière de consommation respectent la nature. Le sommet de Kyoto et le sommet de Copenhague sont surtout pour le dernier, un des rendez-vous raté, le plus important de l'humanité pour lutter contre le réchauffement climatique. Même les USA et la Chine les plus réticents ont semblé converger vers la cause planétaire. Mais, les géophysiciens (Claude Alègre, prix nobel de physique) ont pensé que c'était un faux débat suscité par les politiques pour redorer l'image ternie par les effets de la crise financière internationale, qu'il fallait plutôt régler le problème du peuplement de la terre. Le sommet de Copenhague a suscité beaucoup d'espoirs, d'attentes des Etats qui se sont soldés en vain du fait du protectionnisme des grandes puissances. L'enrichissement des nations devrait être en phase avec la rationalisation de la biodiversité pour une éventuelle sécurité alimentaire.

La richesse nationale est proportionnelle aux ressources naturelles et humaines ainsi qu'aux revenus internes. Mais elle est inversement proportionnelle aux ressources externes qu'elle finance. Les ressources qui sont proportionnelles à l'offre ont un effet positif et celles qui sont inversement proportionnelles ont un effet négatif. L'offre à un effet positif plus important sur la contribution de l'agriculture et de la population par rapport aux autres variables. En cela, la population est un moteur de la croissance pourvu que les dettes soient réduites ainsi que l'emprunte humaine sur la nature et que les déficits commerciaux soient atténués. L'extraversion de l'économie congolaise exerce une pression sur les produits locaux avec pour conséquences, un affaiblissement du capital humain et une insécurité alimentaire. Les comportements et actions humains ayant des effets négatifs sur les conditions de vie des populations et sur la nature, constituent des freins au développement. Du fait de la fai-

ble contribution de l'Etat aux problèmes de mauvaises conditions de vie des populations, de la misère et de la destruction de la nature ; le secteur informel essaie de mener les actions positives pour une survie évolutionnai-
rement stable.

L'importance du chômage, l'augmentation des populations dans des zones urbaines à cause de l'exode rural, l'importance du secteur informel, l'augmentation des niches improductives, les rationnements des biens alimentaires, les externalités négatives, l'importance de la dette et les différentes formes de précarisation, de pauvreté et de misère etc. sont des résultantes d'une mauvaise répartition des rentes qui affaiblissent les ressources humaines et compromettent le développement économique et social durable. Le PIB par tête d'habitant est supposé couvrir les besoins de la population congolaise, d'où un résultat contraire à celui du rationalisme. Seule une meilleure allocation des ressources, une réduction des niches improductives, une bonne gouvernance et une prise de conscience sur les actions irresponsables peuvent réduire les inégalités et la misère au Congo.

Références bibliographiques

- ACEMOGLU, D.** (2008), *An introduction to modern economic growth*, Princeton University Press, 1008p.
- AGHION, P.** (2007), « Croissance et finance », *In. Revue de l 'OFCE*, n°102, pp.79-100.
- ASSIGA ATEBA, E.M.** (2008), *Propriété du capital, investissement et croissance au Cameroun*, <http://www.unidep.org/release3/conferences/AES.../IDEP-AES-06- 8.pdf> [consulté le 04/11/2011].
- BARRO, R. et SALA-I.M.X.** (2003), *Economic Growth*, 2ème éd., Cambridge: MIT Press, 672p.

BASU, A. EVANGELOS A., GHURA (2000), *Promotion de la croissance en Afrique subsaharienne : les leçons de l'expérience*, Dossier économique n°.23, FMI, 19p.

BOSERUP, E. (1965) *Évolution agraire et pression démographique*, trad. française de 1970, coll. Nouvelle bibliothèque scientifique, Flammarion (éd. originale en anglais : The Conditions of Agricultural Growth. The Economics of Agriculture under Population Pressure), 224p.

BOSERUP, E. (1990), *Economic and Demographic Relationships in Development*. Essays selected and introduced by T. Paul Schultz. Johns Hopkins University Press, 307pp.

CANALIS, E. et EBERT, C. (1999/2000), *Croissance et population*, [en ligne], disponible sur [<http://www.vcharite.univ-rs.fr/PP/yildi/croissance/dos9900/population.html>], [consulter le 23/06/11].

CLERGEAU, C. (1998), *Microéconomie 1 : Théorie du consommateur et de la demande*, Paris : Seuil, Mémo 84, 63p.

DREAN, G. (2003), *Le model libéral et comment s'en servir*, revue libéral sociétal, 45p.

FIELS, G. (1975), “Rural-urban migration, urban employment and job-search in less developed countries”, In. *Journal of Development Economics*, n°.2, pp.165-188.

FITUSSI, J-P, ELOI, L. et LE CACHEUX, J. (2007), « La stratégie environnementale de l'union Européene », In. *Revue de l 'OFCE*, n°.102, pp.381-413.

GILBERT, E., et al. (1975), « Redistribution with growth », In. *Revue Tiers-Monde* , vol. 16, n°.64, p. 883-884.

HARRIS, J. & TODARO, M. (1970), “Migration, unemployment and development: a two-sector analysis”, In. *American Economic Review*, n°.60, pp. 126-142.

KADJO, N, OUATTARA, M. (2000), *Les déterminants de la croissance en Côte d'Ivoire*, CIRES,

http://www.gpeafrique.net/abidjan/docs/dload/notes/MN_2/NIAMIEN%20kadjo.pdf, [consulté le 04/11/2011].

KEYNES, J.K. (2001), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, Lonrai, 387 p.

LABARONNE, D. (1998), *Economie générale : 1ème année*, Paris: Seuil, Mémo 86, 94p.

LABARONNE, D. (1998-1), *Economie générale : 2ème année*, Paris: Seuil, Mémo 87, 95 p.

LABARONNE, D. (1999), *Macroéconomie 1 : les fonctions économiques*, Paris : Seuil, Mémo 118, 63 p.

LABARONNE, D. (1999), *Macroéconomie 2 : Equilibres macroéconomies*, Paris : Seuil, Mémo 119, 94 p.

LABARONNE, D. (1999), *Macroéconomie 3 : croissance, cycles et fluctuations*, Paris : Seuil, Mémo 120, 63 p.

LEIBENSTEIN, H. (1969), *A theory of economic-demographic development*, Greenwood press, New-York, 204 p.

LERY, A. et VIMARD, P. (2001), *Population et développement : les principaux enjeux, cinq ans après la conférence du Caire*, les documents et manuels du CEPED, 220p.

LEWIS, W.A. (2007), « Anatomie du sous-développement », *In. Alternatives économiques*, n°. 254, pp. 80-82.

LEWIS, W.A., *Economic development with unlimited supplies of labor*, The Manchester school of economic and social studies, vol., n°. 22, pp.139-191.

MAILLET, P. (1987), *La croissance économique*, Paris : PUF, 128 p.

MONTALIEU, T. (2001), *Economie du développement*, Paris : Bréal, 256 p.

NDOKOULA R. (2004), Les déterminants de la croissance économique en république centrafricaine, <http://www.unidep.org>, [consulté le 01/11/2011].

NOREL, P. (1997), *Problèmes du développement économique*, Paris : Seuil, Mémo 44, 93 p.

OGWAL-OMARA, R. (2008), *Influence of selected economic, demographic and political characteristics on growth in Africa*, Thèse, Graduate School of Clemson University, 54 p.

PATTILLO, C, GUPTA, S et CAREY, K. (2006), « Politique macroéconomique, croissance et lutte contre la pauvreté », *In. problèmes économiques, Sous-développement en Afrique*, La documentation française, n°. 2906, pp. 10-17.

PHELPS, E. S. (2007), *Economie politique*, Paris: Fayard, 729 p.

PNUD (2002), *Rapport national sur le développement humain en République du Congo*, 129 p.

ROUGIER, E. (1998), *Croissance économique, croissance démographique et hétérogénéité des niveaux de développement : éléments d'analyse*, Université Montesquieu, Bordeaux 4. CED, Document de travail, n°26, [en ligne], disponible sur [<http://ced.u-bordeaux4.fr/ceddt26.pdf>], Consulté le 23/06/11 **SALA-I-MARTIN, X.** (2002), 15 years of new growth economics: what have we learnt? [consulté le 01/11/2011].

SARGENT, T.J. et SIMS, C.A., [en ligne], disponible sur [<http://www.rfi.fr/ameriques/20111010-le-nobel-economie-americains-sargent-sims>], [consulté le 02/11/2011].

SAUVY, A. (1954), *Théorie générale de la population* (2 vol.), Paris :

PUF, 397p.

SAUVY, A. (1958), *De Malthus à Mao-Tsé-Toung*, Paris : Denoël, 303 p.

SAUVY, A. (1963), *Malthus et les deux Marx*, Paris : Denoël, 367 p.

SCHIFF, M. (1995), « Capital socioculturel, diversité ethnique et réforme économique en Afrique subsaharienne », *In. Revue d'économie du développement*, vol. 03 , n°.3, pp. 41-53.

SMITH, S. (2006), « Le poids des mentalités : un important facteur de blocage », *In. problèmes économiques, Sous-développement en Afrique*, La documentation, n°. 2906, Paris, pp.28-30.

SOLOW, R. M. (2007), Que devrions-nous entendre par « politique de croissance », *In. Revue de l'OFCE*, n°.102, pp.101-108.

TABUTIN D et THILTQES, E. (1992), « relations entre croissance démographique et environnement : du doctrinal à l'empirique », *In. Revue Tiers-monde*, vol.33, n°.130, pp. 273-294 .

TODARO, M. (1969), “A model of labor, migration and urban unemployment in less developing countries”, *In. American Economic Review*, vol. 59, n°.1, pp. 138-148.

VATE, M. (1999), *Leçons d'économie politique*, *Economica*, 8ème éd., Paris, 572 p.

NUPTIALITE A OUAGADOUGOU : ENTREE EN UNION ET COMPORTEMENTS MATRIMONIAUX

ZOURKALEINI YOUNOUSSI⁷

Résumé

En Afrique, particulièrement dans les centres urbains, une attention particulière à l'étude des changements matrimoniaux, s'avère nécessaire pour appréhender les mutations en cours. Toute société se perpétue, en grande partie, par ses institutions matrimoniales, sans lesquelles il est impossible de la comprendre véritablement car l'évolution des comportements matrimoniaux est révélatrice de profondes mutations de la société. Cette étude vise à comprendre les comportements matrimoniaux et leur évolution dans la ville de Ouagadougou. A partir des données d'une enquête par sondage et celles du dernier recensement général de la population et de l'habitat, nous nous interrogeons sur l'ordre de priorité des célébrations ; la séquence entre la formalisation de l'union et la cohabitation ; les motifs de la dissolution de l'union ; l'impact de la conjoncture socio-économique sur l'âge au premier mariage, l'écart d'âge entre époux, la polygamie et la stabilité des unions. Nos résultats montrent que la reconnaissance sociale du mariage passe d'abord par la célébration coutumière, la cohabitation avant toute forme de formalisation semble prendre le pas, une augmentation de l'âge au premier mariage, le motif de rupture de l'union est variable selon le sexe, l'écart d'âge entre conjoint demeure toujours élevé, la polygamie est en baisse et les unions sont moins stables que par le passé.

Mots clés : *Premier mariage, célébration, comportements, polygamie*

⁷ Enseignant-Chercheur à l'IFORD
E-mail: younoussi@gmx.com

Abstract

In Africa, particularly in urban areas, a particular attention on the study of the marital changes turns out necessary to dread the current transformations. Any society continues, largely, by his marital institutions, without which it is impossible to understand it really because the evolution of the marital behavior is revealing of profound transformations of the society. This study aims at understanding the marital behavior and their evolution in the city of Ouagadougou. From the data of a sample survey and those of the last general census of the population and the housing, we wonder on order of priority of celebrations; the sequence between the formalization of the union and the cohabitation; the motives for the dissolution of the union; the impact of the socioeconomic development on the age at first marriage, the distance from age between couple, the polygamy and the stability of unions. Our results show that the social recognition of the marriage passes at first by the usual celebration, the cohabitation before the formalization seems to override, an increase of the age in the first marriage, the motive for break of the union is variable according to the sex, the distance from age enter spouse always remains high, the polygamy is decreasing and unions are less stable than in the past.

Key words : First marriage, celebration, behaviours, polygamy

Introduction

Dans les pays à forte tradition comme le Burkina Faso, le mariage occupe une place importante puisque qu'il est à l'origine de la formation de la cellule familiale. Il apparaît même obligatoire aux yeux des membres de la famille et de l'ensemble de la société. Dans un tel contexte la polygamie à grande échelle apparaît comme une particularité et donne à la population des traits caractéristiques. Traditionnellement le mariage donnait lieu à un ensemble de relations d'échange entre deux familles, relations fortement ritualisées, échelonnées dans le temps et concrétisées par l'apport d'une dot de la famille de l'époux à celle de l'épouse (Locoh, 1984). L'appartenance ethnique introduit des variantes importantes dans les rites de mariage, toutefois l'évolution rapide des coutumes matrimo-

niales tend à uniformiser les normes comme les attitudes en particulier dans les grands centres urbains comme la ville de Ouagadougou.

Mais, hier comme aujourd’hui, plus qu’un événement ponctuel, clairement marqué par un rite unique, une cérémonie datée, le mariage au Burkina Faso est l’aboutissement d’un long processus, jalonné d’étapes successives. Le mariage est une union qui peut faire l’objet d’une formalité coutumière (mariage coutumier) civile (mariage civil) ou religieuse (mariage religieux) visant à le consacrer officiellement. Ces trois formes ne sont pas mutuellement exclusives mais la totalité de leur célébration achemine le processus du mariage. Par ailleurs, la trilogie de célébrations constituée des mariages religieux, coutumier, et civil ne se fait pas dans l’exhaustivité pour aboutir à la cohabitation des époux. Une seule célébration peut quelquefois être suffisante pour autoriser soit la consommation de l’union soit la cohabitation. Ainsi, le mariage tel que sait dans plusieurs opérations de collecte de données (recensements, enquêtes démographiques) recouvre les unions socialement reconnues comme telles.

En ce qui concerne Ouagadougou, on peut d’abord souligner que, l’insertion de l’économie de marché, le développement de la scolarisation, de l’urbanisation et de l’instruction et l’influence de ces modèles culturels étrangers véhiculés par la religion et les médias ont engagé la population ouagadouise dans la « modernité ». Ensuite, tout comme les autres villes africaines Ouagadougou apparaît aujourd’hui comme le lieu privilégié de l’élaboration et de l’expérimentation de nouveaux comportements, celui où les processus d’individualisation sont plus accusés et celui où la crise économique des années 1980 est vécue avec plus d’acuité, jouant le rôle de révélateur ou d’accélérateur des mutations en cours dans les rapports entre hommes et femmes.

Même si l’âge légal pour le mariage est fixé pour les femmes (15 ans) et les hommes (18 ans), il n’en demeure pas moins que cette exigence au mariage n’est pas toujours respectée et la polygamie résiste de façon étonnante aux législations. Les contraintes économiques des années récentes pourraient avoir renforcée la stratégie de célébration partielle du mariage, les familles manquant de moyens pour accomplir l’ensemble des céremo-

nies habituelles, offrir la compensation matrimoniale et d'avoir un logement pour accueillir l'épouse du jeune marié. Même si la polygamie persiste, la modernisation s'accompagnerait d'un coût croissant des femmes et d'une liberté accrue pour elles, ce qui pourrait amener hommes et femmes à préférer la monogamie. L'augmentation de l'instruction et de l'éducation signifierait aussi une plus grande liberté de choix du partenaire et un moindre pouvoir de la famille et du lignage, ce qui affaiblirait le système de polygamie. Nous nous interrogeons sur l'ordre de priorité des célébrations ; la séquence entre la formalisation de l'union et la cohabitation ; les motifs de la rupture de l'union ; l'impact de la conjoncture socio-économique sur l'âge au premier mariage, l'écart d'âge entre époux, la polygamie et la stabilité des unions. L'hypothèse centrale de cette étude est que le développement socio-économique et les changements de comportement qui l'accompagnent ont eu des effets sur l'âge d'entrée en union et les différentes pratiques matrimoniales. Nous commençons par présenter la méthodologie avant d'indiquer les principaux résultats obtenus.

1. Données et méthode

Cette étude sur la nuptialité repose sur l'analyse des différents types de formalisation de l'union ; de la situation matrimoniale, de l'incidence de la polygamie et du devenir des premiers mariages. Pour l'analyse de la formalisation et du devenir des premières unions nous utilisons des données de l'enquête nationale, menée en 2000, sur « les migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso ». Elle a porté sur 8644 biographies migratoires, (dont 2838 dans la ville de Ouagadougou), recueillies auprès de 3517 ménages⁸ (dont 1184 dans la ville de Ouagadougou). Nous utilisons les informations recueillies sur l'histoire matrimoniale, soit les questions du module quatre pour tenir compte du début de la cohabitation, des années de la célébration religieuse,

⁸ Cette enquête a été réalisée par l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) et le Département de Démographie de l'Université de Montréal.

coutumière et civile, mais aussi la survie de cette cohabitation et les motifs de la rupture de l'union. Le terme cohabitation s'applique à l'ensemble des hommes et des femmes qui se sont déclarés mariés ou vivant maritalement avec un (e) partenaire. Entrent donc dans cette catégorie, aussi bien les mariages civils, religieux et coutumiers que les unions de fait.

De l'histoire matrimoniale nous nous intéressons particulièrement à la première union. A cet effet nous avons dans un premier temps construit une variable qui mesure l'âge au premier mariage. Celui-ci est défini comme étant l'âge lors de la première des trois célébrations (coutumière, religieuse ou civile). Cette première célébration autorise généralement la consommation de l'union et rend celle-ci formelle aux yeux de la société (avec ou sans authentification). Dans un deuxième temps nous avons construit une variable qui mesure l'âge atteint à la première cohabitation. Pour apprécier d'abord le niveau de la formalisation des unions, ensuite la séquence de la formalisation de l'union et la cohabitation, et l'évolution de l'âge au premier mariage, nous utilisons les périodes de cohabitation (1970-1979, 1980-1989, 1990-2000) et comme indicateur l'âge moyen au premier mariage. L'échantillon des personnes interrogées en 2000 est réparti selon le sexe et le statut migratoire. Ce dernier comprend deux catégories : les natifs composés, d'une part, des personnes nées à Ouagadougou et présentes à Ouagadougou au moment de l'enquête et, d'autre part, des personnes qui sont arrivées avant 6 ans et qui sont présentes à Ouagadougou au moment de l'enquête ; les non-natifs composés des personnes recensées à Ouagadougou et qui ne sont pas nées ou n'y résident pas avant 6 ans.

Pour l'étude de la survie de la première union formelle, la population soumise au risque est celle qui a connu une première union formelle. Les individus formellement unis sont alors soumis au risque jusqu'au moment de la rupture, pour ceux qui ont connu l'événement, ou jusqu'à la date de l'enquête pour ceux qui ont connu une troncature à droite. La durée de l'union est donc la différence entre la date de rupture et celle de la formulation et en cas de troncature à droite, cette différence est faite par rapport à la date de l'enquête. Les courbes de survie de Kaplan-Meier, sont utilisées pour évaluer le temps nécessaire pour la dissolution de la première union formelle et l'échantillon est réparti cette fois ci en fonction

des générations.

Dans le cadre de l'examen de la situation matrimoniale et de la polygamie aux données de l'enquête précédemment citée nous joignons celles des trois derniers recensements qu'a connus le Burkina en 1985, 1996 et 2006. De cette série de données nous traçons un portrait de l'évolution de la situation matrimoniale et de la polygamie de la population de Ouagadougou entre 1985 et 2006. Nous tentons donc de décrire les tendances de la situation matrimoniale et de la polygamie, en distinguant notamment la population de chacun des deux sexes.

2. Première union : types de célébrations et âge moyen au premier mariage

Comme dans toutes les sociétés du monde et notamment en Afrique, au Burkina Faso, le mariage représente l'un des projets sociaux les plus importants dans la vie des individus. Malgré cette importance qui constitue encore l'essence du mariage, le processus des célébrations qui le réalisent est rarement achevé. Ainsi nous constatons que même pour les cohabitations intervenues au cours de la période la plus ancienne, donnant plus de temps pour achever le processus du mariage, la trilogie de célébrations constituée des mariages religieux, coutumier, et civil n'est pas réalisée dans l'exhaustivité. Dans le meilleur des cas, seulement 28% des unions ont connu les trois célébrations (tableau 1).

La célébration partielle semble être de mise quel que soit le sexe ou le statut migratoire, mais, d'une manière générale, on peut constater un niveau de célébration religieuse plus élevé et la célébration coutumière occupe la seconde place. Ceci est certainement plus lié à un choix délibéré de s'en tenir à une ou deux célébrations qu'a une stratégie de report provisoire lié uniquement à l'absence de moyens financiers aggravée par une conjoncture économique de plus en plus difficile. La diminution progressive des proportions des célébrations, de la période la plus ancienne à la plus récente, traduit également l'échelonnement dans le temps du processus de mariage. On peut également remarquer qu'à Ouagadougou, le mariage civil est non seulement le type de mariage le moins célébré mais jamais le seuil de 50% n'est atteint. Du tableau 1, il

ressort également que quelque soit le type de célébration, indépendamment du statut migratoire, les proportions de célébrations rapportées par les hommes sont en retrait par rapport à celles rapportées par les femmes.

Tableau 1 : Pourcentage des hommes et des femmes qui ont connu un premier mariage par période et statut migratoire selon le type de célébration

Type de célébration	Période					
	1970-1979	1980-1989	1990-2000	1970-1979	1980-1989	1990-2000
Hommes						
Natifs				Non-natifs		
Religieuse	81,7	78,1	60,0	88,8	87,4	66,2
Coutumière	65,4	65,1	61,4	67,1	67,7	59,8
Civile	41,6	38,5	12,3	43,1	41,6	15,1
Trois célébrations	22,6	25,1	7,1	22,8	27,9	8,9
Femmes						
Religieuse	92,0	84,5	62,8	90,1	84,9	67,7
Coutumière	70,9	74,5	56,1	64,7	68,5	64,4
Civile	43,6	33,5	10,3	42,1	37,0	19,1
Trois célébrations	28,0	24,0	5,2	25,8	23,8	10,4

Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

Le tableau 2 permet d'apprécier la séquence des trois types de célébration, d'une part, et l'évolution de l'âge moyen au premier mariage, d'autre part. Il ressort que, même si les mariages religieux sont plus nombreux, se sont les mariages coutumiers qui sont célébrés à des âges plus jeunes ensuite viennent les mariages religieux et civils, respectivement.

Par ailleurs, le statut migratoire et le sexe semblent avoir un effet sur l'âge moyen au premier mariage. Les hommes se marient plus tardivement que les femmes. Du côté des femmes, d'une manière générale, l'âge moyen au premier mariage coutumier, religieux et civil des non-natives est supérieur à celui des natives. Par contre, chez les hommes cette relation n'est vérifiée que pour le premier mariage coutumier même si la période la plus ancienne semble faire exception. L'autre fait intéressant qui ressort du tableau 2 est l'augmentation, avec le temps, de l'âge moyen au premier

mariage, indépendamment du statut migratoire et du sexe.

Tableau 2 : Age moyen aux différents types de premier mariage selon la période, le statut migratoire et le sexe.

	Hommes			Femmes		
	Période			Période		
	1970-1979	1980-1989	1990-2000	1970-1979	1980-1989	1990-2000
Coutumier						
Natifs	25,6	25,9	27,0	17,6	18,8	18,8
Non-natifs	24,7	27,6	27,9	17,9	18,6	19,2
Religieux						
Natifs	27,1	28,3	26,9	18,6	19,0	19,8
Non-natifs	25,2	27,9	28,6	18,7	19,4	20,1
Religieux						
Natifs	27,1	28,3	26,9	18,6	19,0	19,8
Non-natifs	25,2	27,9	28,6	18,7	19,4	20,1
Civil						
Natifs	29,2	30,9	31,8	21,0	22,4	22,8
Non-natifs	27,3	30,9	30,6	22,0	22,8	23,1

Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

3. Première union : cohabitation du couple et formalisation de l'union

Le mariage confère aux conjoints des droits et des obligations particuliers. Pour en arriver à sa consommation ou officialiser sa consommation il a donc besoin d'être consacrer officiellement à un moment ou un autre de la vie du couple. Les modalités de la vie maritale étant souvent très variables, les âges moyens à la cohabitation et à la formalisation de l'union pourraient être des critères pertinents de description de ces modalités. Le tableau 3 permet d'apprécier la séquence de la formalisation de l'union et la cohabitation. Il ressort de ce tableau qu'au cours de la période 1970-1979 la cohabitation est l'aboutissement de relations consensuelles préalables, elle intervient généralement au même moment qu'une des célébrations socialement reconnues.

Deux transformations importantes apparaissent au cours des deux dernières périodes entamées par la croissance de l'activité sexuelle des jeunes avant le mariage et la crise économique. La première se révèle plus dans les déclarations des hommes chez qui désormais la cohabitation précède la formalisation du mariage. Les hommes reconnaissent donc avoir cohabité de façon plus ou moins ouverte avec la jeune fille. Dans une telle situation, très souvent, une naissance prénuptiale peut suffire, pour créer l'état de mariage : les familles sanctionnent alors l'union de fait.

La deuxième apparaît plus dans les déclarations des femmes pour qui la cohabitation intervient seulement en moyenne trois à quatre mois après la célébration du mariage. Ce constat fait penser qu'il y aurait une période d'entrée progressive en union susceptible de varier selon les moyens financiers des époux et de leur famille, la cohabitation n'intervient qu'après un certain temps. Les contraintes économiques des années récentes font que les familles manquent de moyens pour accomplir les cérémonies habituelles, offrir la compensation matrimoniale et d'avoir un logement pour accueillir l'épouse immédiatement. Les deux familles se donnent donc un temps de préparation de la cérémonie de remise de la femme qui peut être célébrée avec plus ou moins de publicité.

Dans un cas comme dans l'autre, tout semble se jouer principalement entre les deux jeunes gens qui se voient et s'entendent avant de prévenir les parents. Cette entente peut porter sur la réalisation d'un des trois types de célébration socialement reconnus. Cependant, le recul de l'âge au premier mariage associé à l'urbanisation, l'allongement de la scolarisation, l'apprentissage d'un métier, l'acquisition d'un revenu personnel s'opère également dans un contexte où l'on passe d'une « sexualité socialisée, contrôlée par le groupe, à une sexualité individualisée » (Antoine et Natitelamio, 1990). La fille, presque toujours déjà enceinte du garçon, peut le rejoindre sans cérémonies, parfois à l'insu ou contre le gré de ses parents. Mais elle peut se considérer en vie maritale seulement après une célébration alors que le garçon peut se considérer en cohabitation avant même cette grossesse.

Tableau 3 : Age moyen à la cohabitation et à la formalisation de l'union selon le statut migratoire, la période et le sexe

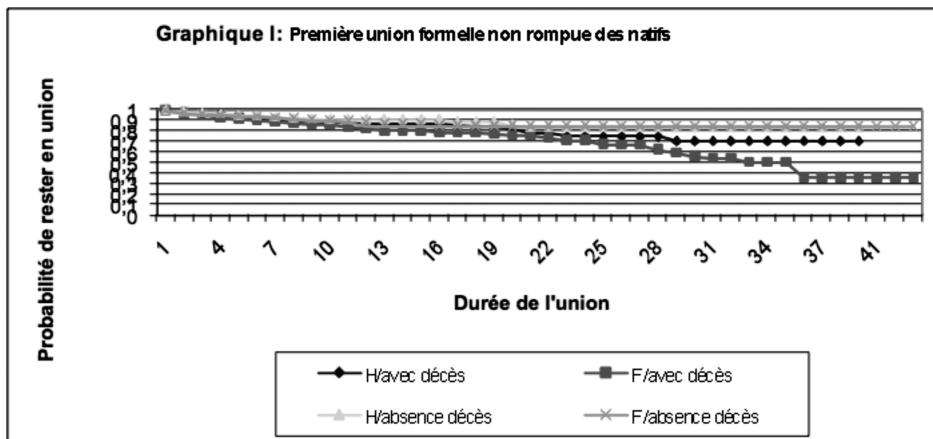
Période	Hommes			Femmes		
	Période			Période		
	1970-1979	1980-1989	1990-2000	1970-1979	1980-1989	1990-2000
Natifs						
Formalisation	26,1	27,6	26,8	17,5	18,6	19,2
Cohabitation	26,4	26,3	26,6	17,4	18,6	19,5
Non-natifs						
Formalisation	24,9	27,1	28,0	18,1	18,6	19,5
Cohabitation	24,9	26,7	27,9	18,1	18,6	19,7

Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

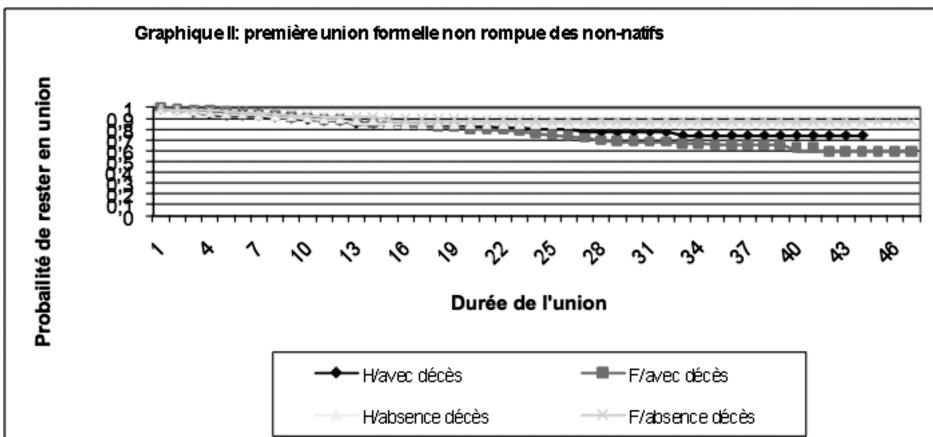
4. Première union : motifs de dissolution

Toute union se rompt un jour, ne serait-ce qu'au décès de l'un des conjoints. Toutefois, la stabilité à garantir dans un mariage est cause de cohésion sociale dans la mesure où elle renforce les alliances entre les familles étendues. Pourtant, l'instabilité du mariage est grande à Ouagadougou puisque les ruptures des premières unions sont nombreuses. Au graphique I et II on constate que les ruptures des premières unions sont très fréquentes aussi bien chez les natifs que les non-natifs. Cependant, les ruptures des premières unions semblent être plus fréquentes chez les natifs par rapport aux non-natifs: 64% contre 40% chez les femmes et 30% contre 26% chez les hommes.

Par contre les motifs de rupture d'unions sont très semblables : le divorce est le principal motif rapporté par les hommes alors les femmes restent partager entre les décès des conjoints et les divorces (Graphique III).



Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

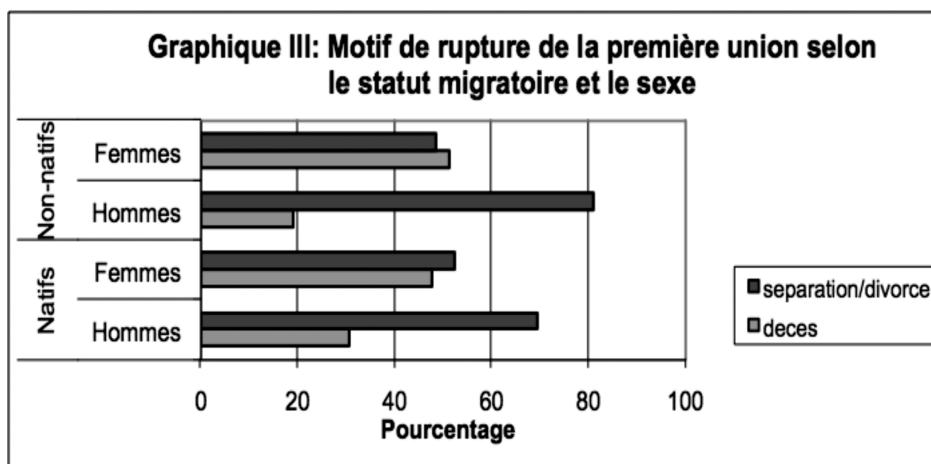


Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

Les causes des divorces sont encore mal connues, mais comme dans le monde occidental, elles sont sans doute liées au statut de la femme dans les sociétés. Par exemple, un mariage est une alliance entre deux lignages, une procédure d'échange qui dépasse les stricts objectifs de fécondité mais la sanction de cette alliance peut résider dans la descendance : l'infécondité du couple pourrait être une raison de la rupture de l'alliance conclue. Aussi, il est probable que l'instruction, l'affaiblissement des

systèmes traditionnels de contrôle social favorisent le divorce.

Le veuvage, lui, est en partie dû à la grande différence d'âge entre époux, notamment dans une société polygame comme celle de Ouagadougou; les deuxièmes et troisièmes femmes peuvent être de 15 à 20 ans plus jeunes que leur mari (tableau 5). Du fait de la forte mortalité et de l'écart d'âge important entre conjoints, les femmes ont un risque plus élevé de devenir veuves un jour. D'ailleurs en l'absence de la mortalité, les probabilités de rester en première union des hommes et des femmes sont confondues (graphiques I et II).

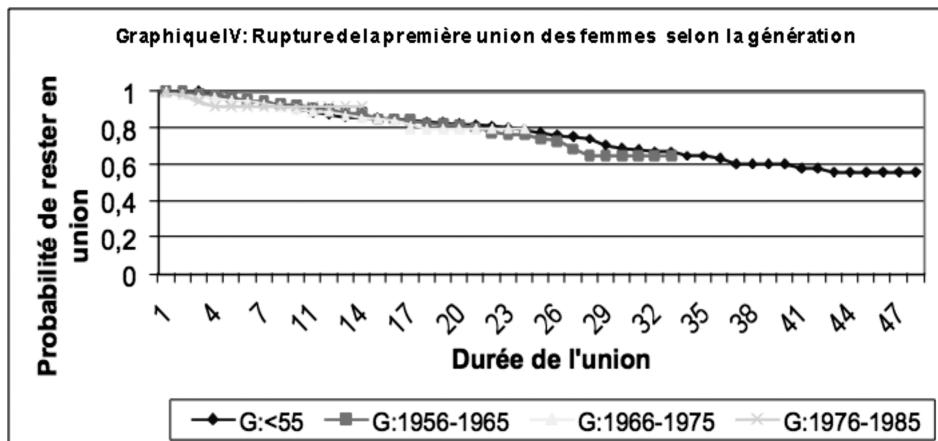


Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

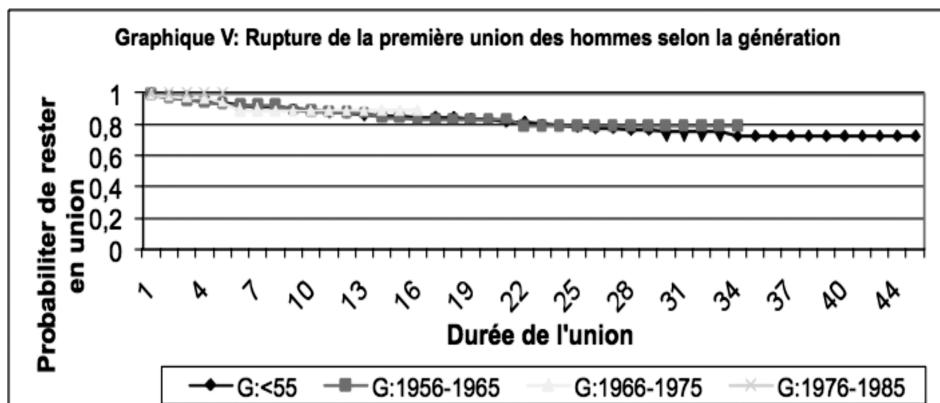
5. Rupture de la première union selon la génération

Une analyse par génération permet de connaître l'évolution dans le temps de la stabilité -ou de l'instabilité- des unions. Les jeunes générations divorcent-elles plus ou moins que les anciennes générations? Aux graphiques IV et V on peut remarquer qu'il y a très peu de changements selon la génération, les courbes de survie étant presque confondues. Cependant, au cours des quatre premières années de vie en union, il semble que la plus jeune génération féminine a rapporté plus de ruptures d'unions que les générations les plus anciennes. Cela supposerait que les unions des jeunes femmes sont plus instables au cours des

premières années de vie en couple que leurs aînées.



Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »



Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

6. Situation matrimoniale

Des données présentées au tableau 4 on observe pour les hommes une baisse du célibat qui se traduit par une augmentation de l'intensité du mariage de 1985 à 2006. Cette tendance se présente différemment chez les femmes pour qui on peut souligner une augmentation du célibat qui se

traduit par une diminution de l'intensité du mariage. Cette augmentation du célibat féminin à Ouagadougou rejoint les tendances observées pour d'autres zones urbaines africaines (Antoine et Nanitélamino, 1990).

Bien que les ruptures des premières unions soient très élevées comme nous l'avons souligné plus haut, les proportions d'hommes et de femmes divorcés restent très faibles. Mais ces proportions restent encore plus faibles pour les hommes. On peut dire qu'entre autres la polygamie pourrait expliquer le niveau et l'écart observés entre hommes et femmes. Le décès d'une épouse ou le divorce avec une des épouses ne modifie pas l'état matrimonial de l'homme polygame, qui reste marié.

Tableau 4 : situation matrimoniale de la population de Ouagadougou selon la période et le sexe

Situation matrimoniale	Homme				Femme			
	Période				Période			
	1985	1996	2000*	2006	1985	1996	2000*	2006
Célibataire	60	57,3	55,3	55,8	34	39,7	42	43,9
Marié	39	39,9	43,5	41	57	50,8	49,8	47
Veuf	0	0,5	0,7	0,7	8	6	1,6	6,3
Divorcé/séparé	1	0,4		0,5	1	0,8		1,1
			0,5				6,5	
N déclaré	-	2	-	2	-	2,8	-	1,7

Sources : INSD (Analyse des résultats définitifs, recensement général de la population 1985 ; Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1996 ; recensement général de la population et de l'habitat 2006, analyse des résultats définitifs, thème 3: état matrimonial et nuptialité) ; auteur(Enquête migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, 2000).

* : prendre avec des réserves la comparaison avec les résultats des recensements

L'homme peut avoir plusieurs épouses, mais la réciproque n'est pas permise aux femmes. En revanche, les changements de « partenaire conjugal » sont monnaie courante chez les femmes. Pour elles, la situation de veuves ou de divorcées n'est qu'un état transitoire, celles qui se

séparent de leur mari ne restent pas seules, elles quittent un domicile conjugal pour le suivant. En effet, du fait de ces remariages rapides des veuves et des divorcées au moment de la collecte très moins de femmes seraient dans cet état matrimonial.

Au sujet de la polygamie, Pison (1988) souligne que divorces et veuvages précoce facilite le recrutement des femmes en unions polygames. Lorsqu'elles quittent un conjoint, les femmes en trouvent rapidement un autre, puisqu'il n'est pas nécessaire que ce soit un homme « libre » (comme dans les régimes monogamiques). De même, les hommes peuvent être incités à prendre une épouse supplémentaire du fait de la disponibilité d'un groupe de femmes récemment divorcées ou veuves. Les veuvages, notamment les veuvages de femmes jeunes ne sont pas rares, du fait de la forte mortalité et de l'écart d'âge élevé entre mari et femme.

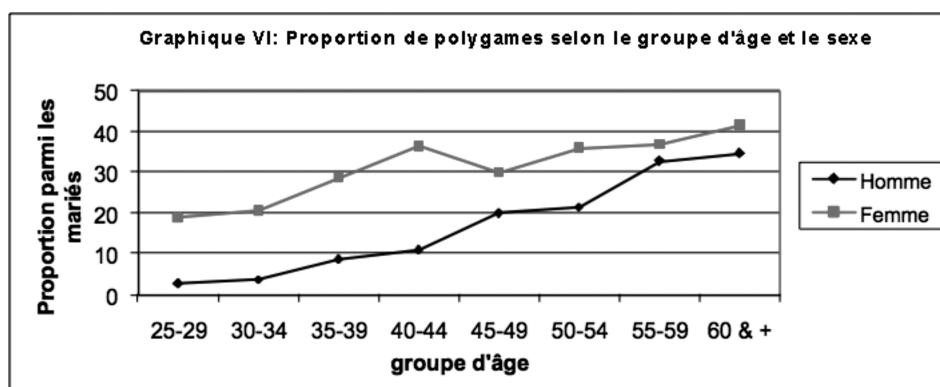
En outre, en cas de veuvage, dans certains groupes ethniques, la femme peut trouver rapidement un nouveau mari qui est souvent un frère ou un parent paternel du mari décédé. La situation de veuve ou de divorcée non remariée, pendant de longue période étant souvent mal perçue, même quand elles ont un âge relativement avancé. Ces unions ne sont alors souvent que formelles, pour respecter la règle religieuse et/ou coutumière, même si parfois il n'y a pas de cohabitation. La constitution de nouveaux couples est donc beaucoup plus facile que dans le cadre rigide des règles monogamiques. On pourrait mettre en parallèle la polygamie synchronique des hommes et cette forme de « polyandrie diachronique » qu'est la mobilité des femmes. En fait, les deux pratiques se renforcent l'une et l'autre.

7. Polygamie : niveau et tendance

Le taux de polygamie est défini comme étant la proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés. Or comme le souligne justement Pilon (1991), cet indice conduit souvent à sous-estimer l'importance de la polygamie dans une population, puisque le nombre de femmes vivant en situation polygamique est nécessairement plus élevé que le nombre d'hommes. Ainsi à cet indice classique, nous avons ajouté ce que Marcoux

et al.(1995) nommaient le « taux de polygamie féminin », qui mesure cette fois la proportion de femmes mariées en situation de polygamie, c'est-à-dire celles que comptent au moins une coépouse. Nous présentons ces deux indices d'abord pour l'ensemble de la population de Ouagadougou ensuite par groupe d'âges pour la population de chacun des sexes. Malheureusement, pour la ville de Ouagadougou, les résultats publiés des recensements ne nous permettent pas de calculer cet indice par groupe d'âges pour la population féminine (trois recensements) et masculine (trois recensements), ce qui explique qu'au graphique 5 seuls les résultats de l'enquête sur « les migrations, insertion urbaine et environnement » sont retenus.

Des résultats globaux issus des différentes opérations de collecte on peut souligner, d'une part, l'incidence de la polygamie apparaît nettement plus forte chez les femmes (15,8% contre 10,3% au dernier recensement), que la polygamie est en légère régression à Ouagadougou aussi bien pour les hommes que pour les femmes, d'autre part. Ainsi, le taux de polygamie masculin est passé de 20,5% en 1985 à 14,5% en 1996 pour se situer à 13,6% en 2000 puis à 10,3% en 2006. Le taux de polygamie féminin est quant à lui passé de 24,2% en 1996 à 23,1% en 2000 pour se situer à 15,8% en 2006. Aussi, au graphique VI on peut remarquer qu'à tous les groupes d'âges le taux de polygamie féminin est supérieur au taux masculin, avec un pic pour le groupe d'âges 40-45 ans et un léger rétrécissement des écarts aux âges avancés.



Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

Par ailleurs, l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement » a permis de recueillir des informations concernant la situation matrimoniale du conjoint au moment du premier mariage. Cette information permet de mesurer l'importance de la polygamie parmi les premières unions chez les femmes. Les femmes dont le premier époux était déjà marié au moment de la célébration de leur mariage sont considérées comme débutant leur vie matrimoniale dans un ménage polygame.

Les résultats obtenus confirment l'importance de la polygamie à Ouagadougou dès la première expérience de vie conjugale. Selon la période et le statut migratoire, 23 à 12% commencent leur vie matrimoniale dans un ménage polygame avec une intensité relativement plus importante pour les natives comparativement aux non-natives (au cours des deux dernières périodes). Aussi, une tendance à la baisse de l'intensité de la polygamie se dégage pour les non-natives alors que pour les natives on observe une tendance à la hausse suivie d'une légère baisse. Compte tenu des changements de comportement liés au phénomène d'urbanisation, on se serait attendu à une moindre intensité et une baisse de la polygamie chez les natives qui, à priori peuvent être considérées comme étant moins enclines aux pratiques traditionnelles. Néanmoins nous pouvons souligner que Marcoux et al.(1995) observe des résultats semblables pour la ville de Bamako. Des études plus approfondies devraient permettre de mieux comprendre cette situation.

Tableau 5 : Ecart d'âge moyen entre époux à la première union et pourcentage d'entrées en première union polygame des femmes selon le statut migratoire et la période du mariage

Période du mariage	Ecart d'âge moyen entre époux				% d'entrées en première union polygamique des femmes	
	Monogame Natives	Non- natives	Polygame Non- Natives	natives		
1970-1979	9,0	8,4	19,5	18,3	16,7	23,4
1980-1989	9,0	8,6	15,0	15,7	22,7	17,4
1990-2000	7,4	8,5	16,0	19,5	19,5	12,2

Source : auteur, à partir des données de l'enquête sur « migrations insertion urbaine et environnement »

Par ailleurs, au cours de la même enquête, aussi bien les hommes que les femmes, ont rapporté l'âge de leur conjoint au moment du mariage, ce qui permet d'estimer l'écart d'âge entre conjoints. On peut penser qu'avec la mutation des pratiques, l'adhésion à de nouvelles normes comportementales et la promotion du statut de la femme et de rapports égalitaires entre époux, cet écart aura tendance à se réduire. Le tableau 5 permet de voir dans quelle mesure cette hypothèse est vérifiée. Il ressort de ce tableau que l'écart d'âge entre époux est très élevé et qu'une tendance à la baisse ne semble pas se dégager. L'écart d'âge encore très élevé pourrait trouver sa justification par le très jeune âge au premier mariage des femmes et le niveau relativement élevé de l'âge au mariage des hommes tel que nous l'avons souligné plus tôt. Néanmoins on peut souligner le passage du simple au double en passant d'une femme qui entre dans un ménage monogame à celle qui rentre dans un ménage polygame. D'ailleurs, pour les premières on observe une relative stabilité de l'écart d'âge entre époux alors que pour les secondes on constate une légère baisse pour la période 1980-1989 suivie d'une légère hausse la période suivante. A la limite on serait donc tenter à conclure que l'hypothèse d'une tendance à la baisse de l'écart d'âge entre époux n'est pas soutenable.

Que conclure ?

Le mariage est officiellement consacré par sa célébration coutumière, religieuse et civile. Ces trois types de célébrations sont celles qui sont socialement reconnues et leur réalisation exhaustive devrait sans doute permettre de satisfaire à toutes les conditions de son existence. Mais force est de constater qu'un choix s'opère parmi ces trois types de célébrations. Ce choix est fonction de la reconnaissance sociale du type de célébration mais aussi des moyens nécessaires à sa réalisation. Dans l'ordre, le mariage religieux et coutumier sont les plus socialement reconnus. Mais dans la célébration, l'ordre est souvent inversé, le coutumier d'abord ensuite le religieux. Cela suppose que dans la conception traditionnelle du mariage au Burkina Faso, l'union commence généralement après la cérémonie coutumière qui se déroule selon un certains nombre de rites de purification, d'échanges de dons, dont la nature et l'importance varient d'une région à une autre et d'une ethnie à une autre. Ces cérémonies rituelles sont effectuées au niveau des parents de la jeune fille.

L'acquittement de la compensation matrimoniale requise par la famille de la jeune fille est un élément important dans la reconnaissance sociale de l'union. Il transfert au mari certains droits, notamment celui d'obtenir de l'épouse des droits exclusifs sur la sexualité de la femme et, surtout, en régime patrilinéaire, des droits sur les enfants à naître. Mais depuis que la pratique religieuse s'est imposée au Burkina Faso, mariage accompli suite à une cérémonie religieuse (musulmane ou chrétienne), tout comme ailleurs en Afrique, c'est ce type de célébration qui confère la légitimité sociale à la vie du couple et la reconnaissance de la progéniture issue de celui-ci. Pour être en conformité avec la coutume et la religion, la majorité des unions connaissent les deux types de célébration y afférents. La célébration tardive du mariage religieux par rapport au mariage coutumier peut s'expliquer par une différence de coût et/ou de disponibilité des différents membres de la famille pour permettre de réaliser les deux célébrations au même moment. Ainsi, le mariage coutumier plus près des croyances traditionnelles, simple accord entre les représentants des deux familles et qui souvent revient généralement moins cher et moins protocolaire, semble avoir la priorité.

Quant au mariage dit de type moderne ou civil, il est célébré publiquement devant un officier de l'état civil et est authentifié par un acte. Les obligations des époux sont codifiées et les contrevenants peuvent être sanctionnés par la loi. Ce type de mariage est donc plus contraignant que les deux premiers (coutumier, religieux) qui n'ont pas besoin nécessairement d'être légitimés par des textes. Les contraintes qui lui sont associées et l'insuffisance ou les faiblesses constatées dans le fonctionnement du système d'état civil justifient entre autres le fait que ce mariage soit le moins et tardivement célébré. D'ailleurs, des études rapportent que cette forme de mariage est en particulier contractée par des couples dont le conjoint exerce une profession rémunérée par l'Etat afin de pouvoir bénéficier des avantages sociaux (Thiriat, 1999).

Par le passé, la cohabitation du couple suit ou se réalise aussitôt après une des célébrations du mariage. Aujourd'hui, d'une manière générale les hommes déclarent cohabiter avant toute célébration du mariage, alors que les femmes déclarent cohabiter deux à trois mois après la célébration du mariage. Cela soulève tout simplement l'ambiguïté que revêt la détermi-

nation du moment où un couple est marié. Par exemple faut-il considérer le moment où la jeune fille se soumet à un rite l'introduisant auprès des ancêtres protecteurs de la famille du jeune homme ou attendre la cérémonie de remise de la femme qui est célébrée avec plus ou moins de publicité pour conférer au mariage un caractère coutumier. Ce moment peut être même sujet d'un état d'esprit qui permet à l'individu de situer sa propre référence.

Cependant, l'âge à la cohabitation ou à la formalisation de l'union rapporté par les interrogés, semblent augmenter dans le temps aussi bien pour les hommes que pour les femmes et l'écart d'âge entre époux ne semble pas entamé une baisse régulière. Le recul de l'âge au premier mariage des femmes peut entre autres s'expliquer par l'augmentation de la scolarisation et le déplacement de la sphère de production de certaines femmes en dehors de la sphère familiale leur permet une relative indépendance en tant que célibataires (Kaufmann et Meekers, 1988 ; Antoine et al., 1998). La scolarisation mais surtout les difficultés matérielles auxquelles les hommes sont confrontés, les problèmes d'emploi, de logement et de constitution de la dot sont autant de facteurs qui entre autres peuvent expliquer l'augmentation de l'âge au premier mariage des hommes (Nations Unies, 1988 ; Antoine et Nanitelamio, 1990; Antoine et al., 1998).

Le retard de l'âge au premier mariage voire de la première cohabitation des hommes et l'écart d'âge important entre époux contribuent au bon fonctionnement du régime polygamique. En faisant patienter les jeunes candidats au mariage (qui doivent attendre un emploi qui tarde à venir ou attendre le bon vouloir de leurs parents pour avoir les moyens nécessaires), on permet aux « anciens » de puiser dans le « stock » des jeunes filles « mariables ». Si les jeunes hommes cherchaient à épouser les jeunes filles de leur âge, ils entreraient en concurrence avec leurs aînés cherchant une deuxième ou troisième femme, puisqu'une égalité numérique des sexes est à peu près réalisée par une loi naturelle, au sein d'une génération. Ainsi, le décalage entre âges au mariage des hommes et des femmes est indispensable au fonctionnement sans « goulots d'étranglement », de la polygamie (Locoh, 1984).

Ce régime polygamique favorise à son tour une mobilité des femmes. Près de deux tiers des premières unions des femmes sont rompues. Mais en examinant la situation matrimoniale de la population à un moment donné, on constate que moins de 10% de la population féminine est divorcée ou veuve. Ainsi grâce à la polygamie appuyée par certaines pratiques traditionnelles, une femme qui quitte son conjoint en trouve rapidement un autre, et l'homme déjà marié peut être incité à prendre une épouse supplémentaire du fait de la disponibilité d'un groupe de femmes récemment divorcées ou veuves et du contexte social qui s'y prête.

Références bibliographies

- Antoine, Ph. et Djiré, M.** (1998) : « Un célibat en crise », dans *Trois générations de citadins au sahel*, eds Antoine et al., pp.117-143.
- Antoine, Ph. et Nanitélamio, J.** (1990) : « *La montée du célibat féminin dans les villes africaines. Trois cas : Pikine, Abidjan et Brazzaville* », Paris, les dossiers du CEPED, n°12, 27P.
- INSD** (1989) : *Analyse des résultats définitifs, recensement général de la population 1985*, Ouagadougou, 318p.
- INSD** (2000) : *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1996, volume II*, Ouagadougou, 180p.
- Kaufmann, R. L. et Meekers, D.** (1988): « Caractéristiques et tendances du mariage », dans *population et société en Afrique au sud du Sahara*, dir Tabutin D. pp. 217-248.
- Locoh, T.** (1984) : « *Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest, le Togo méridional contemporain* », INED, travaux et documents, cahier n°107, 182p.
- Marcoux, R. et al.**(1995) : « La nuptialité : entrée en union et types de célébration à Bamako », dans *l'insertion urbaine à Bamako*, eds Ouédraogo D. et Piché V., pp. 117-144.

PILON, M. (1991) : « Contribution à l'analyse de la polygamie », *Etude de la Population Africaine*, n°5, PP. 1-17.

PISON, G . (1988) : « Polygamie, fécondité et structures familiales », dans *population et société en Afrique au sud du Sahara*, (dir) Tabutin D. pp. 249-278.

THIRIAT, M. (1999) « Les unions libre en Afrique subsaharienne », *Cahier Québécois de Démographie*, vol. 28, n°1-2, pp 81-115.

United Nations (1988) : “*First marriage : patterns and determinants*”, ST/ESA/SER.R/76, New York, 110p.

Zourkaleini, Y. et Gouem, W. M. S.(2009): « *RGPH-2006, analyse des résultats définitifs : Etat matrimonial et nuptialité* », Ouagadougou, 196p:

PAUVRETÉ DES MÉNAGES ET ACCÈS AUX SOINS OBSTÉTRICAUX AU TOGO

Kodzo Awoenam ADEDZI⁹

Résumé

La pauvreté reste sans doute pour les pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique au sud du Sahara, une des préoccupations majeures des politiques de développement. C'est un phénomène multidimensionnel, parce qu'elle touche tous les aspects de la vie d'un individu. Cet article met en relation la pauvreté des ménages et l'accès aux soins obstétricaux. En effet, selon l'enquête QUIBB réalisée en 2006 au Togo, un peu plus de six individus sur dix (61,7%) vit en dessous du seuil de pauvreté. En milieu rural, 74,3% d'individus sont pauvres contre 36,8% en milieu urbain. Dans ce contexte de pauvreté généralisée, l'enquête MICS3 réalisée la même année montre que seulement trois femmes sur dix (29,0%) des ménages pauvres ont été assistées par un personnel de santé qualifié lors de l'accouchement. L'étude tente, à travers l'exploitation de la base de données de l'enquête MICS3, réalisée en 2006 au Togo, de contribuer à une meilleure compréhension des incidences de la pauvreté des ménages sur l'accès aux soins obstétricaux. Les méthodes descriptive (mesure de l'indépendance et/ou de liaison entre les variables) et explicative (régression logistique) ont permis, après contrôle de toutes les variables de confusion identifiées (variables socioculturelle et socioéconomique), de montrer que le niveau de vie des ménages reste le facteur le plus déterminant dans l'explication de l'assistance médicale à l'accouchement au Togo. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des mutuelles de santé de prise en charge des accouchements pour les populations à faibles revenus, construire de nouvelles structures sanitaires dans les régions défavorisées en synergie avec la formation des personnels de santé qualifiés à déployer et sensibiliser la population.

Mots - clés : Pauvreté – Soins obstétricaux – Accouchement – Accès – Politique de santé.

⁹ Anthropologue-Démographe, DGSCN,Togo.

Abstract

Poverty probably remains for the developmental countries, in particular those of the south of the Sahara Africa, one of the major preoccupations of the development policies. It is a multi-dimensional phenomenon, because it touches all aspects of the life of an individual. This article puts in relation the poverty of the households and the access to the obstetric cares. Indeed, according to the QUIBB investigation realized in 2006 in Togo, a few more of six individuals on ten (61.7%) lives below the poverty line. In farming environment, 74.3% of individuals are poor against 36.8% in urban environment. In this context of poverty generalized, the MICS3 investigation realized the same year shows that only three women out of ten (29.0%) of poor households have been attended by a staff of health qualified at the time of the childbirth. The article tempts, through the exploitation of the data base of the MICS3 investigation, achieved in 2006 in Togo, to contribute to a better understanding of the impacts of the poverty of the households on the access to the obstetric cares. The methods descriptive (measure of the link independence and/or between the variables) and explanatory (logistical regression) permitted, after controls all variables of confusion identified (sociocultural and socio-economic variables), to show that the standard of living of the households remained the factor the more determinant in the explanation of the aid medical to the childbirth in Togo. For that to make, it is necessary to put in place of the mutual of health place in charge of the childbirths for the populations to weak incomes, to construct new sanitary structures in the regions disfavored in synergy with the formation of the health staffs of health qualifiers to open out and to sensitize the population.

Key words : Poverty – Obstetric cares – Childbirth – Access – Health politic.

Introduction

D'après les estimations faites en 2005¹⁰, un demi-million de femmes meurent chaque année de complications de la grossesse ou de l'accouchement. C'est en Afrique subsaharienne que le risque de décès est le plus élevé, avec 900 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes. Une analyse plus poussée des estimations de l'OMS indique qu'entre 1990 et 2005, aucune région n'a atteint la baisse annuelle de 5,5% de la mortalité maternelle nécessaire pour réaliser la cible de l'OMD 5. La mortalité maternelle est donc l'indicateur sanitaire qui fait apparaître les plus grands écarts entre riches et pauvres, entre régions, entre pays.

En ce qui concerne le Togo, des progrès notables ont été réalisés sur le plan du développement humain, depuis son accession à l'indépendance¹¹ et surtout au milieu des années 1970. Ainsi, en mai 1963, un conseil technique de la santé dénomé "*Collège du ministre*" a été créé pour assister le ministre dans ses activités. Ce conseil à caractère consultatif, étudiait les problèmes de la santé du Togo et formule des avis et recommandations sur la politique sanitaire du pays. À partir de cette période, les soins étaient donnés dans 2 hôpitaux généraux principaux publics (Lomé et Sokodé), 14 hôpitaux généraux secondaires publics, 2 hôpitaux primaires, 2 centres médico-sociaux, 17 maternités, 145 dispensaires de brousse (MINISTÈRE DE LA SANTÉ, 1964). L'accent à était mis sur la médecine préventive. En vue de rapprocher les services de santé des populations, l'État togolais a fait siens la déclaration d'Alma-Ata de 1978, l'Initiative de Bamako de 1987 et d'autres initiatives. En conséquence, les efforts de l'État ont permis, grâce au premier plan de développement économique et social, de mettre en place d'autres infrastructures sanitaires. C'est dans ce sens, qu'une politique de population visant l'amélioration des conditions de vie a été adoptée le 14 octobre 1998. En effet, l'objectif fondamental de cette Politique Nationale de Santé était « *l'amélioration de l'état de*

¹⁰ Mortalité maternelle en 2005 : estimations de l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP et la Banque Mondiale, Organisation Mondiale de la Santé, 2007

¹¹ Le Togo a eu son indépendance le 27 avril 1960.

santé des populations dans le cadre du développement socioéconomique général et de la lutte contre la pauvreté ». C'est toujours pour le bien-être de la population togolaise que le Togo s'est engagé dans le processus d'élaboration de son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté depuis février 2001 qui a couvert la période 2009-2011.

Cependant, selon le rapport final de l'enquête MICS3-2006 du Togo, réalisée par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN, 2006), trois quarts de tous les décès maternels surviennent pendant l'accouchement et la période post-partum qui suit immédiatement la naissance du bébé. La seule intervention essentielle pour une maternité sans risques est de s'assurer qu'un prestataire de soins de santé qualifié avec des compétences de sage-femme soit présent lors de chaque naissance, et qu'un moyen de transport soit disponible pour l'évacuation vers un centre de soins en obstétrique en cas d'urgence. Or, selon l'enquête QUIBB réalisée en 2006 au Togo, plus de six individus sur dix (61,7%) vivent en dessous du seuil de pauvreté. En faisant un rapprochement entre le niveau de vie des ménages et l'assistance à l'accouchement par un personnel de santé qualifié, on constate que la proportion des accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est très faible chez les femmes vivant dans les ménages pauvres, soit 29,0% contre 58,0% et 97,0% respectivement pour les femmes des ménages modestes et celles des ménages riches (DGSCN, 2006).

L'accès aux soins obstétricaux au Togo se déroule donc dans un contexte de pauvreté mais les relations entre ces deux composantes ci-dessous sont peu documentées. Cet article vise à montrer l'incidence de la pauvreté des ménages sur l'accès à la prise en charge de l'accouchement des femmes togolaises. Alors, quel est l'effet de cette pauvreté des ménages sur l'accès à la prise en charge médicale de l'accouchement au Togo ?

Ce travail comprend trois parties dont la première aborde le cadre théorique, la deuxième est consacrée aux aspects méthodologiques et la dernière partie présente les résultats qui découlent de l'analyse.

1. Revue de la littérature

1.1 Principales approches de mesure de la pauvreté des ménages

La littérature sur la pauvreté est abondante et se caractérise par des approches multiples. Cependant, comme le rappelle Nouetagni (2004), on distingue la pauvreté monétaire de celle non monétaire. De ce fait, les différentes approches de la pauvreté opposent les concepts de nature absolue et ceux de nature relative (Fleurbaey, et al.1997). À l'intérieur de chaque grande famille, se distinguent ensuite diverses écoles, depuis ceux qui définissent la pauvreté à partir du revenu (welfaristes) à ceux qui préfèrent une mesure basée sur la consommation, en passant par ceux pour qui c'est l'impossibilité d'assurer l'équilibre budgétaire qui doit primer.

En effet, la pauvreté monétaire résulte du fait d'une insuffisance de des ressources financières (Bertin, 2006). Comme indicateur de pauvreté, on peut fixer le seuil de revenu à 1 ou 2 dollars par jour et par tête. Mais, pour les besoins de comparaison internationale, la Banque mondiale a préconisé le seuil de 1 dollar par jour et par tête du fait de l'extrême pauvreté qui existe dans les pays en développement. Ce seuil de 1 dollar a été fixé depuis les travaux de en fonction d'un panier de biens alimentaires et non alimentaires nécessaires à la survie quotidienne (2400 calories par jour pour la pauvreté et 1800 pour l'extrême pauvreté). Les biens non alimentaires comprennent l'habillement, le transport, l'hygiène, l'eau et l'énergie. La pauvreté relative touche plutôt ceux des ménages pour lesquels le niveau de vie est inférieur à un certain seuil, à un certain pourcentage du niveau de vie réputé « *normal* ». L'arbitraire n'a pas disparu pour autant, même s'il a changé de forme et provient désormais à la fois du choix de la mesure du niveau de vie, du choix de la valeur centrale censée représentée la « *normalité* » et de celui des seuils.

Plusieurs États africains aujourd'hui procèdent par une analyse essentiellement quantitative. C'est le cas par exemple de l'enquête QUIBB-2006 au Togo et de l'enquête ECAM-2001 au Cameroun dont la détermination du seuil de pauvreté absolue est basée sur la méthode du coût des besoins essentiels ; des enquêtes basées sur la méthode de frac-

tion de la dépense moyenne/médiane par tête de la Côte-d'Ivoire et du Cap Vert (seuil de pauvreté relatif). Toutefois, cette analyse des déterminants de la pauvreté a des limites : elle reste toujours fondamentalement basée sur des mesures quantitatives et ne tient pas compte des mesures qualitatives. « *C'est pour contourner ces limites que d'autres mesures de pauvreté ont été mises sur pieds et se basent sur des critères "non monétaires"* » (Nouetagni, 2004 : 47).

Encore entendues « *pauvreté en termes de conditions d'existence* », elles sont regroupées en deux approches : celle des capacités « *capabilités* » (Sen, 1993) et l'approche par les besoins de base ou « *d'existence* » (Herpin et Verger, 1997). En conséquence, l'approche objective de la pauvreté non monétaire renvoie à l'élaboration d'un score composite des conditions de vie des ménages qui prend en compte trois dimensions essentielles¹². Cette approche procède par une agrégation au niveau de chaque variable retenue qui peut être soit une variable dichotomique, soit une variable polytomique. En effet, il s'agit de passer d'un espace à n dimensions dans lequel les ménages sont représentés par n variables, à un espace unitaire dans lequel une valeur nominale synthétisera l'ensemble de l'information relative à un ménage (Sirven, 2003). On retrouve ainsi cette approche dans les diverses littératures concernant la mesure de la pauvreté non monétaires. Cependant, de nombreuses critiques ont été faites concernant sa mise en œuvre dans les pays qui l'on appliqué au moins une fois¹³ (AFRISTAT, 2009). Les critiques relèvent principalement du mode de sélection des items devant figurer dans la construction du score des conditions de vie ainsi que la définition du jeu de pondération

¹² 1^o) les caractéristiques du logement occupé (murs, sol, toit, principale source d'eau potable, source d'électricité, type de toilette utilisée, mode d'évacuation des ordures, système d'évacuation des eaux usées, etc.) ; 2^o) les biens durables d'équipement qui contribuent au confort du ménage (réfrigérateur, télévision, téléphone, principal moyen de déplacement, et accès à divers autres équipement) ; 3^o) les autres éléments d'une « bonne » condition de vie (manger trois fois par jour, pouvoir acheter des médicaments quand on tombe malade, pouvoir remplacer les meubles vétuste, etc.).

¹³ Le Mali a tenté l'expérience avec l'élaboration d'un score des conditions de vie ainsi que d'un indice de pauvreté des communes en infrastructures.

des différentes dimensions. Pour corriger ce manque, les chercheurs de l'AFRISTAT proposent que les items sélectionnés doivent être les mêmes dans toutes les strates du pays qui veut faire l'expérience. Selon eux, l'approche sera pertinente pour des raisons diverses à condition que ces préalables méthodologiques soient levées. Car le cumule des manques résumé par le score composite des conditions de vie apporte beaucoup d'informations dans l'analyse de la pauvreté et s'appuie sur des données qui sont facilement accessibles dans toutes les enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Par contre, les approches subjectives de la pauvreté non monétaire sont fondées sur la perception que les individus issus d'un ménage donné ont des principales causes de la pauvreté. Il est question dans cet article de la mesure de la pauvreté qui tient compte des conditions des ménages à cause de la base que nous disposons.

2.2 Principales approches explicatives de l'accès soins obstétricaux dans les pays en Développement

Cinq principales approches explicatives se retrouvent le plus souvent dans la littérature. Il s'agit de l'approche socio-anthropologique, l'approche socio-économique, l'approche biomédicale, l'approche institutionnelle et l'approche socio-démographique.

L'approche socio-anthropologique met en relation la fréquentation des services de santé avec les institutions sociales. Elle aborde le plus souvent les logiques qui sous tendent les comportements des communautés relatifs à la gestation et à la parturition. Ainsi, ces études permettent de tenir compte des attentes des femmes dans la conception et la mise en place d'un système de santé. Trois types de facteurs explicatifs sont retenus dans ces études sur le comportement thérapeutique (Akoto et. al., 2002) : les facteurs de prédisposition, de renforcement et facilitateurs. Mais, si les conditions d'accès sont suffisantes les femmes pourraient abandonner certaines de leurs attentes.

Au niveau de l'approche socio-économique, quelques études en Afrique subsaharienne ont montré le lien corrélational qui existe entre les variables socio-économiques et la variable d'accès ou l'utilisation des soins de santé (De Brouwere et al. 2001). Mais cette approche est loin de

tenir compte des aspects qualitatifs ou subjectifs.

L'approche institutionnelle repose essentiellement sur l'offre de service en soin de santé. Elle repose sur l'analyse de la part du budget de l'État allouée à la santé en termes de construction des infrastructures sanitaires, de formation du personnel de santé, d'achat d'équipements sanitaires, etc. D'où l'approche institutionnelle l'aborde sur le plan macro voir méso, mais se focalise essentiellement sur l'offre de service de santé. De même, l'approche biomédicale est aussi centrée sur l'offre de services, mais met l'accent sur les soins de santé offertes par les différents prestataires de service. On note ainsi la non prise en compte des facteurs liés à la demande service de santé en ce qui concerne les deux approches.

L'approche socio-démographique met en relation l'accès ou l'utilisation des services de santé avec les caractéristiques socio-démographiques. Toutefois, ces études sont pour la plupart, centrées sur l'enfant, pris comme unité d'analyse. Il existe quelques études en Afrique suivant l'approche démographique dont les auteurs sont : Adekunle et al., 1990 ; Sylla, 1991 ; Pavalavallin et al., 1993 ; De Sousa et Baya, 1996. Cependant, l'une des principales critiques qui ont été formulées à l'encontre de cette approche est sa focalisation sur l'enfant, pris comme unité d'analyse, alors que l'intérêt de l'étude des problèmes de santé liés à la maternité ne peut se restreindre aux seuls bénéfices attendus par l'enfant.

En vue de tenir compte de plusieurs approches, divers modèles ont été développés pour identifier les déterminants de l'accès aux soins. Deux modèles ont principalement retenu notre attention parce qu'ils prennent plus ou moins en compte nos appréhensions : il s'agit du modèle de Fournier et Haddad (1995) et de Beninguisse (2003). Pour le cadre analytique de Fournier et Haddad (1995), il est nécessaire de disposer des informations relatives à chacune des étapes pour sa mise en œuvre. Or, ces informations font souvent défaut, ce qui rend ce cadre analytique difficile à opérationnaliser. Toutefois, il a l'avantage d'être explicite dans la formulation des hypothèses et l'interprétation des résultats. Comme précédemment, le modèle proposé par Beninguisse reste aussi difficile à opérationnaliser, mais comparativement au modèle précédent, son cadre

analytique met la distinction entre les variables explicatives et les variables intermédiaires. Bref, compte tenu des données disponibles nous allons nous inspirer du modèle de Beninguisse.

2. Méthodologie

2.1 Hypothèses

Au regard de la revue de la littérature, nous supposons que la pauvreté du ménage réduit les chances de la femme de recourir à une prise en charge médicale de la grossesse et de l'accouchement. De l'hypothèse générale découlent deux hypothèses spécifiques :

- 1) l'effet négatif du niveau de vie faible du ménage sur l'assistance médicale à l'accouchement diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction de la femme ou avec son appartenance à un milieu urbain ;
- 2) on s'attend à ce qu'un groupe ethnique ou religieux ait plus de facilité à bénéficier de soins pendant l'accouchement que les autres groupes ethniques ou religieux.

2.2 Aspects conceptuels

- **Contexte de résidence** : il désigne l'ensemble des éléments environnementaux qui conditionnent le cadre de vie d'un individu. Il renvoie au milieu de résidence et à la région de résidence de la femme en âge de procréer.
- **Pauvreté du ménage** : « *la pauvreté est un phénomène social dont la manifestation la plus générale est le dénuement profond associé à un état de manque et de privation, relatif à un ensemble de besoins fondamentaux : revenu, nutrition, alimentation, accès aux services sociaux de base, procession d'actifs, etc.* » (LAWSON BODY et al., 2007).
- **Caractéristiques sociodémographiques de la femme** : ce concept renvoie aux caractéristiques propres à la femme susceptibles d'affecter son accès à l'assistance médicale lors de l'accouchement.
- **Facteurs socioculturels** : c'est l'ensemble des caractéristiques d'identification sociale fortement influencées par les normes et valeurs institutionnalisées par une société, et qui guident l'individu dans ses actes touchant au type de soins utilisé.
- **Accès aux soins obstétricaux** : c'est le fait que la femme lors de son

dernier accouchement, durant les deux dernières années qui précèdent l'enquête, a bénéficié de l'assistance d'un personnel médical qualifié.

Les différents concepts sont appréhendés par les variables et leurs modalités dans le tableau 2.1 ci-dessous.

Tableau 2.1 : Variables et modalités opérationnalisant les différents concepts

Concepts	Variables	Modalités
Contexte de résidence	Région de résidence	<i>Maritime, Plateaux, Centrale, Kara, et Savanes</i>
	Milieu de résidence	<i>milieu rural et milieu urbain</i>
Pauvreté du ménage	Niveau de vie du ménage	<i>pauvre, moyen et riche</i>
Facteurs socioculturels	Niveau d'instruction de la femme	<i>sans niveau d'instruction, niveau primaire, niveau secondaire et supérieur</i>
	Ethnie du chef de ménage	<i>Adja-Ewe, Kabye-Tem, Para-Gourma, Ana-Ifé/Akposso/Akebou et autres ethnies.</i>
	Religion du chef de ménage	<i>chrétienne, musulmane et animiste/traditionnelle</i>
Caractéristiques sociodémographiques de la femme	Age à l'accouchement	<i>moins de 20 ans, 20-34 ans et 35 ans ou plus.</i>
	Parité atteinte	<i>Primipares, multipares grands multipares</i>
	Statut matrimonial de la femme	<i>mariées, vit avec un homme, jamais mariée</i>
Accès aux soins obstétricaux	Assistance médicale à l'accouchement	<i>oui, non</i>

2.3 Données

Pour les besoins de cette étude, nous avons utilisé les données de l'enquête MICS3-2006 du Togo parce qu'elle est disponible. L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 6492 ménages répartis sur tout le territoire. Dans ces ménages, 6213 femmes en âge de procréer ont été interrogées. L'objectif principal consistait à recueillir des informations pour le suivi de la progression des Objectifs du Millénaire pour le

Développement (OMD), adoptés en septembre 2000 et du Plan d'action d'un Monde Digne des Enfants (MDE), adopté en mai 2002. Un plan de sondage de l'enquête MICS3-2006 du Togo a été conçu pour couvrir l'ensemble des régions. Sur les 6600 ménages sélectionnés, 6562 ont été retrouvés et 6492 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 98,9%. Dans les ménages enquêtés, 6713 femmes (âgées de 15 à 49 ans) ont été identifiées. Sur ces femmes, 6213 ont été interrogées avec succès soit un taux de réponse de 92,6%.

Le questionnaire individuel femme est administré dans chaque ménage à toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans. Mais, la population cible de cette étude est constituée des femmes en âge de procréer ayant eu leur dernière naissance au cours des deux dernières années précédant l'enquête. Il s'agit d'un échantillon de 1751 femmes dont 505 en milieu urbain et 1246 en milieu rural, soit respectivement 28,8% et 71,2%.

La principale limite de la base de données est le manque d'informations sur l'offre des services de santé maternelle. Les informations sur les aspects socioculturels comme l'ethnie et la religion ne sont pas saisies pour les femmes. La période de 2 ans précédant l'enquête retenue par l'enquête MICS3 a éliminé beaucoup de femmes en âge de procréer. Malgré ces limites, les informations disponibles sont jugées acceptables pour l'analyse.

2.3.1 Variable d'étude

La variable étude qui est l'assistance médicale à l'accouchement a été appréhendée à travers deux questions relatives au dernier accouchement durant les deux dernières années ayant précédées l'enquête : Qui vous a assisté pendant l'accouchement de votre dernier enfant (nom) ? Quelqu'un d'autre ? Dans ce cas, nous faisons l'hypothèse qu'il y a assistance médicale à l'accouchement, lorsqu'une femme bénéficie de l'assistance d'un personnel médical qualifié lors de son dernier accouchement dans les 24 mois ayant précédé l'enquête. Cette variable comprend deux modalités dont 0 : non assistée, pour les femmes qui n'ont pas bénéficié de l'assistance d'un personnel médical qualifié lors de l'accouchement et celles qui n'ont pas du tout été assistées ; 1 : oui assistée, pour les femmes qui ont accouché en présence d'un personnel médical qualifié (médecin,

infirmière/sage-femme, sage-femme auxiliaire, accoucheuse et assistant médical).

2.3.2 Variables explicatives

Les taux de couverture des variables retenues pour cette étude sont tous à 100,0%. Par conséquent, les différentes variables retenues dans cette étude sont alors de qualité relativement bonne (Tableau 2.1).

Tableau 2.2 : Couverture qualitative des variables explicatives

Concepts, Variables explicatives	Nombre des non réponses (1)	Nombre d'individus concernés (2)	Taux de couverture (en %) $((2)-(1))/(2)$
Contexte de résidence			
- Région de résidence	0	1751	100,0
- Milieu de résidence	0	1751	100,0
Pauvreté du ménage			
- Niveau de vie du ménage	0	1751	100,0
Facteurs socio-culturels			
- Niveau d'instruction de la femme	0	1751	100,0
- Ethnie du chef de ménage	0	1751	100,0
- Religion du chef de ménage	0	1751	100,0
Caractéristiques sociodémographiques de la femme			
- Age à l'accouchement	0	1751	100,0
- Parité atteinte	0	1751	100,0
- Statut matrimonial de la femme	0	1751	100,0

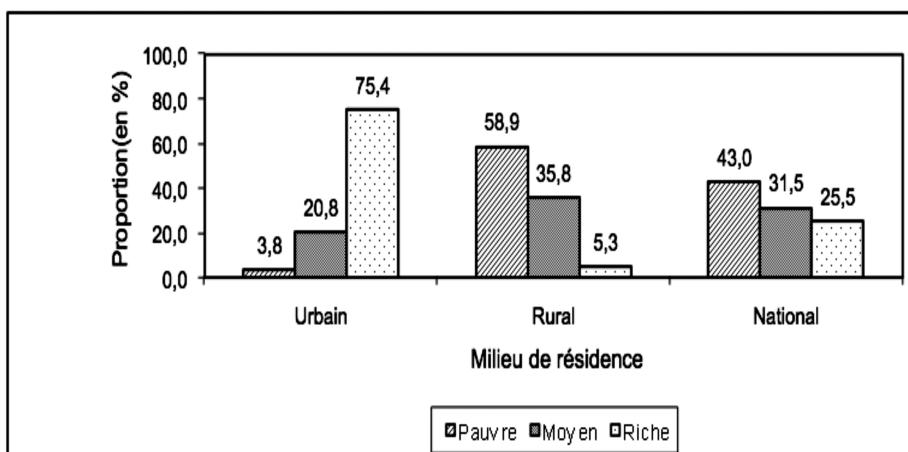
les variables de confusion. Car, « lorsque nous cherchons à déterminer l'impact d'une des causes (facteur de risque étudié) sur l'effet (le phénomène social étudié), il est important de mettre en évidence et de contrôler les variables de confusion qui peuvent perturber la mesure de l'influence de la cause sur l'effet. » (Nouetagni, 2004 : 71). Pour ce faire, deux conditions doivent être simultanément remplies dans l'identification de ces variables de confusion (Anderson et al., 1980) : la première porte sur la distribution de la variable de confusion et sa variation en fonction des modalités du facteur de risque (niveau de vie du ménage), ou son

association au facteur de risque ; la seconde, stipule que la variable de confusion doit avoir un impact sur le phénomène social étudié. C'est dans cette optique que Nouetagni, (2004) affirme que : « *la variable de confusion doit être associée au facteur de risque et être une cause du phénomène social étudié. [...] si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, il n'est pas nécessaire d'introduire une variable de confusion dans l'examen de la relation entre le facteur et l'effet* ».

3.1 Résultats issus de l'analyse descriptive

Le graphique 3.1 ci-dessous montre la distribution en pourcentage des femmes par niveau de vie du ménage selon le milieu de résidence. Au niveau national, 43,0% de femmes sont issues des ménages pauvres, 31,5% résident dans les ménages ayant un niveau de vie moyen et un peu plus d'un quart de ces femmes (25,5%) se trouvent dans les ménages riches. On note également que la pauvreté des ménages est beaucoup plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 58,9% contre 3,8%. De plus la proportion des riches en milieu rural est de 5,3% contre 75,4% en milieu urbain. Ces résultats traduisent alors la précarité des conditions de vie dans le milieu rural quand on sait que le haut rang se retrouve en général chez les femmes issues des ménages riches.

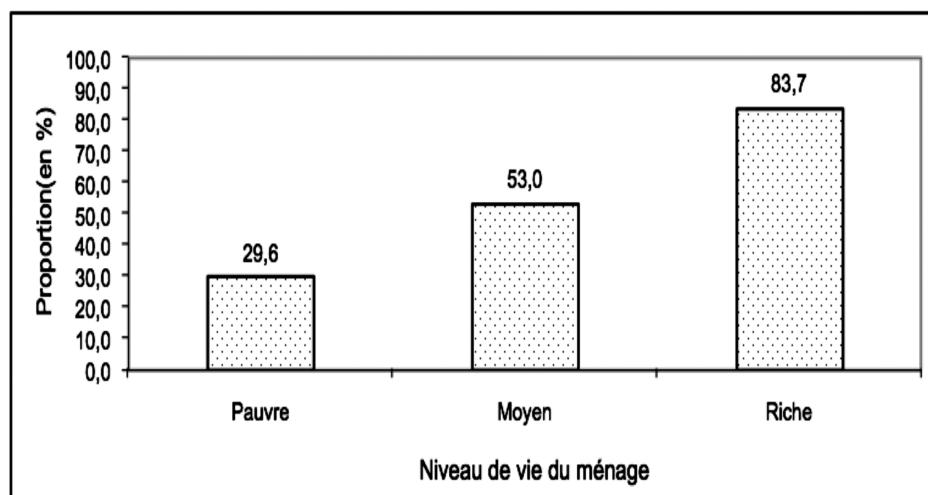
Graphique 3.1 : Distribution (en %) des femmes par niveau de vie du ménage selon la résidence



Source : Exploitation des données de MICS3-2006

L'analyse exploratoire a permis d'observer les associations entre la variable indépendante principale (niveau de vie du ménage) et les autres variables indépendantes. De même, nous avons observé les associations entre la variable dépendante et toutes les variables indépendantes de l'étude. Il ressort du croisement de la variable indépendante principale avec les autres variables indépendantes que ces dernières remplissent les deux critères d'une variable de confusion énoncés ci-dessus, sauf l'âge au dernier accouchement qui a rempli seulement une condition. Toutefois, l'ensemble de ces variables de confusion seront contrôlées dans le modèle de régression logistique binaire pas à pas au niveau d'analyse multivariée pour dégager les effets propres de l'indicateur du niveau de vie du ménage sur l'assistance médicale à l'accouchement. Le niveau de vie du ménage, variable indépendante principale, entretient un lien avec l'assistance médicale à l'accouchement au seuil de 1%. Il ressort du graphique 3.1 que 29,6% de femmes des ménages pauvres ont été assistées contre 83,7% des femmes des ménages riches. Cette variable serait donc un facteur qui discrimine les femmes dans l'assistance médicale à l'accouchement.

Graphique 3.2 : Proportion(en %) de femmes assistées selon le niveau de vie du ménage



Source : Exploitation des données de MICS3-2006

La combinaison des deux types de résultats, évoqués précédemment, a permis de dégager les variables de confusion qui sont ainsi nécessaires pour la construction des différents modèles de régression logistique binaire pas à pas.

3.2 Résultats de l'analyse multivariée

A l'état brut ou dans le modèle M0, l'analyse montre que les femmes qui vivent dans les ménages pauvres ont 91,8% moins de chance de bénéficier d'une assistance médicale à l'accouchement que les femmes issues des ménages riches. De même, les femmes qui sont dans les ménages à niveau de vie moyen ont 78,0% moins de chance d'être assistées par un personnel médical qualifié que ces dernières. Cette discrimination observée au seuil de 1% persiste jusqu'au modèle finale M8 à la seule différence que les proportions ont subi une légère baisse due aux effets intrinsèques de toutes les variables. En effet, dans le modèle final, les femmes des ménages pauvres et à niveau de vie moyen se retrouvent respectivement avec 74,2% et 51,5% moins de chance que celles qui vivent dans les ménages riches d'être assistées médicalement lors de l'accouchement. Soit une réduction des écarts de 19,0% entre pauvres et riches, 34,0% entre moyens et riches, en présence de tous les facteurs.

Il ressort des résultats obtenus que la pauvreté des ménages constituent un facteur de blocage pour les femmes de se faire assister par un personnel médical qualifié lors de leur accouchement. Car, 29,6% de femmes des ménages pauvres seulement ont été assistées par un personnel médical qualifié. Par conséquent, elles ont 74,2% moins de chance que les femmes des ménages riches de se faire assister par un personnel médical qualifié. Cette différence serait plus élevée si le résultat découlait de la synergie de plusieurs facteurs que l'on peut classer en deux catégories : les facteurs liés à l'offre et les facteurs liés à la demande.

Bien que les facteurs liés à l'offre de soins de santé faisaient défaut dans la base de données utilisée, le cadre analytique construit avec les facteurs liés à la demande de soin de santé a permis d'obtenir des résultats appréciables. Ainsi, outre le niveau de vie du ménage, la région de résidence, le milieu de résidence, l'ethnie et la religion du chef de ménage,

la parité atteinte et le statut matrimonial aussi se sont révélés déterminants dans l'explication de l'assistance médicale à l'accouchement au Togo.

L'hypothèse selon laquelle on observe une augmentation de la fréquentation des services de santé au fur et à mesure que le niveau de vie augmente, approuvée dans les diverses recherches, est confirmée dans le cas de l'assistance médicale à l'accouchement au Togo. Car le risque de ne pas se faire assister est très élevé chez les femmes des ménages pauvres et diminue sensiblement au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente.

S'agissant de la région de résidence, Akoto et Tabutin (1989) avait précisé que la région (département) de résidence constitue une variable pour laquelle on relève d'importants différentiels. En effet, cette variable est significative dans le modèle final, bien que nous n'ayons formulé aucune hypothèse sur elle. Mais, la région de résidence pris à part (à elle seule) a-t-elle un effet mécanique ou direct sur l'assistance médicale à l'accouchement qui puisse expliquer ces différences ? Non. Mais alors, ces différences ne proviennent-elles pas plutôt des facteurs de plusieurs ordres dont les effets sur l'assistance médicale à l'accouchement sont plus ou moins immédiats ? La réponse est donc affirmative car les facteurs socioculturels tels que l'ethnie et la religion ainsi que la pauvreté sont des facteurs qui existent dans chaque région. Par conséquent, ils agissent sur l'assistance médicale à l'accouchement à différents niveaux. Les diversités socio-économiques et socioculturelles des cinq régions administratives du Togo jouent un rôle prépondérant dans la variation de l'assistance médicale à l'accouchement. Il en est de même pour le milieu de résidence qui aussi s'est révélé discriminant, confirmant ainsi l'hypothèse d'une meilleure prise en charge médicale de la grossesse et de l'accouchement chez les femmes en milieu urbain (Assemal, 2003). En conséquence, il existe en milieu urbain des facteurs économiques qui facilitent l'accès aux soins de santé aux femmes togolaises, alors que le milieu rural est beaucoup plus attaché à certaines pratiques culturelles qui empêchent les femmes à se faire assister lors de l'accouchement.

En abordant dans le même sens, on peut donc comprendre le fait que l'hypothèse sur l'ethnie du chef de ménage soit vérifiée et que celle de la

religion soit partiellement vérifiée dans le contexte du Togo. Au vu des résultats obtenus, en ce qui concerne la religion du chef de ménage, les femmes des ménages animistes ou traditionnels ont moins de chance de bénéficier de l'assistance médicale à l'accouchement que les femmes des ménages chrétiens. Mais, on n'observe pas de différence significative entre les femmes des ménages chrétiens et musulmans. Ce résultat semble contredire la revue de la littérature qui précise que l'avantage des chrétiennes sur les autres est basé sur l'action plus engagée du christianisme dans la promotion et la diffusion de la culture, des savoirs, de la technologie et de la médecine occidentale comparativement aux autres religions. Ce qui laisse croire que les femmes musulmanes sont toujours attachées à la tradition. Ce n'est donc pas le cas dans le contexte spécifique du Togo où les femmes musulmanes, ouvertes à la civilisation occidentale, ont une nouvelle perception des soins liés à la grossesse et à l'accouchement.

Nous retenons alors qu'en plus du niveau de vie du ménage qui discrimine les femmes dans le cas de l'assistance médicale à l'accouchement, les facteurs socioculturels tels que l'ethnie et la religion du chef de ménage, de même que les caractéristiques sociodémographiques telles que le statut matrimonial et la parité atteinte modèlent la vie des femmes de manières différentes (Tableau 3.2). Ce qui traduit les différences observées entre les femmes des milieux urbains et des milieux ruraux ou d'une région à une autre. Car au-delà de l'inégale répartition des infrastructures sanitaires et les personnels de santé qualifiés sur l'ensemble du territoire, viennent s'ajouter ces facteurs qui agissent dans les ménages soit en facilitant l'accès aux soins des femmes, soit constituent des facteurs de blocage. Tout ceci dépend de l'environnement du ménage, qui à son tour dépend du contexte de résidence.

Tableau 3.1 : Contribution de chaque variable à la prédiction nette réelle de l'assistance médicale à l'accouchement

Niveau d'analyse	Variables explicatives	Contribution (en %)	Rang
National	Niveau de vie du ménage	38,2	1
	Religion du chef de ménage	14,7	2
	Région de résidence	14,1	3
	Ethnie du chef de ménage	13,4	4
	Parité atteinte	9,2	5
	Statut matrimonial	6,1	6
	Milieu de résidence	4,3	7
	TOTAL	100,0	
	Prédiction nette réelle (en %)	60,6	

Source : Exploitation des données de MICS3-2006

Discussion et conclusion

Un essai d'explication de l'influence nette des variables explicatives sur l'assistance médicale à l'accouchement, en se référant à quelques approches théoriques et aux réalités du contexte togolais, permet de confronter nos hypothèses aux résultats issus des analyses. L'objectif de cette étude est de montrer l'incidence de la pauvreté des ménages sur l'accès à la prise en charge de l'accouchement des femmes togolaises. Pour atteindre cet objectif, l'hypothèse générale suivante est formulée : *"la pauvreté du ménage réduit les chances de la femme de recourir à une prise en charge médicale de la grossesse et de l'accouchement"*, dont la variation dépend du contexte de résidence, les facteurs socioculturels et les caractéristiques sociodémographiques de la femme. Cette assertion est vraie selon les résultats obtenus. Cependant, si la deuxième hypothèse spécifique a été confirmée en entier, la première a été confirmée partiellement. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle l'effet négatif de la pauvreté du ménage sur l'accès aux soins obstétricaux diminue avec

l'augmentation du niveau d'instruction de la femme n'est pas vérifiée. Car, l'effet du niveau d'instruction sur l'assistance médicale à l'accouchement s'annule du fait de l'introduction de la parité atteinte dans le modèle M6. En effet, les femmes parturientes jeunes âgées de 15-34 ans sont en majorité en milieu urbain, alors que celles qui sont âgées de 35 ans et plus sont majoritaires dans les zones rurales. Mais, si nous prenons l'ensemble de ces femmes, on peut donc dire que les femmes non instruites sont aussi exposées aux médias (émissions radio-télévisées), aux causeries éducatives ou reçoivent des conseils auprès de celles qui ont plus d'expérience en matière de maternité. En effet, les radios nationales (Radio Lomé au sud et Radio Kara au nord) servent de canaux pour la dissémination des informations éducatives en santé de la reproduction. De plus, les radios locales ou radios de proximité constituent une novation dans les stratégies de l'Information Education Communication (IEC). Ces radios de proximité diffusent des émissions de santé de la reproduction dans les langues locales. En ce qui concerne les chaines de télévision, les émissions d'éducation sur la santé touchent beaucoup plus celles qui sont en milieu urbain. Ce sont donc les pistes d'informations qui permettent aux femmes non instruites d'approcher les femmes instruites en ce qui concerne les connaissances en matière de santé de la reproduction. Par conséquent, elles ont les mêmes comportements en ce qui concerne l'assistance médicale à l'accouchement dans la mesure où elles ont la facilité de discuter avec les prestataires de service de soins obstétricaux. C'est alors ce qui pourrait expliquer l'absence de différence significative entre les femmes de niveaux d'instruction différents quant à l'assistance médicale à l'accouchement.

L'analyse explicative nous a permis de dégager l'effet net du niveau de vie du ménage qui est le facteur de risque sur le phénomène social de cette étude qui est l'assistance médicale à l'accouchement. Après contrôle de toutes les variables de confusion identifiées au niveau bivarié sur l'assistance médicale à l'accouchement, le niveau de vie du ménage reste significatif au seuil de 1%. Cet indicateur explique donc l'influence de la pauvreté des ménages sur l'accès aux soins obstétricaux au Togo, car la pauvreté du ménage réduit les chances de la femme de recourir à une prise en charge médicale de la grossesse et de l'accouchement.

En réalité, cette étude n'a pas pu abordé les facteurs liés à l'offre de soins de santé pour en faire un modèle global comme ce fut le cas du modèle de FOURNIER et HADDAD (1995) ou celui de BENINGUISSE (2003) présenté dans la revue de la littérature. Car, certaines informations ou les variables qui entrent dans la construction de ces modèles ne sont pas disponibles dans la base de données utilisée.

Au regard des résultats obtenus, nous formulons les recommandations suivantes à l'endroit des décideurs et organismes bilatéraux et multilatéraux : 1°) prioriser une amélioration des conditions de vie des ménages togolais par la réduction du taux de chômage et le sous emploi car « la situation de l'emploi au Togo est caractérisée par une précarité croissante, une forte contraction du marché du travail, le caractère de plus en plus informel de l'emploi et un taux de chômage (sous-emploi y compris) estimé à plus de 30% en 2006 » (DGSCN, 2006) ; 2°) augmenter les salaires des fonctionnaires et appuyer les paysans dans les milieux ruraux ; 3°) entreprendre des actions de sensibilisations surtout dans les milieux ruraux et prioritairement dans la région des Savanes et Maritime où certaines pratiques culturelles ou religieuses limitent les chances des femmes de bénéficier de l'assistance médicale à l'accouchement ; 4°) mettre en place des mutuelles de santé de prise en charge des accouchements pour les populations à faibles revenus.

Au niveau scientifique, une étude qualitative est donc nécessaire pour comprendre les logiques et les perceptions ou croyances de la population togolaise sur la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement.

Références bibliographiques

ADEKUNLE, C. et al. (1990), « Patterns of maternity care among women in Ondo State, Nigeria », In. Allan H. G. (ed.), *Determinants of Health and Mortality in Africa*, The Population Council, DHS Program, New York, pp.1-145

AFRISTAT (2009), *Méthodologie d'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : Bilan dans les Etats membres d'AFRISTAT*, AFRISTAT : Bamako, séries méthodes n°7, mars 2009,150p.

AKOTO, E. et TABUTIN, D. (1989), « Les inégalités socio-économiques et culturelles devant la mort », In. Pison G., Van de Walle, A et Sala-Diakanda (éd.), *Mortalité et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, INED, PUF, pp.35-64.

ASSEMAL, A. (2003), *Les déterminants de la prise en charge médicale de la grossesse et de l'accouchement au Tchad*, mémoire de DESS, IFORD, Université de Yaoundé II, 93p.

BERTIN, A. (2006), *Quel espace d'évaluation pour la pauvreté ? Une analyse des interactions théoriques entre utilité, ressources et capacités*, Document de travail n° 125, ATER- CED/ IFReDE-GRES, Université de Montesquieu-Bordeau IV.

BERTIN, A. (2006), *Quelle perspective pour l'approche par les capacités*, Document de travail n° 92, Centre d'économie du développement (IFReDE-GRES), Université de Montesquieu-Bordeau IV.

DE BROUWERE, V. et LERBERGHE, W. V. (2001), *Réduire les risques de la maternité : stratégies et évidence scientifique*, Studies in HSO&P, TTG PRESS, Nationalestraat 155, B-2000, Antwerp, Belgium, 380p. DGSCN - Togo (2007), Rapport final du Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être au Togo, QUIBB-2006, juin 2007, 99p.

DGSCN - Togo (2007), *Rapport final de l'enquête nationale par grappes à indicateur multiples sur le « Suivi de la situation des enfants et des femmes » au Togo*, MICS3-Togo, 173p.

DJOKE et al. (2007), *Profil de la pauvreté infantile dans quatre pays de l'UEMOA : une analyse comparative basée sur l'approche multidimensionnelle de la pauvreté*, Rapport définitif révisé version conférence, PR-PMMA 489, 36p.

FLEURBAEY, M., et al. (1997), « Mesurer la pauvreté », In. *Economie et Statistiques*, N°308/309/310.

FOURNIER, P. et HADDAD, S. (1995), « Les facteurs associés à l'utilisation des services de santé dans les pays en développement » in Gerard H. et Pichet V. (éds.), *La sociologie des populations*, AUPELF/UREF, Quebec, Canada, pp. 289-325.

HERPIN, N. et VERGER, D. (1997), « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », In. *Economie et Statistiques*, N°308/309/310.

KABORE, M. (2009), *Les facteurs de la prise en charge médicale de la grossesse et de l'accouchement*, 26p.+ annexes (Communication au « XXVIème Congrès international de la population », Marrakech, 27 septembre au 2 octobre2009).

KABORE, M. (2005), *Les facteurs de la prise en charge médicale de la grossesse et de l'accouchement au Burkina Faso*, Mémoire de DESSD/IFORD, Yaoundé, 105p.

KOUAME, A. et RWENGE M. (1996), « Structures de la production et comportements procréateurs en Côte d'Ivoire », Les dossiers du CEPED n° 36, 31p.

KRUK, M. E. et al. (2007), « Health care financing and utilization of maternal health services in developing countries », In. *Health Policy and Planning* 22 (5), 303-10.

LAWSON, B. et al., (2007), « Analyse comparative de l'état de pauvreté et d'inégalité au Togo : une approche multidimensionnelle basée sur l'indice de richesse », In. *Cahier de recherche PMMA 2007-10*, 57p.

Ministère de la santé (1964), *statistiques sanitaires du Togo 1964. OMS* (2009), In. *Statistiques sanitaires mondiales 2009*, 149p.

NOUETAGNI, S. (2004), *Crise économique, pauvreté et modification de la fécondité dans les deux métropoles camerounaises (Douala et Yaoundé)*, thèse de Doctorat en Démographie, Université Paris I-Panthéon Sorbonne Sciences Humaines, 368p.

PAVALAVALLIN, G, et al. (1993), *Hight-Risk Births and Maternal Care*, DHS Comparative Studies n°8, 47p.

REPUBLIQUE TOGOLAISE (2001), *Politique et Normes de services en Santé de la Reproduction au Togo*.

REPUBLIQUE TOGOLAISE (2005), *Document de base du séminaire national sur la relance de l'économie togolaise*, décembre 2005.

REPUBLIQUE TOGOLAISE (2009), Rapport final du Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2009-2011, juin 2009, 146p.

SEN, A. K. (1993), « Capability and Well-Being », *The Quality of Life*, Clarendon Press, Oxford, pp. 30-66.

SIRVEN, N. (2003), « L'Endogénéisation du Rôle des Institutions dans la Croissance ou la Redécouverte du Capital Social » in Ballet J. & Guillon R. (éds.), *Regards croisés sur le capital social*. Paris, L'Harmattan, pp.57-90.

SOUBEIGA, D. (2005), *La continuité des soins obstétricaux au Burkina Faso : Niveaux et déterminants*, Mémoire de DESSD, IFORD, Université de Yaoundé II, 132p.

SOORS, et al. (2008), « La micro-assurance santé en Afrique subsaharienne: une opportunité pour améliorer l'accès aux soins obstétricaux d'urgence ?», In. RICHARD, F., WITTERS et DE BROUWERE V. (éds.), Réduire les Risques de la maternité : stratégies et évidence scientifique, Studies in Health Services Organisation & Policy, Belgium, n°25, pp.177-182.

L'impact du statut migratoire sur les chances d'accès au premier emploi formel en ville : Confrontation des théories avec les données biographiques collectées à Bangui

Didier NGANAWARA¹⁴

Résumé

Depuis les constats en Afrique de la forte croissance urbaine et de crises économique et sociale, l'insertion professionnelle en ville, en particulier celle des migrants, est au cœur de nombreux enjeux. Deux courants de pensées dans la littérature se sont toujours affrontés, principalement en Afrique. L'un affirme que le statut migratoire a un impact négatif sur les chances d'accès à l'emploi en ville, et l'autre, soutient, au contraire, l'hypothèse d'un impact positif du statut migratoire. L'objectif principal de cette étude est de mesurer l'impact réel du statut migratoire sur les chances d'accès au premier emploi formel à Bangui. L'accès à l'emploi est un phénomène complexe qui doit être appréhendé comme un processus temporel. Malheureusement, de nombreuses études ne tiennent pas compte de la dimension temporelle dans l'explication du phénomène. En proposant une approche biographique, cette étude permet de jeter un éclairage nouveau sur les déterminants de la chance d'accès au premier emploi formel à Bangui. Les résultats révèlent que les migrants accèdent très rapidement à leur premier emploi formel par rapport aux non-migrants. Certaines explications de ces résultats sont avancées.

Mots-clés : statut migratoire, premier emploi formel, milieu urbain, approche biographique.

⁹ Enseignant-Chercheur à l'IFORD
Email : ngdidier@hotmail.com

Abstract

Since reports, in Africa, on the strong urban growth and the economic and social crises, the professional insertion in the city, in particular for migrants, is in the heart of numerous issues. Two currents of thoughts in the literature are always in confrontation, mainly in Africa. The one asserts that the migratory status has a negative impact on the chances of accessing to employment in the city, and the other supports, on the contrary, the hypothesis of a positive impact of the migratory status. The main objective of this study is to measure the real impact of the migratory status on the chances of access to the first formal employment in Bangui. The employment access is a complex phenomenon which must be dreaded as a temporal process. Unfortunately, numerous studies do not take into account the temporal dimension in the explanation of the phenomenon. By proposing a biographical approach, this study allows to cast a new lighting on the determinants of the chance of access to the first formal employment in Bangui. The results reveal that migrants reach very quickly their first formal employment with regard to non-migrants. Certain explanations of these results are advanced.

Key words : Migratory status, first formal employment, urban environment, biographical approach.

Introduction

La croissance urbaine s'effectue en Afrique à un rythme d'une rapidité sans précédent dans l'histoire de ce continent. Actuellement, 40% de la population africaine réside dans les villes contre seulement 17% en 1950. L'urbanisation rapide est l'une des caractéristiques majeures des pays en voie de développement (Antoine, 1997). Elle constitue une préoccupation majeure car elle est souvent à l'origine de graves problèmes parmi lesquels le chômage et la lenteur de la croissance de l'emploi étant donné que le rythme de la croissance démographique est souvent sans rapport avec celui du développement des capacités de production économique des villes.

La République Centrafricaine (R.C.A), dont la capitale est Bangui, n'échappe pas à ce phénomène. Sa population, estimée à 3,5 millions d'habitants pour une superficie de 623 000 km², augmente à un rythme de 2,5% l'an (RGPH, 2003 ; cf. tableau A1) ; 20% de cette population habite à Bangui et le taux de croissance de la population banguissoise (4,6%) est largement supérieur à la moyenne nationale. La moitié de la population urbaine vit à Bangui, ce qui fait de cette ville le plus grand foyer de concentration de la population urbaine du pays (cf. tableau A3). Bangui est également le plus grand foyer de concentration des infrastructures et les opportunités d'emplois y sont plus nombreuses qu'ailleurs. Cette ville abrite d'intenses activités de transport, de commerce et de l'industrie qui font d'elle, un pôle très attractif. La très grande concentration des établissements scolaires à Bangui s'est accompagnée d'importants flux migratoires, pour motifs la poursuite de la scolarité dans la ville. Cette dernière est souvent le point de départ de l'itinéraire qui débouchera pour les uns sur un emploi formel et, pour les autres, sur le secteur informel. Pour donner une idée, parmi les jeunes migrants (25-34 ans) qui ont fait des études avant leur immigration, 89,4% ont pour première activité au moment de leur arrivée à Bangui, les études. Ces chiffres sont respectivement de 85,7% et 88,3% pour la première (45-54 ans) et la deuxième (35-44 ans) génération.

En outre, la RCA a été depuis le début des années 1980, l'objet de graves crises économique et sociale qui ont entraîné un appauvrissement de sa population, une détérioration de ses infrastructures de base et une dégradation de son marché du travail. La baisse des cours mondiaux des principaux produits d'exportation (coton, café, bois, etc.) a entraîné un effondrement de l'économie et un enlisement du pays dans une crise sans précédent marquée par le développement de la pauvreté. Notons que, une part importante de la population centrafricaine, soit 66,6% (PNUD, 1997) du seuil national de pauvreté (moins d'un dollar US par jour). La baisse du prix d'achat aux planteurs et le système de commercialisation des produits sur le plan interne ne les incitent plus à produire davantage. Ils se sont retrouvés avec des récoltes non écoulées et beaucoup ont abandonné purement et simplement leurs plantations. Les programmes d'ajustement structurel n'ont pas permis de relancer l'économie. Ils ont eu, au contraire, des effets néfastes caractérisés par les gels des emplois, la hausse du chô-

mage urbain et la prolifération du secteur informel. Dans ce contexte, comment l'accès au premier emploi formel est-il possible à Bangui alors que migrants et non-migrants ne possèdent peut-être pas les mêmes atouts?

Cette étude vérifie les hypothèses théoriques avancées dans la littérature sur l'impact du statut migratoire sur l'accès au premier emploi formel, à partir des données d'une enquête biographique réalisée auprès des personnes âgées de 25 à 55 ans résidant à Bangui. Nous postulons que les migrants accèdent difficilement au salariat formel par rapport aux non-migrants. Seuls les hommes sont concernés par cette étude car les femmes sont peu représentées par rapport au phénomène étudié. En outre, nous pensons que l'accès à l'emploi est un phénomène complexe qui se comprend mieux si l'on tient compte de plusieurs facteurs, surtout le facteur temps. Mais très peu d'études se sont préoccupées de la prise en compte de ce facteur dans l'explication du phénomène (Bocquier, 2000). En utilisant une approche biographique, cette étude s'avère donc riche d'enseignements sur les facteurs associés aux chances d'accès au premier emploi formel en milieu urbain (Piché et al., 2002). Nous présenterons d'abord les approches théoriques et empiriques rencontrées dans la littérature, ensuite les données collectées ainsi que les méthodes d'analyse utilisées, et enfin les principaux résultats obtenus.

I. Quel cadre théorique ?

Les travaux sur l'accès à l'emploi dans les sociétés africaines sont abondants en ce qui concerne l'emploi dans le contexte de la migration (Adepoju, 1991), et l'emploi urbain dans ses aspects dits « *informels* » (Charmes, 1990). En revanche, ils sont relativement pauvres sur le fonctionnement des marchés de l'emploi urbain (Bocquier, 1996). D'où l'intérêt d'une telle étude qui pourrait permettre de mieux comprendre les mécanismes qui déterminent l'accès des migrants au premier emploi en ville. Cependant, deux hypothèses contradictoires sur l'accès des migrants à l'emploi s'affrontent dans la littérature : l'une insiste sur le désavantage des migrants sur le marché du travail par rapport aux non-migrants et l'autre, soutient au contraire un accès à l'emploi plus facile pour les migrants.

Les partisans de l'hypothèse du désavantage des migrants ont utilisé l'approche macro-structurelle, appliquée surtout à la migration internationale vers les pays développés, pour justifier leur position. Dans cette approche, fondée sur la logique de la structuration du marché du travail, le marché du travail urbain n'apparaît pas comme un marché unique mais plutôt comme un marché segmenté dont les modes d'insertion varient selon les divers segments. Dans ce contexte, certaines catégories de personnes, au-delà de leurs caractéristiques individuelles, se retrouvent concentrées dans des segments spécifiques (Piché et Gingras, 1999). Il existerait donc des barrières institutionnelles à l'emploi (Gindling, 1991 cités Piché et Gingras, 1999) du moins dans certains secteurs privilégiés, barrières qui agiraient en quelque sorte comme facteurs d'exclusion de certaines catégories de travailleurs dont les migrants. Mais Cordell, Gregory et Piché (1996) précisent que cette théorie de l'exclusion s'applique, dans le cas de l'Afrique, surtout aux migrants internationaux impliqués dans des systèmes migratoires circulaires. Néanmoins, la migration rurale-urbaine a également été interprétée comme participant à la marginalisation des migrants d'origine rurale sur le marché du travail urbain. Cette conception a évolué dans les années 80, lorsqu'il est apparu que loin d'être des marginaux, les migrants avaient développé des capacités d'adaptation en milieu urbain, en particulier par la prolifération de petites entreprises informelles. Le débat s'est alors déplacé vers une reformulation de l'hypothèse de l'exclusion des migrants dans le cadre de la théorie du dualisme sectoriel. Selon Pioré (1983), le marché du travail urbain est une structure duale impliquant un secteur formel et un secteur informel. Ainsi, comme pour les pays développés, le débat tourne autour de l'existence ou non de barrières à l'entrée des deux secteurs. Pour certains auteurs, il n'y aurait pas de barrières à l'entrée des deux secteurs (Todaro, 1976). Pour d'autres auteurs, les barrières existeraient pour le secteur formel réservé aux migrants dotés de capital humain et non pour le secteur urbain de subsistance (Cole et Sanders, 1985).

L'approche micro-individuelle insiste quant à elle sur le fait que l'impact du statut migratoire sur l'accès à l'emploi n'est pas médiatisé par les variables du capital humain mais il résulterait plutôt des qualifications différentielles des individus liées à l'offre. Son explication se trouverait à la fois au niveau du temps mis pour obtenir l'emploi et au niveau de la

nature de l'emploi occupé une fois sur le marché du travail.

Dans l'approche diffusionniste, certains auteurs estiment que la structure du marché du travail et les qualités individuelles ne peuvent à elles seules expliquer les différences entre migrants et non-migrants sur le marché du travail urbain. Ce sont les modalités de la recherche d'un emploi à travers les réseaux d'information (moyens informels, contacts personnels) et les pratiques d'embauche qui médiatiseraient l'impact du statut migratoire sur l'accès à l'emploi. Granovetter (1985) partage ce point de vue en faisant remarquer que l'accès à l'emploi est un processus de jumelage qui vise à faire correspondre les caractéristiques des travailleurs à celles des emplois. Ce processus, précisent Piché et Gingras (1999), peut favoriser certaines catégories de travailleurs par rapport à d'autres, par exemple, les non-migrants par rapport aux migrants.

Les tenants de la thèse de l'avantage des migrants insistent sur les faits que la migration est sélective ; les migrants recevraient des signaux provenant de la ville, évaluent leurs chances de réussite et si elles sont élevées, c'est à ce moment qu'ils décident de migrer. Seuls les plus instruits et les plus qualifiés opteraient pour la migration. Dans ces conditions, les migrants ne seraient pas désavantagés sur le marché du travail urbain, dans bien des cas, leurs chances d'accès à l'emploi sont plus grandes que chez les non-migrants (Piché, Mariko et Gingras, 1999). En effet, les travaux empiriques effectués par Bocquier à Dakar et à Bamako ont révélé que les chances des nouveaux migrants pour accéder à leur premier emploi salarié dans le secteur formel représentent respectivement 1,4 et 2 fois celles des non-migrants à Dakar et à Bamako tandis que celles des migrants de retour représentent respectivement 1,7 et une fois celles des non-migrants. D'après ces résultats, l'écart entre migrants de retour et nouveaux migrants n'est pas significatif à Dakar. Seuls les nouveaux migrants ont plus de chances d'accéder au secteur formel à Bamako, ce qui montre que l'expérience hors de cette ville n'a pas constitué un avantage pour les migrants de retour par rapport aux non-migrants.

II. Données

Les données proviennent d'une enquête biographique que nous avons réalisée auprès des personnes âgées de 25 à 55 ans au moment de l'enquête en 2001 à Bangui. Les femmes ne sont pas concernées car elles sont peu représentées par rapport au phénomène étudié. L'échantillon de l'enquête est un sous-échantillon d'individus déjà interrogés lors de l'enquête à Indicateurs Multiples (MICS2) de 2000. C'est parmi ces individus qu'on a extrait un échantillon représentatif d'hommes âgés de 25-34 ans (jeune génération), 35-44 ans (génération intermédiaire) et 45-54 ans (ancienne génération). Les hommes appartenant à ces groupes de générations sont supposés avoir vécu ou connu les mêmes conditions de vie, le même environnement, aux mêmes âges.

Au total, 945 individus ont été tirés, 906 ont été effectivement enquêtés (voir tableau 1), soit un taux de non-réponse de 4,1%. Ce taux est dû en grande partie au cas d'absence au moment du passage des enquêteurs. En effet, les activités informelles ont été à la base des cas d'absence de plusieurs hommes qui, suite à ces occupations, reviennent tardivement à la maison et n'ont pas donné l'occasion aux enquêteurs de les interroger en dépit de multiples visites à domicile. Dans l'ensemble, la couverture des hommes éligibles a donc été convenablement assurée.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon le groupe de générations et le statut migratoire

Génération	Statut migratoire		Total
	Migrant	Non-migrant	
Jeune	177	172	349
Intermédiaire	194	111	305
Ancienne	189	63	252
Total	560	346	906

Source : L'auteur, à partir des données de l'enquête sur « migration et accès à l'emploi urbain »

Par ailleurs, rappelons que l'âge est une variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques. Mais généralement, cette information est difficile à obtenir dans les populations africaines où la plupart des individus sont analphabètes et où l'état civil fonctionne en général très mal. Les données de cette enquête montrent que, un quart des hommes avaient un mois de naissance inconnu et une année de naissance connue ou calculée à partir de l'âge déclaré. Les statistiques dans l'ordre pour les trois groupes de générations sont respectivement de 3,9%, 4,2% et 4,1% pour les migrants contre respectivement 3,7%, 4,0% et 3,5% pour les non-migrants. Seulement un dixième de ces enquêtés ont accédé à leur premier emploi, soient dans l'ordre des trois groupes de générations 10,2%, 10,4% et 10,1% pour les migrants, contre respectivement 10,0%, 10,3% et 9,7% pour les non-migrants. Globalement, la qualité de déclaration de l'âge est comparable entre les migrants et les non-migrants. 95,5% des migrants ont déclaré des dates de naissance complètes contre 96,7% pour les non-migrants. Ces résultats attestent que les données collectées sur cette variable sont de bonne qualité.

II.1. Mesure des variables

La variable dépendante concerne l'accès au premier emploi. Elle est mesurée par la durée de la recherche de l'emploi. Cette durée est la différence entre la date de l'événement (premier emploi) et celle du début de l'observation que nous avons fixée à l'âge de 15 ans. Un tel traitement de la variable dépendante nous permet d'utiliser la technique d'analyse des transitions.

S'agissant des variables indépendantes, elles ont été reparties en deux grandes catégories : les variables permanentes et les variables fonction du temps.

Les variables permanentes sont des variables dont les effets sont supposés constants tout au long de la vie de l'individu. Il s'agit du statut migratoire, du groupe de générations, du niveau d'instruction, de l'ethnie et du lieu de naissance. Notons que le caractère permanent de la variable

statut migratoire est strictement lié à l'espace Bangui dans lequel on étudie l'accès au premier emploi. Cette variable comporte trois modalités Nouveau migrant, Migrant de retour et Non-migrant¹.

Les variables fonction du temps sont des variables qui décrivent le parcours de vie des individus. Autrement dit, ce sont des variables qui interviennent en cours d'observation et dont les modalités varient dans le temps. Il s'agit de la variable statut d'activité. Cette variable a été classée en sept modalités : 1) « Etudiant », 2) « Apprenti », 3) « Employé du secteur informel », 4) « Employé du secteur formel », 5) « Indépendant », 6) « Chômeur » et 7) « Inactif ».

II.2. Répartition des enquêtés lors de leur premier emploi salarié dans le secteur formel selon le statut migratoire, le groupe de générations et le niveau d'instruction

Il ressort des théories évoquées dans la première partie que l'accès à l'emploi dans le secteur formel est difficile et, l'instruction joue un rôle prépondérant dans l'accès à ce type d'emploi. Le but de cette section est de décrire la répartition des enquêtés, en particulier, au moment de leur accès au premier emploi salarié dans le secteur formel selon leur statut migratoire, leur groupe de générations et leur niveau d'instruction (voir tableau 2, graphiques 1.a et 1.b). Cela pourrait aider à mieux comprendre le phénomène étudié. Ainsi, le tableau 2 montre que les migrants sont proportionnellement plus nombreux que les non-migrants parmi les personnes instruites lors de leur premier emploi, quelle que soit le groupe de générations. Dans l'ancienne génération, 25,9% des migrants ont atteint un niveau secondaire et 7,4% un niveau supérieur contre

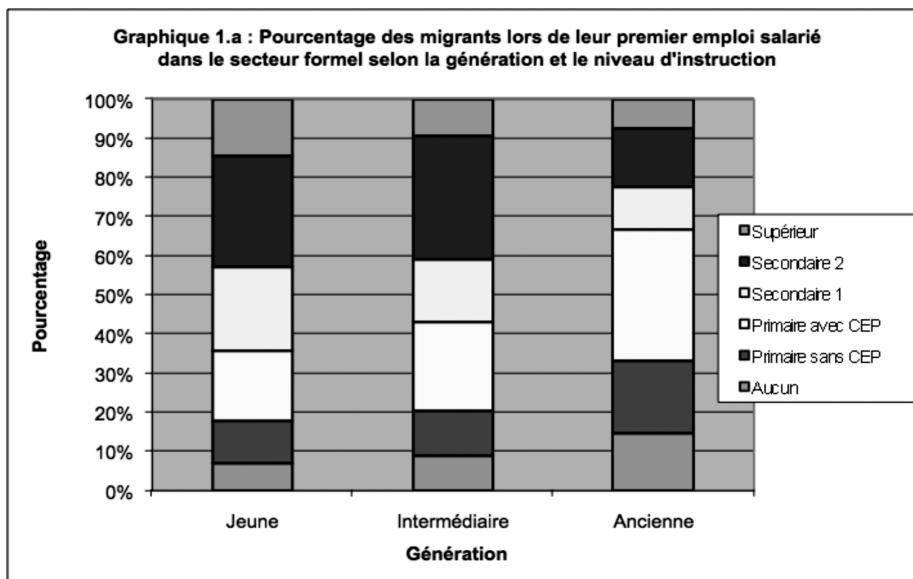
¹ « nouveau migrant » il s'agit des individus qui sont arrivés à Bangui après l'âge de 15 ans ; « migrant de retour » désigne les individus présents à Bangui à partir de l'âge de 15 ans, qui n'avaient jamais travaillé avant leur départ et qui en étaient à leur premier retour dans la capitale avant l'enquête ; « non-migrant » comprend tous les individus qui étaient présents à Bangui à l'âge de 15 ans, indépendamment du fait qu'ils y soient nés ou non. Nous avons retenu l'âge minimum de 15 ans car c'est à partir de cet âge que les tous premiers emplois ont été obtenus dans la plupart des enquêtes réalisées dans les capitales africaines.

respectivement 21,9% et 3,1% pour les non-migrants. Les statistiques pour la plus jeune génération indiquent que la moitié des migrants ont un niveau secondaire et 14,3% un niveau supérieur contre respectivement près d'un tiers et 8,5% pour les non-migrants.

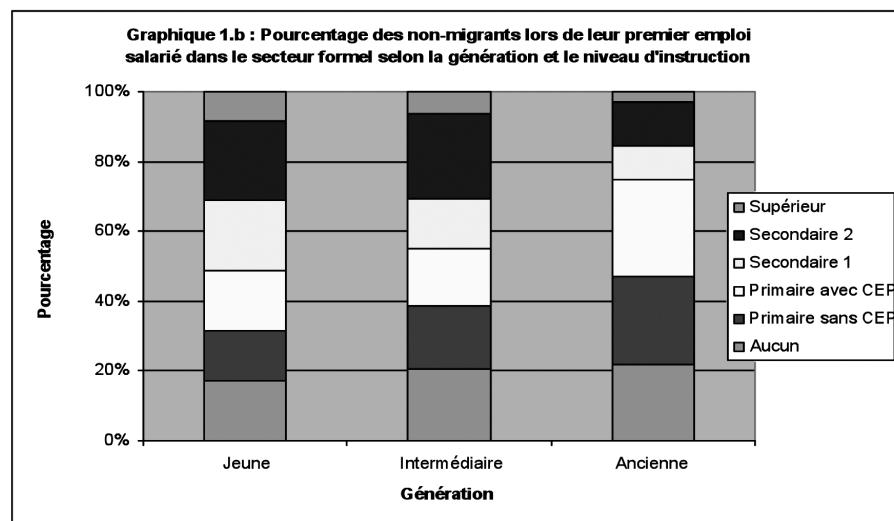
Tableau 2 : Pourcentage des enquêtés lors de leur premier emploi salarié dans le secteur formel selon le statut migratoire, le groupe de générations et le niveau d'instruction

Niveau D'instruction	Génération			Total
	Jeune	Intermédiaire	Ancienne	
Migrants				
Aucun	7,1	9,1	14,8	10,1
Primaire sans CEP	10,7	11,4	18,6	13,1
Primaire avec CEP	17,9	22,7	33,3	24,2
Secondaire 1	21,4	15,9	11,1	16,2
Secondaire 2	28,6	31,8	14,8	26,3
Supérieur	14,3	9,1	7,4	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Non-migrants				
Aucun	17,2	20,4	21,9	19,8
Primaire sans CEP	14,3	18,4	25,0	19,0
Primaire avec CEP	17,2	16,3	28,1	19,8
Secondaire 1	20,0	14,3	9,4	14,7
Secondaire 2	22,8	24,5	12,5	20,7
Supérieur	8,5	6,1	3,1	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : L'auteur, à partir des données de l'enquête sur « migration et accès à l'emploi



Source : L'auteur, à partir des données de l'enquête sur « migration et accès à l'emploi urbain »



Source : L'auteur, à partir des données de l'enquête sur « migration et accès à l'emploi urbain »

III. Méthodes d'analyses statistiques

Sur le plan statistique, nous avons utilisé les méthodes descriptives pour explorer l'allure des relations entre la proportion des individus lors de leur premier emploi et leurs caractéristiques individuelles. Nous avons fait appel, plus particulièrement, à la méthode des tables de séjour (estimateurs de Kaplan-Meier et d'Aalen). Cette méthode nous permet de mesurer l'intensité et le calendrier des activités et de tenir compte des données tronquées. Cependant, les méthodes descriptives à elles seules ne permettent pas d'établir sans ambiguïté l'influence des variables indépendantes sur les chances d'accès au premier emploi formel car elles ne tiennent pas compte de certains facteurs. Pour sortir de ces contraintes, nous avons eu recours aux méthodes de régressions à risques proportionnels de Cox, modèle qui s'ajuste le mieux à nos données.

IV. Résultats et discussion

Les données du tableau 3 montrent que les proportions des migrants dans le secteur formel sont plus élevées que celles des non-migrants et l'écart entre ces deux groupes augmente d'une génération à l'autre : 92% des jeunes migrants exerçant une activité formelle le font comme salariés alors que seulement 76% des jeunes non-migrants sont dans cette situation. Les statistiques pour les personnes les plus âgées sont respectivement de 89% pour les migrants et 87% pour les non-migrants. Ce qui va à l'encontre de l'hypothèse du désavantage des migrants sur le marché de l'emploi urbain par rapport aux non-migrants.

Tableau 3 : Pourcentage des occupés dans les activités formelles selon le statut migratoire, la génération et le statut d'activité

Statut d'activité	Génération		
	Jeune	Intermédiaire	Ancienne
Migrants			
Salarié	92,4	91,5	89,3
Indépendant	7,6	8,5	10,7
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	38	47	28
Non-migrants			
Salarié	76,3	88,1	87,5
Indépendant	23,7	11,9	12,5
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	38	59	40

Source : L'auteur, à partir des données de l'enquête sur « migration et accès à l'emploi urbain »

On constate que les jeunes, qu'ils soient migrants ou non, connaissent à la fois un retard de calendrier et une faible intensité de leur entrée dans le salariat formel par rapport à leurs aînés. Les jeunes migrants (respectivement non-migrants) s'insèrent dans une proportion seulement de 5% contre 28% (respectivement 6% contre 27%) pour les plus âgés (cf. tableau 4).

Tableau 4 : Estimateur de Kaplan-Meier de l'accès au premier emploi salarié dans le secteur formel selon le statut migratoire

Durée sans-emploi	Total début intervalle	1 ^{er} emploi salarié formel	Troncature	% n'ayant jamais obtenu ce type d'emploi	
Migrant					
Génération 1947-1956					
0	4	189	52	56	0,7249
5	9	81	4	9	0,6891
10	14	68	10	15	0,5878
15	19	43	8	10	0,4784
20	24	25	2	8	0,4401
25	29	15	0	7	0,4401
30	34	8	1	4	0,3851
35	39	3	2	1	0,1284
Génération 1957-1966					
0	4	194	38	67	0,8041
5	9	89	4	13	0,7679
10	14	72	8	20	0,6826
15	19	44	4	14	0,6205
20	24	26	2	12	0,5728
25	29	12	1	11	0,5251
Génération 1967-1976					
0	4	177	8	77	0,9548
5	9	92	3	18	0,9237
10	14	71	2	26	0,8977
15	19	43	0	43	0,8977
Non-migrant					
Génération 1947-1956					
0	4	63	17	9	0,7302
5	9	37	6	17	0,6118
10	14	14	5	4	0,3933
15	19	5	4	1	0,0787
Génération 1957-1966					
0	4	111	14	22	0,8739
5	9	75	16	27	0,6875
10	14	32	11	4	0,4512
15	19	17	7	6	0,2654
20	24	4	1	3	0,1991
Génération 1967-1976					
0	4	172	11	38	0,9361
5	9	123	16	53	0,8143
10	14	54	4	27	0,7540
15	19	23	4	19	0,6229
20	24	2	0	2	0,6229

Par ailleurs, les résultats de la régression de Cox (voir tableau 5) confirment bien ceux du tableau 3. Ils montrent que les nouveaux migrants accèdent 1,79 fois plus vite à leur premier emploi salarié par rapport aux non-migrants et les chances des migrants de retour sont multipliées par 1,91 toujours par rapport aux non-migrants. L'écart entre nouveaux migrants et migrants de retour n'est pas significatif, ce qui laisse penser que les différences entre migrants et non-migrants ne pourraient résulter uniquement que des effets de réseaux sociaux à Bangui. La réussite des migrants de retour suggère l'importance de la formation acquise hors de Bangui et probablement l'importance de la migration d'affectation (cas des fonctionnaires par exemple).

Cependant, ces résultats rejoignent en cela d'autres travaux qui concluaient sur un accès rapide à l'emploi pour les migrants (Oberai et Singh, 1984 ; Antoine et al., 2000 ; Piché et Gingras, 1998). Toutefois, de nombreux auteurs ont supposé l'inverse, que les migrants viennent augmenter le nombre de chômeurs en ville. Mais ces résultats semblent être en rapport avec la sélection migratoire et la théorie de l'information dans la recherche d'emploi. Les fortes proportions des migrants parmi les personnes instruites et parmi les personnes ayant reçues de l'aide lors de leur premier emploi pourraient les expliquer. En effet, un quart des migrants ont achevé avec succès au moins 5 années d'études contre un cinquième pour les non-migrants. Parmi les personnes qui ont obtenu leur premier emploi, près de la moitié des migrants ont déclaré avoir reçu de l'aide de la part d'un membre de leur famille contre seulement 20% pour les non-migrants. De plus, un tiers des migrants avaient une expérience de travail antérieure avant leur arrivée dans la capitale.

D'après le tableau 5, le niveau d'instruction a un effet positif et significatif sur les chances d'accès au premier emploi salarié dans le secteur formel. Les résultats indiquent que les hommes ayant achevé le cycle primaire accèdent deux fois plus vite au salariat formel que ceux ayant juste fréquenté l'école, et quatre fois et demie plus vite que ceux n'ayant jamais fréquenté l'école. De nombreux travaux exhibent le même type de schéma (Lachaud, 1994 ; Jarousse et Mingat, 1993). En effet, l'instruction a été souvent considérée dans la littérature comme un pré-requis pour accéder à l'emploi dans le secteur formel. Mais dans un

contexte de forte croissance urbaine et de crises, on pourrait s'attendre à une relation inverse comme le prédisait Vinokur (1990), que l'instruction ne peut non plus être assimilée à un tamis qui sélectionnerait des aptitudes ou des attitudes comme le suppose la théorie du filtre. L'instruction n'est pas une condition suffisante pour occuper un emploi ; plusieurs éléments doivent y être intégrés. Par exemple, au Cameroun, le taux de chômage avait augmenté en fonction du niveau d'études avec une inversion de la situation entre 1983 et 1993 (Roubaud, 1994 ; DIAL et al., 1993).

Les origines socioculturelles représentées par les variables ethnie et lieu de naissance ont un effet marginal sur les chances d'accès au premier emploi dans le secteur formel. Cela ne suppose pas que l'origine sociale ne joue aucun rôle sur les chances d'accès à l'emploi puisque ces variables ne traitent que des aspects partiels relatifs aux réseaux sociaux.

S'agissant du statut d'activité, les indépendants présentent les probabilités de transition vers le salariat formel de loin les plus faibles. Leurs chances représentent un sixième de celles des étudiants, et un dixième de celles des chômeurs. Pour les employés du secteur informel, leurs chances se situent en dessous de celles des étudiants et des apprentis. Mais les probabilités des apprentis ne sont pas significativement moins élevées que celles des étudiants. Etant donné l'investissement des indépendants dans leurs activités, nous pensons qu'ils ne seraient pas prêts à les renoncer pour chercher un emploi salarié dans le secteur formel. De plus, certains auteurs, par exemple (Cole et Fayissa, 1991), ont déjà fait remarquer que le revenu de certains indépendants dépasse même celui des employés du secteur formel. Tout cela pourrait expliquer leurs faibles probabilités de réussite sur le marché de l'emploi formel. Toutefois, en l'absence de données qualitatives sur les raisons d'occupation de l'emploi, la validité de ces résultats demeure discutable.

Quant aux chômeurs, ils affichent des probabilités de loin les plus élevées de passer au salariat formel. Il n'existe cependant aucune différence significative entre les effets des deux types de chômage (à la recherche d'un premier emploi ou ayant déjà travaillé). Mais lorsqu'on regroupe ces deux catégories de chômeurs, l'effet du chômage devient

plus marqué que celui des études, la différence étant significative au seuil de 1%. Ces résultats semblent être expliqués par la plus forte proportion de personnes instruites parmi les chômeurs. De plus, le statut du chômeur offre la possibilité de mener une recherche intensive à temps plein et de ce fait, augmenter ses chances de réussite sur le marché de l'emploi.

Quelques limites se dégagent de cette étude. Premièrement, il est difficile de faire des prédictions sur les variables associées ou non aux chances d'accès au premier emploi étant donné le risque de biais de sélection auquel est soumis l'échantillon. En effet, l'échantillon est constitué des personnes présentes à Bangui au moment de l'enquête. Les émigrants qui ne sont pas retournés au lieu de l'enquête et les personnes décédées ne peuvent être interrogés. En revanche, seules les personnes ayant effectué une migration de retour figurent dans l'échantillon. Ce biais de sélection liés à la migration et à la mortalité est d'autant plus important que l'on s'intéresse aux générations âgées. Il est donc impossible d'obtenir un échantillon exactement représentatif de la population qui résidait dans la capitale dans le passé. Par conséquent, il est difficile de tirer des conclusions définitives de nos résultats et de généraliser à l'ensemble des Banguissois. Ces résultats devraient être plus représentatifs des non-migrants que des migrants. Deuxièmement, il se peut que les migrants qui ont réussi sur le marché de l'emploi à Bangui soient surreprésentés dans l'échantillon. Ce raisonnement est certainement vrai si les migrants qui se sont confrontés aux difficultés d'insertion en ville sont retournés chez eux ou sont partis tenter leur chance ailleurs. Mais il est difficile de mesurer l'ampleur de biais. La théorie de l'information dans la recherche de l'emploi mériterait d'être approfondie.

Tableau 5 : Récapitulatif des résultats de la régression à risques proportionnels de Cox, des variables socio-économiques, sur l'accès au premier emploi salarié dans le secteur formel

Risques relatifs		
Variables socio-économiques	Modèle 1	Modèle 2
Statut migratoire :		
Non-migrant	(1,00)	(1,00)
Nouveau migrant	1,52 **	1,79 **
Migrant de retour	1,67 **	1,91 ***
Lieu de naissance :		
Bangui	(1,00)	(1,00)
Autre milieu urbain	1,12	1,08
Milieu rural	0,77	0,94
Risques relatifs :		
Variables socio-économiques	Modèle 1	Modèle 2
Niveau d'instruction		
Aucun niveau	(1,00)	(1,00)
Primaire, sans C.E.P	1,95 **	1,88 *
Certificat d'Etudes Primaires	4,57 ***	3,16 ***
Statut d'activité :		
Etudiant	-	(1,00)
Apprenti	-	0,65
Employé du secteur informel	-	0,49 **
Indépendant ou Employeur	-	0,16 ***
Chômeur jamais travaillé	-	1,70 **
Chômeur déjà travaillé	-	1,58 **
Ethnie :		
Banda	(1,00)	(1,00)
Gbaya	1,09	1,12
Ngbaka	0,65	0,68
Yakoma-Sango	0,94	1,01
Sara-Kaba	0,83	0,90
Autres ethnies	0,71	0,85
Observé :		
Hommes à risques	906	906
Événements	552	552
Pseudo R2	0,070	0,086

Source : L'auteur, à partir des données de l'enquête sur « migration et accès à l'emploi urbain »

Notes : Les coefficients du modèle sont sous forme multiplicative et sont interprétés en termes de risques relatifs par rapport aux catégories de référence (les individus appartenant au groupe d'âges 25 – 29 ans, en 1987 – 1991, nés à Bangui, qui ont vécu depuis l'âge de 15 ans, non scolarisés, d'ethnie Banda, et étudiants) ;

modèle 1 : niveau d'instruction + groupe d'âges par période + statut migratoire + lieu de naissance + ethnie ;

modèle 2 (modèle endogène) : modèle 1 + variables représentant l'activité courante de l'individu avant l'obtention éventuelle d'un premier emploi salarié dans le secteur formel (études, chômage, apprentissage et emploi dans le secteur informel) ;

(* * *, * *, *) = respectivement significatif à 1%, 5% ou 10%.

En guise de conclusion

Contrairement à certains préjugés sur l'économie africaine, il n'y aurait pas de spécificités culturelles qui perturberaient le marché de l'emploi à Bangui. Ce marché privilégie le capital humain de la même façon que dans les pays développés. Les variables qualifiant les origines sociales et culturelles ont peu d'impact sur les chances d'accès à l'emploi. En revanche, celles du capital humain, en particulier l'instruction, semblent être les facteurs qui ont l'influence la plus importante sur les chances d'accès à l'emploi. Si les migrants affichent les probabilités d'accès au premier emploi les plus élevées, cela semble principalement provenir du fait qu'ils soient relativement plus instruits. Mais ces résultats doivent être nuancés compte tenu de risques de biais de sélection et de l'absence de certains facteurs. Les facteurs du capital humain n'expliqueraient pas toutes les différences d'accès au premier emploi entre migrants et non-migrants. En effet, au-delà de ces facteurs, les chances d'accès au premier emploi dépendent également de l'environnement socio-économique dans lequel les individus se trouvent. De plus, comme le suggèrent Piché et Gingras (1999), il serait intéressant d'intégrer les facteurs de jumelage entre types d'emploi et types de qualifications individuelles dans l'explication des différences entre migrants et non-migrants. Ce qui permettrait une meilleure appréhension du phénomène.

Références bibliographiques

ADEPOJU (1991), “South – South Migration : The African Experience”, In. *International Migration*, vol.29 n°.2.

ANTOINE, Ph. (1997), « L’urbanisation en Afrique et ses perspectives », In. Programme FAO, Approvisionnement et distribution alimentaires des villes, *Revue Aliments dans les villes*, DT / 12 – 97.

ANTOINE, Ph., BOCQUIER, P., RAZAFINDRATSIMA N. et ROUBAUD F. (2000), *Biographies de trois de trois générations dans l’agglomération d’Antananarivo*. Premiers résultats de *Biographies* l’enquête BIOMAD98, CEPED, Collection Documents et Manuels, Paris, 141 p.

BOCQUIER, P. (2000), « L’emploi dans les enquêtes « insertion urbaine » à Dakar et à Bamako », In. *Cahier/Discussion paper/Cuoderno*.

BOCQUIER, P. (1996), *L’insertion et mobilité professionnelle à Dakar*, IFAN / ORSTOM, Paris, Collection Etudes et Thèses

CHARMES, J. (1990), Une revue critique des concepts, définitions et recherche sur le secteur Informel, In. *Nouvelles approches du secteur informel*, Paris, 271 p.

COLE, W. et FAYISSA, B. (1991), “The Urban Subsistence Labour Force: Towards a Policy – Oriented and Empirically Accessible Taxonomy”, In. *World Development*, vol. 19, n°7, pp.779 – 789.

COLE, W. et SANDERS (1985), “Internal migration and urban employment in the third World”, In. *American Economic Review*, n° 73, pp. 481-494.

CORDELL, D., GREGORY, J. et PICHÉ, V. (1996), “Hoe and wage”, In. *A Social History of a Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Westview Press.

DIAL (1993), *Conditions d'activité de la population de Yaoundé : Premiers résultats de l'enquête 1, 2, 3*, DIAL.

GRANOVETTER, M., (1985), « Vers une théorie des inégalités de revenus », In : Dussault G. et Piché V. (éds), *L'inégalité sociale et les mécanismes de pouvoir*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, pp. 61-99.

JEROUSSÉ, J-P. et MINGAT, A. (1993), « Pour une politique de la qualité de l'école primaire en Afrique », In. *Revue d'économie du développement*, n° 3, Septembre, pp. 29-48.

LACHAUD, J-P. (1994), *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : Analyse comparative*, Genève, Institut International d'Etudes Sociales (IIES), Bureau International du Travail.

OBERAI, A. S. et SINGH, H.K.M. (1984), « Les migrations, l'emploi et le marché du travail urbain : Le cas du Punjab indien », In. *Revue internationale du travail*, vol. 123, n°4, pp. 553 – 572.

PICHE, V. et GINGRAS, L. (1999), « Migrer, un atout pour l'emploi? », In. : ANTOINE P., OUEDRAOGO, D., et PICHE, V. (éds), *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, L'Harmattan, Collection Villes et Entreprises, Paris, pp. 47-75.

PICHE, V., RENAUD J. et GINGRAS, L. (2002), *L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : Une approche longitudinale*, population, pp.63-90.

PIORE, M. J. (1983), “Labour Market Segmentation : To what paradigm does it belong?”, In. *The American Economic Review*, 73, 2.

PNUD (1997), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica.

ROUBAUD, F. (1994), « Le marché du travail à Yaoundé, 1983 – 1993 : La décennie perdue », In. *Revue Tiers Monde*, n° 140.

TODARO, M. (1976), “Internal migration in developing countries: A survey”, In : *Internal Migration in Developing Countries*, A Reviews of Theory Evidence, Methodology and Research, BIT, Geneva.

VINOKUR, C. A. (1990), « Education, emploi et développement, Les économistes ont-ils encore quelque chose à dire? », In. *Actes du colloque de Tunis (24 – 29 novembre 1986)*, Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales, pp. 171 – 208.

Annexes

Tableau A1 : Evolution des indicateurs sociodémographiques de base de 1960 à 1995

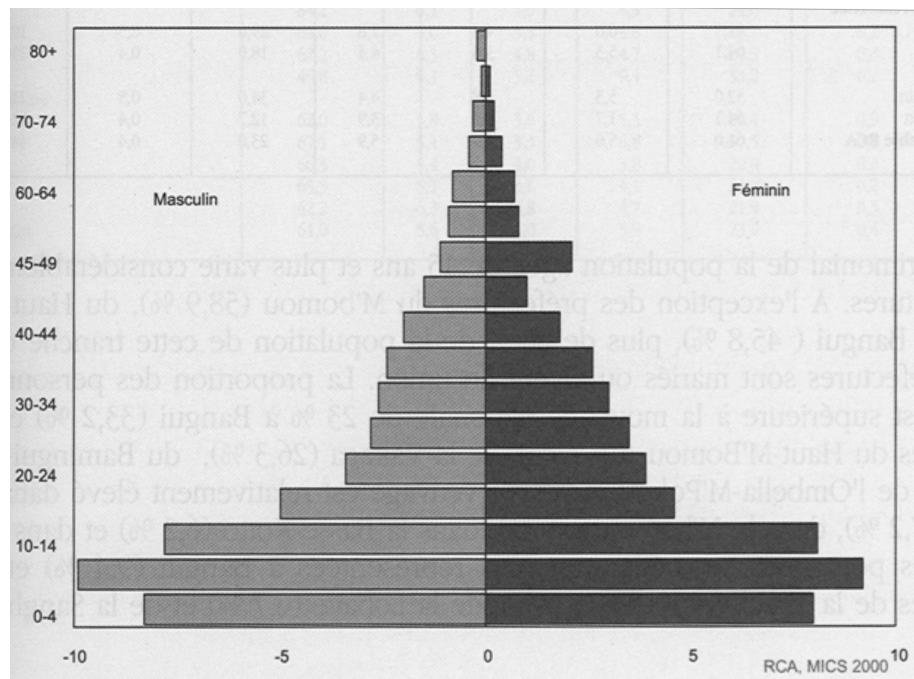
Indicateurs	1960	1975	1988	1995
Population totale	1203000	2088000	2688426	-
Taux brut de natalité (pour mille)	48	43	41,6	38
Taux brut de mortalité (pour mille)	26	18	16,7	-
Indice Synthétique de Fécondité	4,9	5,9	6,1	5,1
Taux annuel d'accroissement naturel (%)	2,2	2,5	2,5	-
Accroissement global de la population	-	3,5	2,0	-
Taux de mortalité infantile (pour mille)	190	185	132	97
Espérance de vie à la naissance	34	43	49	-
Taux d'alphabétisation (%)	-	-	63	51,4
Taux net de scolarisation primaire (%)	-	45,6	48	63

Sources : Enquête Démographique de 1959/1960 ; Recensement Général de la Population de 1975 (RGP 1975) ; RGPH 1988 ; Enquête Démographique et de Santé de 1994/1995.

Tableau A2 : Pourcentage de la population par grand groupe d'âges selon les enquêtes

Grand groupe d'âges	RGP 1988	EDS 1994/1995	Enquête Avitaminose A	MICS 2000
Moins de 15 ans	43	46	50,3	51,5
15 – 59 ans	52	49	45,5	45,3
60 ans ou +	5	5	3,2	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : RGP 1988 ; EDS 1994/1995 ; Enquête Avitaminose A 1998/1999 ; MICS 2000.

Graphique A : Pyramide des âges de la population centrafricaine

Source : Enquête à Indicateurs Multiples (MICS, 2000)

Position géographique de la République Centrafricaine

Tableau A3 : Evolution de la population de Bangui

Année	Superficie (en ha)	Population	Densité (population par ha)
1946	784	26000	33
1959	1384	80000	58
1972	2297	254000	111
1988	3300	451690*	137
2000	3700	622000	168

* **RGP 1988.**

Source : Citadins et quête du sol dans les villes d'Afrique Centrale

Notes aux auteurs

La revue scientifique « Les Annales de l'IFORD » est une publication en langue française. Elle paraît tous les semestres et est soumise à un Comité de Lecture composé de personnalités scientifiques. Elle accueille des travaux originaux de chercheurs en démographie et dans les disciplines connexes : sociologie, économie, anthropologie, géographie, épidémiologie et santé publique. Les articles sont proposés en français et couvrent principalement les pays africains.

Le manuscrit (version électronique) non déjà publié dans une autre revue, doit être envoyé à l'adresse électronique de l'IFORD iford@iford-cm.org L'auteur s'engage à ne pas présenter son texte à une autre revue durant un délai de 6 mois. Tout manuscrit est soumis à l'appréciation du Comité de Lecture qui transmet à l'auteur ses observations. Le Comité se réserve le droit de faire des modifications mineures portant sur la forme, mais aucun changement de fond ne sera effectué sans consultation préalable de l'auteur.

Canevas de présentation d'un article dans la revue « les annales de l'IFORD »

Le manuscrit doit respecter le canevas suivant

- *25 pages maximum en double interligne*
- *6 tableaux et graphiques au maximum*

Résumé : 300 mots maximum

Mots clés : une ligne maximum

Titre : Il peut être simple et déclaratif, provocateur, interrogatif, s'inscrire en 1 ou 2 lignes. Le titre doit être adapté au type de publication ou d'auditoire ciblés

- *Introduction (1 – 1,5 page)*

Elle devrait situer votre étude parmi les grandes préoccupations scientifiques ou politiques de l'heure. Elle doit convaincre le lecteur potentiel à lire le reste de votre article

1. Revue de la littérature (2-4 pages)

Passer en revue les études majeures sur question traitée, en insistant sur les travaux les mieux connus, les plus récents, les plus solides méthodologiquement, ou les plus pertinents pour l'Afrique

2. Méthodologie (2-4 pages)

2.1 Hypothèses

- *Une à trois hypothèses que l'auteur cherche à vérifier*

2.2 Aspects conceptuels

- *Définition des principaux concepts*

2.3 Source des données

2.4. Variables d'étude

- *Opérationnalisation de la variable dépendante*
- *Variables explicatives*

2.5. Méthodes d'analyse

- *Approche analytique*
- *Méthodes statistiques d'analyse (descriptives et multivariées)*

3. Résultats (4-7 pages)**3.1. Résultats issus de l'analyse descriptive****3.2. Résultats de l'analyse multivariée****4. Discussion et conclusion (1-2 pages)**

- *Rappel des objectifs*
- *Rappel des principaux résultats*
- *Discussion des principaux résultats à la lumière des études antérieures et des limites méthodologiques éventuelles*
- *Implications scientifiques des résultats*
- *Implications politiques des résultats*
- *Pistes d'approfondissement*

Références bibliographiques (1-2 pages)

Le système de référence utilisé est auteur (nom et 1ère lettre du prénom en majuscule point) date (entre parenthèse). La liste des références doit répertorier tous les travaux cités dans le texte par l'auteur.

03 exemplaires maximum sont envoyés gratuitement à chaque auteur. Les auteurs ne sont en aucun cas rémunérés.

Achevé d'imprimer sous les presses de Beta Print

B.P. 15383 Yaoundé-Cameroun

Tél. + 237 22 22 54 77 - 78 77 31 81

Email : info@betaprint.net - Site web : www.imprimeriesdesurgences.com

LES ANNALES DE L'IFORD

Publication semestrielle fondée en mai 1975

Par l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)

VOL. 18, N°.1, Octobre 2012
(LA RELANCE)



Les Annales de l'IFORD

www.iford-cm.org